

# SA SAINTETÉ N.S.P. LE PAPE PIE IX

1792 - 1878

## I. NAISSANCE – PREMIÈRES ANNÉES - SACERDOCE

Originaire de Créma, en Lombardie, la famille Mastai était venue vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle s'établir à Sinigaglia (Sena Gallica), petite ville de l'État pontifical. Au déclin du XVII<sup>e</sup> siècle, les Mastai reçurent, en récompense des services rendus à leur patrie adoptive, le titre de comtes que leur concéda le prince Farnèse, duc de Parme et de Plaisance. Plus tard par suite d'une alliance avec le dernier rejeton de la famille Ferretti, les comtes Mastai ajoutèrent à leur nom celui de Ferretti.

C'est donc à Sinigaglia, le 13 mai 1792, que vint au monde l'enfant de bénédiction qui devait être l'immortel Pie IX.

Sa mère, la pieuse comtesse Catherine, le consacra à la Sainte Vierge. Cet acte présageait la profonde dévotion de Jean-Marie pour la Mère du Sauveur et devait exercer sur sa vie la plus grande influence. L'enfant était le portrait de sa mère ; comme elle, il possédait une douceur angélique et une extraordinaire affabilité. Il en reçut cette droiture d'esprit qu'aucune considération ne fera fléchir, et cette bonté de cœur que n'ébranlera aucune épreuve.

A cette époque si douloureuse pour la France, Pie VI régnait encore à Rome, mais la Révolution allait en faire sa victime. Les premières prières de l'enfant des Mastai furent pour le Pontife abreuvé d'outrages et mourant en exil, le 19 août 1790. Six mois après la mort de Pie VI, le cardinal Chiaramonti, était élu pape sous le nom de Pie VII. L'enfant avait alors sept ans. Un soir, la comtesse Ferretta faisait prier son petit Jean-Marie.

«Cher enfant, lui dit-elle, de grands malheurs menacent le Souverain Pontife Pie VI, et il est bien affligé. Tu vas prier Dieu avec moi qu'il lui plaise d'adoucir les douleurs du Saint-Père, et d'éloigner de lui tout danger. Disons pour lui un Pater et un Ave.

- Oh ! oui, avait répondu l'enfant, je veux prier pour le Saint-Père, et ma prière va être bien bonne».

Une autre fois, au moment de réciter le Pater et l'Ave d'usage, la comtesse pleurait. Elle dit à l'enfant: «Cher petit, oh ! comme il faut prier ce soir avec ferveur pour le Saint-Père ! Les malheurs que l'on appréhendait pour lui viennent d'arriver. Des hommes armés se sont emparés de Pie VI ; il est prisonnier et on l'emmène loin de Rome».

A ces mots, l'enfant se mit aussi à pleurer et, joignant ses petites mains, pria avec toute la ferveur d'un ange. Puis, avec une sorte d'hésitation :

«Mais comment donc, dit-il à sa mère, le bon Dieu peut-il permettre que le pape qui est le représentant de Jésus-Christ, son Fils, soit ainsi malheureux, et qu'on le fasse prisonnier comme un malfaiteur, lui qui est si bon ? Ces hommes, qui traitent si cruellement le Saint-Père, ce sont des méchants, n'est-ce pas maman ? Est-ce qu'il ne faut pas prier Dieu de les punir ?»

La mère n'eut pas de peine à lui faire comprendre que le Souverain Pontife souffrait comme Jésus-Christ avait souffert Lui-même. Mais quelle atmosphère de piété respira l'enfant, et quelles leçons il reçut sur les genoux de son admirable mère !

Cependant l'heure vint où cette mère dut se séparer de son fils. Quand il eut douze ans, il fut placé au collège de Volterra, en Toscane, dirigé par les religieux des Ecoles Pies. Son esprit vif, sa parole aisée, son extérieur charmant, en faisaient un enfant remarquable. *Eccolo ? quanto e bello !* (Le voilà, comme il est beau !) s'écrieront un jour les Romains sur le passage de Pie IX...

Pendant qu'il était à Volterra, un inspecteur de l'Université de France vint visiter le collège. Tous les élèves subirent un examen en sa présence. Quand ce fut le tour du jeune Mastai, alors âgé de dix-sept ans, l'inspecteur fut frappé de l'étendue des connaissances, de la physionomie ouverte et de la distinction de cet élève : «Voilà, dit-il au supérieur, un jeune homme qui ira loin, pour peu que les circonstances le favorisent!» Nous verrons bientôt comment les circonstances et comment Dieu surtout réaliseront la prophétie.

A dix-huit ans, le jeune homme songeait à entrer dans l'état ecclésiastique, lorsqu'un mal cruel, l'épilepsie, parut devoir lui enlever toute espérance. Loin de se décourager, soutenu, d'ailleurs, par le dévouement de sa mère, il vint à Rome en 1814, et se prépara, auprès d'un ses oncles, chanoine de Saint-Pierre, aux études et aux vertus sacerdotales. Il fut alors témoin de l'enlèvement de Pie VII, que l'ingratitude persécutait comme la Révolution avait persécuté Pie VI.

Cependant, son oncle ayant quitté Rome, le jeune Mastai se retira chez son père. Il resta dans sa ville natale jusqu'au retour de Pie VII. Il vit ce triomphe à Sinigaglia, où il fut présenté à l'agneau victorieux de l'aigle. Il le suivit à Rome où il se rendit en hâte, afin de suivre le cours de l'Académie ecclésiastique. Il était sur la place du Peuple, quand le captif de Fontainebleau reprit possession de sa capitale ; il vit l'enthousiasme de ce peuple enfin délivré. Quelle leçon ! Quelle histoire prophétique et qui devait un jour se renouveler pour lui !

Toujours malade, mais fort de sa foi, il commença l'étude de la théologie. Peu à peu le mal semblant décroître, il reçut le 5 janvier 1817, les Ordres mineurs. Voulant sans retard utiliser son zèle, il s'adjoignit, comme catéchiste, au prince Odescalchi qui évangélisait la ville de Sinigaglia. La mission fut des plus fructueuses. Dieu récompensa

le catéchiste pas une amélioration si grande de sa santé qu'il put être ordonné sous-diacre le 20 décembre 1818, et diacre le 6 mars de l'année suivante.

C'était beaucoup, mais ce n'était pas tout, car l'aspirant au sacerdoce sentait augmenter ses désirs. Il obtint enfin de Pie VII une nouvelle dispense à la condition qu'un autre prêtre l'assiste toujours au Saint Sacrifice. Ce fut donc assisté de son oncle, le Chanoine, que le jour de Pâques 1819, dans la chapelle d'un hospice d'enfants pauvres<sup>1</sup>, le jeune comte Mastaï célébra sa première messe.

Un jour, le nouveau prêtre osa se jeter aux genoux de Pie VII, et le supplia, de le délivrer de la gêne de cette assistance, assurant qu'elle était inutile : «Oui, dit le Saint-Père, comme soudainement inspiré, je vous dispense, d'autant que, comme vous, je crois que le mal ne vous tourmentera plus». A partir de ce moment, les accès disparurent pour ne plus reparaître.

## II. A L'ORPHELINAT DE «TATA-GIOVANNI» - SÉPARATION - VALPARAISO - RETOUR - A L'HOSPICE SAINT MICHEL

Le jeune prêtre se fit dès lors l'aumônier et le bienfaiteur des orphelins de Tata-Giovanni. Les seuls incidents que nous devons noter ici, c'est que l'abbé Mastaï se fit affilier au Tiers-Ordre de saint François d'Assise l'amant passionné de la pauvreté, et qu'il fut en 1823, agrégé à l'Académie poétique des Arcades, sous le nom de *Cléomède*.

L'abbé Mastaï se donna tout entier à ses fonctions de directeur. Par une innovation où l'on reconnaît le goût de l'académicien, il introduisit dans les classes la géométrie et le dessin, deux études toujours profitables aux pauvres ouvriers. Il voulut augmenter le nombre de métiers à apprendre et régla que les orphelins seraient toujours mis en apprentissage dans les meilleurs établissements.

L'abbé Mastaï ne resta que quatre ans environ chargé de la direction de l'hospice de Tata-Giovanni. Il le quitta durant l'été de 1823, pour suivre, dans le Nouveau Monde, en qualité d'auditeur, Mgr Muzi, envoyé comme vicaire apostolique au Chili. Il s'agissait de régler, avec les autorités de ces républiques qui venaient de secouer le joug de l'Espagne, les nouveaux rapports du clergé avec l'État. La mission était difficile et ce n'était pas sans raisons graves que Pie VII arrachait à ses chers orphelins l'abbé Mastaï. Cependant, cette mission lointaine effrayait la Comtesse Mastaï. Lorsque son fils alla prendre congé du Souverain Pontife, Pie VII lui dit : «Votre mère a écrit au cardinal secrétaire pour empêcher votre départ; je lui ai moi-même répondu que vous reviendriez sain et sauf».

Mais lorsque l'abbé Mastaï dut quitter l'hospice pour suivre au Nouveau Monde Mgr Muzi, ce ne fut parmi les orphelins que lamentations et sanglots !

Nous laissons parler un témoin oculaire, un brave savetier de la ville de Rome, Angelo Vocacelli qui se trouvait alors parmi les orphelins de Tata-Giovanni. Voici ce qu'il disait un jour, en montrant du doigt l'hospice à M. Félix Clavé, auteur d'une Vie de Pie IX :

«C'est ici que j'ai assisté à l'une des scènes les plus tristes de ma vie. C'était le soir d'une belle journée d'été. Après cinq années de séjour dans cet hospice, l'abbé Mastaï, désigné pour faire partie d'une mission lointaine devait nous quitter. Nous l'ignorions encore, mais nous remarquâmes que, pendant le souper, il n'avait proféré aucune parole. Au moment où nous allions sortir de table, il nous fit signe de nous rasseoir, et il nous annonça la triste nouvelle.... Nous étions alors 122 grands et petits, et il n'y en eut pas un qui ne pleurât. Tous à la fois, nous quittâmes nos places pour nous jeter dans ses bras ; les uns baisaient ses mains ; les autres s'attachaient à ses habits ; ceux qui ne pouvaient le toucher l'appelaient des noms les plus tendres et le suppliaient de ne pas nous abandonner : Qui nous consolera ?... Qui nous aimera ?... Il fut si ému de notre désespoir, que lui-même fondit en larmes ; et, serrant contre sa poitrine ceux qui se trouvaient le plus près de lui : «Je n'aurais jamais cru, dit-il, que notre séparation fut aussi douloureuse !» Alors il s'arracha du milieu de nous et se précipita vers sa chambre, mais il essaya vainement d'en fermer la porte, nous y entrâmes après lui. Cette nuit-là, personne ne dormit à Tata-Giovanni. Tous restèrent auprès de l'abbé Mastaï : il nous instruisait et nous consolait tour à tour. Il nous recommanda le travail, la soumission à ceux qui devaient le remplacer, l'amour de Dieu et de nos semblables, le dévouement à tous les devoirs et à toutes les infortunes. Le jour se leva enfin, et nous entendîmes s'arrêter devant la porte la voiture qui allait nous enlever notre bienfaiteur. Une heure après, nous étions orphelins pour la seconde fois !... »

Le pauvre cordonnier essayait une larme en achevant ce récit ; son dernier mot fut celui-ci :

«Lorsque le cardinal Mastaï est devenu Souverain Pontife, moi et les anciens élèves nous avons dit : C'est notre Pape à nous ! C'est le Pape des pauvres, des abandonnés.<sup>2</sup>»

Ce fut à la requête de l'ambassadeur du Chili, Cienfuegos, que Pie VII envoya à cette république Mgr Muzi, assisté de l'abbé Mastaï. Le pape étant mort avant que l'expédition se fût embarquée à Gênes, Léon XII confirma ses pouvoirs et déclara dans son bref que le comte Mastaï, qu'il appelle *nobis apprime charus*, avait été originellement nommé à ce poste d'après ses désirs. Les envoyés mirent à la voile le 11 octobre 1823, mais le mauvais temps les

<sup>1</sup> Ce refuge avait été fondé par un humble maçon de Rome, Jean Borgi, qui vivait au commencement de ce siècle. Ce pauvre artisan, travaillant toute la journée, réunissait le soir les enfants abandonnés de Rome. Ces pauvres orphelins l'appelaient leur père, *Tata* en italien. De là le nom de *Tata Giovanni* (père Jean), donné à l'hospice des orphelins.

<sup>2</sup> Extrait d'un excellent livre *Pie IX avant, et pendant son pontificat* par le regretté abbé Dumax, sous-directeur de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires.

fit relâcher à Palma, capitale de l'île Majorque. Le gouverneur, après s'être assuré, sur leurs papiers, de leur qualité d'ecclésiastiques et du but de leur mission, les retint quatre jours dans la prison commune, les soumit publiquement à un interrogatoire injurieux et se disposait à les envoyer en exil dans un préside africain lorsque le bon sens prit le dessus et il les remit en liberté.<sup>3</sup>

Pendant trois ans que dura sa mission, le jeune auditeur paya largement de sa personne, distribua en aumônes son traitement et revint en effet, sain et sauf, comme l'avait prédit Pie VII.

Une anecdote piquante trouve ici sa place :

Un jour qu'il se rendait de Valparaiso à Lima sur un petit bâtiment chilien, il fut surpris par une affreuse tempête. Le bâtiment allait se briser sur des rochers, lorsqu'il fut accosté par une barque que montaient quelques nègres, sous la conduite d'un pauvre pêcheur nommé Bako. Bako se rendit à bord du bâtiment chilien, et, remplaçant le pilote, il parvint, grâce à la parfaite connaissance qu'il avait de ces parages, à le faire entrer dans le petit port d'Arica.

Le lendemain, l'abbé Mastaï se rendit dans la cabane de son libérateur, et, pour lui témoigner sa reconnaissance, il lui laissa une bourse contenant 400 piastres (près de 2 000 francs).

Les cœurs généreux n'oublient jamais un service rendu. - Parvenu au suprême Pontificat, Pie IX songea au pauvre pêcheur Bako, et lui envoya son portrait avec une somme égale à la première. Mais les anciennes piastres avaient fructifié. Bako était devenu riche. Profondément ému de la bonté du Saint-Père, il fit construire une chapelle dans l'endroit le plus apparent de son habitation, près de la mer, et y plaça l'image du saint et bien aimé Pontife.

Ce trait nous a été conservé par M. Chantrel dans une brochure intitulée : *Le roi Pie IX*. Il est aussi rapporté par Villefranche et par Saint-Albin.

De retour à Rome, l'abbé Mastaï fut admis à la préfecture et nommé président de l'hospice Saint-Michel. Il reprenait ainsi ses fonctions premières, mais sur un théâtre beaucoup plus vaste, car l'hospice Saint-Michel est un monde. Une grande désorganisation dans le service, un déficit considérable dans le budget, exigeaient tout d'abord des réformes. Le prélat y mit tous ses soins et révéla dans une complète restauration les qualités éminentes de l'administrateur. Après ce brillant coup d'essai, il fut jugé apte au gouvernement d'un diocèse, et ce fut l'archevêché de Spolète que Léon XII lui confia en 1827. La présidence de Saint-Michel ne l'avait pas plus enrichi que sa place d'auditeur au Chili. Pour solder les honoraires de ses bulles, il dut vendre une petite propriété qui lui restait encore.

### III. ARCHEVÊQUE DE SPOLETE – ÉVÊQUE D'IMOLA

Il fallait que le pape se connût en hommes pour fixer ainsi son choix : Spolète offrait au nouvel archevêque une position des plus délicates, tant sous le rapport religieux que sous le rapport social, et cet archevêque n'avait que trente-cinq ans. Après un moment de surprise, toutes les portes et tous les cœurs s'ouvrirent; et quand six ans plus tard, il fut transféré à un autre poste, les larmes, les prières des habitants de Spolète indiquèrent quels liens s'étaient formés entre le bercail et son pasteur.

Les premières années de son épiscopat, dit Louis Veillot, furent douces et sereines. A la veille des secousses de 1830, l'Europe et l'Italie jouissaient d'une certaine tranquillité. L'archevêque étudiait, poussait son clergé aux études, travaillait à l'amélioration matérielle et morale de son peuple ; missionnaire comme au Chili, patron des pauvres et des orphelins comme à Rome.

Entre autres institutions, il créa un orphelinat qui était, en même temps, une école gratuite pour les enfants à qui leurs parents ne pouvaient faire apprendre un métier. A Spolète aussi, on vit pour la première fois les révolutionnaires à l'œuvre. Durant les troubles de 1831, 4 000 insurgés, fuyant les Autrichiens, arrivèrent aux portes de Spolète, ville sans garnison et éloignée de tous secours.

Déjà le parti révolutionnaire menaçait spécialement les prêtres. L'archevêque n'abandonna point son troupeau. Nouveau Léon, il alla au devant de ces hommes exaltés. Avec beaucoup de fermeté, beaucoup de charité et beaucoup d'adresse, il leur persuada de rendre leurs armes et de demander pardon. Ils mirent à ses pieds plusieurs milliers de fusils et cinq pièces de canon. Ils lui rendirent encore un autre hommage. Pour les nourrir plus que pour les acheter, l'archevêque leur avait promis quelques milliers d'écus ; il voulut remettre cette somme à un certain Sercognani que les révoltés appelaient leur général ; mais ceux-ci n'y consentirent point et exigèrent que la distribution leur fût faite par l'archevêque lui-même. Preuve à la fois de leur estime pour le pontife et de leur confiance relative dans le chef qu'ils s'étaient donné.

Parmi les insurgés, on remarquait deux jeunes gens, héritiers de ces Bonaparte auxquels la Rome des papes avait offert un asile après la déchéance de Napoléon I<sup>er</sup>. L'aîné de ces jeunes gens périt dans l'insurrection, l'autre devait être un jour Napoléon III, le persécuteur de Pie IX.

Plusieurs fois, dans sa charité inépuisable, Mgr Mastaï alla jusqu'à se compromettre lui-même pour sauver des malheureux. Le fait suivant, qui se passa à Spolète, après les insurrections de 1832, en est une preuve irrécusable.

Un agent supérieur de la police romaine était parvenu à dresser la liste des principaux coupables. Avant d'expédier cette pièce à Rome, il vint avec orgueil la montrer à l'archevêque. Celui-ci, qui se regardait comme le père

<sup>3</sup> Extrait de Dublin-Review, vol. XXXIV, p. 469, cité par Mgr Wiseman : *Les quatre derniers papes*, p. 192.

de son troupeau et ne voulait pas en être le juge, lut d'un regard consterné la nomenclature funèbre : tout en la parcourant, il cherchait le moyen de sauver ses enfants. On était en hiver : il y avait du feu : l'expédient était tout naturel. Après avoir terminé sa lecture, l'archevêque, regardant l'agent avec un sourire de satisfaction :

« Mon pauvre enfant, lui dit-il, vous n'entendez rien à votre métier. Quand le loup veut dévorer les moutons, il ne vient pas prévenir le pasteur du troupeau. Avez-vous un double de cette pièce ?

- Non, Monseigneur.

- Eh bien ! voici ce que je vais en faire ».

En même temps, il jeta la pièce accusatrice dans les flammes. Ainsi la justice humaine était arrêtée par la charité du vertueux prélat. Mgr Mastai fut réprimandé. En effet, il avait commis une faute ; mais, comme on l'a fort bien remarqué, c'est une de ces fautes que font les saints, et que surtout les saints ne peuvent s'empêcher de faire.

En 1832, Grégoire XVI nomma Mgr Mastai évêque d'Imola. Quoique simple siège épiscopal, Imola était un poste des plus importants et en même temps des plus difficiles par sa position au centre des Romagnes. A cette province sans cesse agitée par l'esprit révolutionnaire, il fallait un pacificateur : là encore, le comte Mastai déploya ses admirables qualités du cœur et de l'esprit qui le rendaient maître de toutes les situations.

Il continua ses œuvres, fonda un collège pour les étudiants ecclésiastiques, deux orphelinats, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles, et fit venir de France les religieuses du Bon-Pasteur pour diriger un refuge de filles repenties, refuge soutenu à ses frais. « Son cœur, disait-il, était perpétuellement troublé à la pensée de ces pauvres brebis perdues qui demandent d'être ramenées au bercail ».

On a dit que le futur pontife était criblé de dettes. Ce qui est certain, c'est que ses ressources n'étaient nullement en rapport avec son infatigable charité. Pour lui, pour son train de maison, la plus stricte économie ; mais s'agissait-il de fonder une œuvre ou de soulager l'infortune, le cœur du prélat ne comptait plus.

Un trait pris entre mille. Peu de jours avant son départ de Spolète, une pauvre mère de famille tout en larmes vient se jeter à ses genoux : elle n'a pas de pain pour ses enfants. L'évêque la console, mais fouille en vain ses poches et ses tiroirs. Que faire ? L'hésitation ne fut pas longue ; sur la cheminée se trouvaient deux chandeliers d'argent. Mgr Mastai en prend un : « Tenez, dit-il à la pauvre femme, allez mettre en gage cet objet, je le retirerai... plus tard ; ayez soin de m'apporter et à moi seul la reconnaissance ». Il pensait, non sans inquiétude, aux remontrances de son vieux majordome.

La femme courut chez un orfèvre, reçut une certaine somme et, joyeuse porta du pain à ses enfants. Hélas ! la joie de la pauvre famille fut de courte durée. L'orfèvre, reconnaissant sur le flambeau les armes de l'évêché, flaira un vol et fit arrêter la mendicante qui garda le billet dans sa poche. Deux jours se passèrent. Le majordome s'informant des flambeaux pour les emballer, l'évêque lui avoua tout. A peine arrivé à Imola, quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il fut prévenu par le magistrat de Spolète du vol dont il avait été victime. « Mais c'est moi répondit-il au magistrat, qui ai mérité la prison ! » La pauvre femme fut mise en liberté et comblée de nouveaux bienfaits.

Le siège épiscopal d'Imola était considéré comme un acheminement rapide vers le cardinalat ; mais, accusé de libéralisme, et, de ce chef, mal noté à Rome, disait-on, le comte Mastai serait-il appelé à cette haute dignité qu'il n'ambitionnait, d'ailleurs, nullement ? Sa nomination *in petto* le 23 décembre 1839, suivie de la proclamation le 14 décembre 1840 fit voir que Grégoire XVI savait à quoi s'en tenir sur ce prétendu libéralisme.

Avant de suivre l'évêque d'Imola sur le nouveau théâtre où l'appellent la confiance et l'estime du Souverain Pontife, racontons encore un de ces traits où se peint toute la bonté de ce cœur de pontife.

A Imola, quoiqu'il fût entourée du respect et de l'affection publics, il n'échappait point à cette loi commune qui veut que le bien rencontre partout des contradicteurs et même des ennemis. Le gonfalonier (maire) de la ville s'était souvent montré hostile au pieux pontife et l'épouse de ce magistrat gémissait de cette attitude. En femme chrétienne, elle cherchait à adoucir son mari. Elle crut avoir trouvé un bon moyen. Un jour elle se présenta au palais épiscopal :

« Monseigneur, dit-elle, je viens solliciter une faveur. Je vais être mère dans quelque temps, daigneriez-vous consentir à être le parrain de mon enfant ? Mon mari, ajouta-t-elle, ne voudra jamais vous le demander, mais peut-être acceptera-t-il ce moyen de rétablir l'harmonie.

- Oh ! j'y consens volontiers répondit l'évêque, et, s'il le faut, j'irai moi-même prier votre mari ».

L'occasion s'offrit le lendemain. On devait tenir à l'évêché un Conseil pour l'administration de l'hospice de la ville ; le gonfalonier y assista. Après la réunion, l'évêque alla droit à lui, avec sa bienveillance ordinaire : « Cher comte, lui dit-il, recevez mes félicitations ; j'ai vu hier votre épouse, elle est venue me faire part de votre commun bonheur : vous allez donc bientôt compter un enfant de plus dans votre famille. C'est une grande joie que Dieu vous envoie ; je m'y associe de grand cœur. A propos, avez-vous choisi un parrain ?

- Pas encore, répond froidement le fonctionnaire.

- Tant mieux ! dit aussitôt l'évêque, dont le regard et la parole avaient pris un accent de bienveillance plus délicat ; tant mieux ! j'en ai un à vous présenter ; et c'est... moi.

- Vous ! vous ! jamais ! »

Puis, méconnaissant les règles de la plus simple politesse, le maire avait tourné le dos à l'évêque et s'était éloigné. Un mois après, l'évêque d'Imola était devenu Pie IX, et le gonfalonier recevait un billet contenant ces simples mots : « Vous avez refusé pour parrain l'évêque d'Imola, accepteriez-vous l'évêque de Rome ? »

Prenant aussitôt la poste, le gonfalonier accourut au Quirinal se jeter aux pieds du Saint-Père.

Tant de vertu et la si sage administration de son diocèse désignaient Mgr Mastai au cardinalat. Réserve in petto dans le Consistoire du 23 décembre 1839, il fut proclamé le 14 décembre 1840, et reçut le titre de Saint-Pierre et Saint-Marcellin.

Le nouveau cardinal dut venir à Rome pour recevoir le chapeau ; mais il ne fit qu'y paraître : il retourna bientôt à son diocèse qu'il croyait ne devoir jamais quitter. Mais Dieu en avait disposé autrement.

En 1846, Grégoire XVI mourut. De ce moment, à Rome et dans la province, le peuple plaça la tiare sur la tête de l'ancien aumônier de Saint-Michel. «Voilà le futur pape, disait-on en le voyant passer, Dieu nous le donnera». Seul, le cardinal était loin de prévoir qu'il pût être appelé à ce redoutable honneur.

Il arriva à Rome pour le Conclave, dans la soirée du 12 juin. Qui ne connaît le trait de la colombe blanche de Fossombrone, venant se poser sur la voiture du cardinal, tandis que la foule qui l'entourait poussait de joyeux : Evviva ! Dans cette gracieuse apparition, tous se plaisaient à voir un présage.

Enfin, le 14 juin, les cardinaux entrèrent au Conclave. Trois tours de scrutin eurent lieu et concentrèrent successivement toutes les voix sur le cardinal Mastai. Lui-même avait été désigné comme l'un des trois scrutateurs proclamant les votes.<sup>4</sup>

Au quatrième tour de scrutin, l'émotion fut vive parmi les cardinaux : c'était la suprême épreuve, qu'allait-il en résulter ?

«Le scrutin terminé, le dépouillement eut lieu : Mgr Mastai, ayant à ses côtés les deux autres scrutateurs, était debout près de la table sur laquelle devaient être déposés les bulletins. Son âme était dans une sorte d'effroi. Il redoutait le résultat de cette dernière épreuve que celle du matin ne lui faisait que trop pressentir. Tout le jour, entre le troisième et le quatrième tour de scrutin, il était resté en prière, demandant sans doute à Dieu de ne pas lui imposer une mission dont il ne se jugeait pas digne. Ce fut d'une main tremblante que l'archevêque-évêque d'Imola reçut les bulletins qu'on lui présentait ; il lut son nom dix-sept fois de suite. Au dix-huitième billet, apercevant encore son nom, un torrent de larmes jaillit de ses yeux, sa voix s'éteignit : «Mes Frères, murmura-t-il en sanglotant, ayez pitié de ma faiblesse, je ne suis pas digne...»

Invité à continuer, il répondit : «Je ne puis, remettez à un autre le soin de lire le reste des votes. La prière ne pouvait être exaucée sous peine de frapper de nullité l'élection. Les membres du Sacré-Collège le supplièrent de calmer son émotion et le firent asseoir en disant qu'on attendrait...»

Bientôt, raffermi par la prière, soutenu par la grâce venue d'en haut Mgr Mastai retourna aux bureaux et lut sur les bulletins trente-six fois son nom. Le cardinal archevêque-évêque d'Imola avait obtenu deux suffrages de plus que ne l'exigeaient les règles canoniques. Aussitôt, tous les cardinaux se levèrent de leurs sièges et proclamèrent le nouveau pape. La sonnette du cardinal-doyen annonça aux prélats assemblés aux portes de la chapelle que le pontife était nommé».

En mémoire de Pie VII, son bienfaiteur et son prédécesseur au siège d'Imola, le nouvel élu déclara prendre le nom de Pie.

Lorsque l'élection de Pie IX fut proclamée, il y eut à Rome un enthousiasme indescriptible, enthousiasme auquel le monde entier allait répondre par ses acclamations prolongées et ses souhaits les plus ardents. Quant au nouveau pontife, il écrivit à ses frères cette lettre dans laquelle se révèle son âme :

Rome, 16 juin, 11 h. 3/4 après midi.

Le bon Dieu, qui humilie et exalte, s'est plu à m'élever du néant à la plus sublime dignité de ce monde : que Sa très sainte volonté soit faite à jamais ! Je sens l'immense poids d'une telle charge; je sens également l'extrême insuffisance, pour ne pas dire l'absolue nullité de mes forces. Grand motif de prier; et vous aussi, priez pour moi. Le Conclave a duré quarante-huit heures. Si la ville veut faire, en cette circonstance, une démonstration publique, prenez les mesures nécessaires. Mon vif désir est que la somme qu'on y destinera soit employée à un objet d'utilité générale, suivant l'avis des chefs de la cité. Quant à vous, chers frères, je vous embrasse de tout mon cœur en Jésus-Christ. Et loin de vous réjouir, ayez compassion de votre frère, qui vous donne à tous sa bénédiction apostolique.

Rien, peut-être, a dit Louis Veuillot, n'égalait jamais l'hosanna des premiers jours de ce règne qui, sauf de rares intervalles, encore troublés, n'a été qu'une longue tempête... Le monde eut comme un éblouissement de tendresse.

Si l'avenir cessait d'être menaçant, on peut dire qu'il fut un instant caché à tous les yeux. Cependant, la Révolution continuait son œuvre, visant surtout l'autel puisque le trône avait plus ou moins pactisé avec elle. Malgré les ovations de son peuple, malgré les applaudissements des nations et de leur gouvernement, Pie IX pressentit l'orage prochain et terrible. Vicaire de Jésus-Christ, *le Christ sur terre*, comme disait sainte Catherine de Sienne, il devait s'affirmer dans tous ses actes roi et père. Tout en défendant avec un indomptable courage les droits de l'Eglise, il allait faire toutes les concessions, accorder toutes les libertés que permettrait sa conscience. Pie IX, en

---

<sup>4</sup> On a raconté à ce sujet une anecdote assez piquante, mais dont nous ne garantissons point l'authenticité. Parmi ceux que l'on croyait appelés au trône pontifical, les trois plus en vue étaient un Capucin très populaire, le cardinal Micara, le cardinal Lambruschini, qui passait pour être rien moins que prodigue, et enfin l'évêque d'Imola, bien connu, au contraire, pour sa générosité. Lambruschini demandant au Capucin-cardinal quelles étaient ses prévisions au sujet du futur élu, reçut cette réponse : «Si c'est le peuple qui décide, ce sera moi ; si c'est le diable, ce sera toi ; si c'est Dieu, ce sera Mastai»

effet, était ce pape réclamé pour «les temps nouveaux», non suivant le vœu de l'impiété ou du libéralisme, mais comme le souhaitent tous ceux qui ont vraiment souci des intérêts de l'Église, et des peuples.

Cependant, un mois après le couronnement, on trouvait étrange que Pie IX n'eut pas encore posé d'acte significatif. Rome temporise volontiers : elle ne fait rien sans avoir longuement réfléchi, sans avoir prévu les effets heureux ou fâcheux de ses mesures. La population romaine est, au contraire, prompt et mobile, vivant plus par la sensibilité que par la raison, et, pour la contenter, il faut des changements à vue. En présence de ce pape temporisateur, les Romains commençaient à crier : *Evviva Mastai* ! puis, faisant une pose et coupant en deux le nom de famille du pape, ils ajoutaient avec le brio expressif des populations méridionales : *Ma stai*, mais il s'arrête.

L'amnistie et les chemins de fer, étaient les deux choses qui occupaient le plus fortement l'opinion publique. A ce sujet, on avait répandu dans Rome l'anagramme suivant du nom du pape, dans laquelle se résumait l'espérance des Romains :

«A Giovanni-Maria Mastai Ferretti.  
Grati nomi, amnistia et ferrata via».

Le projet d'amnistier les condamnés politiques du précédent régime avait germé dans le cœur généreux de Pie IX, dès le jour de son élévation au pontificat mais, outre la nécessité de ne pas manquer aux égards dus à son prédécesseur, le nouveau pape ne devait-il pas ménager les susceptibilités des chefs d'Etat ? On objectait que le retour des exilés serait un ferment de discorde. Afin de discuter les objections et de ménager les préjugés, Pie IX convoqua, le 15 juillet, au Quirinal, une congrégation de cardinaux. Chacun d'eux, interrogé séparément, paraissait partager l'opinion du pontife ; mais lorsqu'on alla aux voix elles furent toutes opposantes et s'exprimèrent par des boules noires. Le pape résolut cette difficulté par un trait d'esprit qui était en même temps un acte de grand cœur ; il ôta sa calotte et, la posant sur les boules noires : «Les voilà blanches», dit-il, et le lendemain les murs du Quirinal portaient la proclamation de l'amnistie.

Tous les condamnés politiques furent donc amnistiés, à la condition de reconnaître le Souverain Pontife comme leur roi légitime et de le servir en loyaux sujets. Tous signèrent l'engagement, mais quelques-uns en y ajoutant des protestations trop exagérées pour être sincères.

Grégoire XVI, dit Louis Veuillot, trop pressé par les gouvernements pour pouvoir faire des concessions avec honneur, trop âgé pour accomplir avec succès de grands changements, trop attaqué pour sortir des voies de résistance et négliger la répression, avait dû tenir ferme jusqu'à son dernier jour. Son successeur, jeune et adoré, usa avec empressement de la faveur des circonstances qui lui donnait le temps, et du mouvement public qui semblait lui donner les cœurs.

En homme d'Etat qui sait jusqu'où il peut aller, en honnête homme qui ne veut pas trop redouter la trahison et l'ingratitude, Pie IX accorda des libertés désirées et en promit d'autres, ne demandant que le délai nécessaire pour les préparer.

Rome reçut une forte organisation municipale, l'État eut ses deux assemblées, sa garde civique, une loi électorale, une Consulte, un Conseil des ministres. Etendant comme Pontife suprême, son œuvre politique, Pie IX posa les bases d'une alliance commerciale avec les États voisins. Par là et par ses négociations avec l'Autriche, il espérait dégager l'Italie de son asservissement aux nations étrangères.

A tous ces bienfaits, les Révolutionnaires répondirent par la trahison. Voulant que Pie IX réformât ses Etats aux dépens de l'autorité, les Sociétés secrètes lancèrent le mot d'ordre pour déclarer au pape une guerre dont l'hypocrisie fut l'arme préférée. Vincent Gioberti et le grand conspirateur Mazzini en donnèrent le signal, les amnistiés s'y distinguèrent.

De l'enthousiasme populaire qui avait éclaté au lendemain du pardon que Pie IX leur avait accordé, ils firent, dit encore L. Veuillot, une émeute permanente, l'émeute des ovations. Fleurs, témoignages d'amour, hurlements de joie, rien, pas même la communion sacrilège, ne fut épargné pour séduire le Pontife et le forcer à abdiquer ses droits en sanctionnant les doctrines de la secte. Pie IX avait résolu de faire à son peuple une large part de liberté. Il ne voulait cesser ni d'être pontife, ni d'être roi, ni d'être père.

«Jamais, entendez-vous bien, disait-il aux chefs de la garde civique, jamais il ne sera dit que Pie IX a consenti à des choses contraires à son devoir. Si on voulait m'y contraindre, si je me voyais abandonné des hommes que j'ai tant aimés et pour qui j'ai tout fait, je ne céderais pas, je me jetterais dans les bras de la Providence qui, elle, ne m'abandonnera pas».

Un soir, le peuple s'était porté au Quirinal pour demander sa bénédiction. Une voix cria : «Plus de prêtres aux affaires !» Pie IX laissa tomber sa main déjà levée pour bénir, et, de cette voix sonore qui lui permettait de se faire entendre jusqu'aux extrémités de la place Saint-Pierre, il s'écria :

«Certains avis où je ne reconnais pas le cœur de mon peuple sont proférés par des gens inconnus. Je ne puis, je ne dois, je ne veux les entendre. Ainsi donc, à la condition que vous serez fidèles au Pontife et à l'Église.....

- Oui, Oui, nous le jurons ! cria la foule.

- A cette condition, reprit Pie IX, je prie Dieu de vous bénir, comme je vous bénis tous du fond du cœur».

Le peuple s'inclina, retrouvant sa pieuse affection, et nul démagogue n'eut osé en ce moment à essayer une protestation.

C'est alors que la Franc-Maçonnerie voulut contraindre le doux Pontife à travailler à l'affranchissement de l'Italie par une guerre offensive contre l'Autriche ; il s'y refusa. Furieuse, mais dissimulant encore, la secte interpréta les paroles du Saint-Père comme un encouragement. Pie IX protesta aussitôt, déclarant que ses efforts, «complètement étrangers à toute vue d'une politique humaine, ne tendaient qu'à la diffusion de la très sainte religion du

Christ». S'il désirait que les princes «gardant les lois de la justice, marchant suivant la volonté de Dieu, et défendant les droits et la liberté de la Sainte Eglise, ne cessassent jamais, par devoir de religion comme par humanité, de travailler au bonheur et à la prospérité de leurs peuples», il n'avait pas cependant cessé de «rappeler l'obéissance qui est due aux pouvoirs, obéissance de laquelle personne ne peut jamais s'écarter sans crime, si ce n'est dans le cas où il serait peut-être ordonné quelque chose de contraire aux lois de Dieu et de l'Eglise».

Et tandis que l'Europe était en feu, que la Révolution renversait Louis-Philippe, chassait l'empereur d'Autriche, bouleversait la Suisse et l'Allemagne, Pie IX ne cessait de faire entendre des paroles de paix.

Ces déclarations, sans cesse renouvelées, condamnaient les actes de la Révolution et niaient radicalement ce qu'on peut appeler sa doctrine intérieure. Elles dépopularisaient Pie IX ; mais, ce qu'il perdait du côté de l'opinion ignorante ou violentée, il le retrouvait au centuple dans l'appui de la conscience.

Vaincus, les démagogues romains jetèrent le masque. Il ne leur restait plus que le crime. Le ministre du Pape, Rossi, fut assassiné. Cet homme, jadis lié aux Révolutionnaires, aimait vraiment l'Italie. Comprenant enfin que la cause de la liberté italienne était la cause même de la Papauté, il eut la gloire de donner sa vie pour la vérité qu'il avait longtemps méconnue. L'assassin le frappa sur le seuil de la Chambre des députés, à la vue, pour ainsi dire, de 200 misérables prétendus représentants du peuple romain les uns complices du meurtre, les autres lâchement terrifiés. Aucun ne se leva pour secouer le sang qui rejaillissait sur eux. Aucun n'osa dire que ce coup de poignard venait d'abattre la Constitution Romaine. Le lendemain, le Quirinal fut envahi, les balles qui sifflaient autour du Pontife tuèrent un de ses camériers. Le Pape, dépossédé en fait, prisonnier, n'ayant au sein de son peuple armé par lui d'autre appui que les représentants des nations catholiques, pensa à fuir pour sauver sa liberté pontificale et épargner aux Romains la responsabilité d'un de ces crimes que Dieu ne punit pas seulement sur les coupables, mais sur leurs enfants.

#### IV. L'EXIL - ÉVASION - ÉMOTIONS DE VOYAGE - ARRIVÉE A GAËTE

Au milieu de ces perturbations suscitées par la Franc-Maçonnerie aux ordres de Mazzini, le peuple, le vrai peuple restait fidèle à son Pontife et à son roi.

Dans le courant de l'été 1846, lorsque Pie IX habitait encore le Quirinal, un paysan se présenta à la porte du palais, et demanda avec instance à voir le pape. On lui répondit que le pape ne recevait personne en ce moment, qu'il ferait bien de renoncer à son projet.

«Point du tout, répondit le bonhomme, je veux voir le pape et je veux lui parler ; et s'il faut attendre jusqu'à demain, je coucherai plutôt devant la Porte !»

Le pape, informé de l'arrivée de cet homme et de sa résolution, ordonna de l'introduire. Quel ne fut pas son étonnement, quand il reconnut son frère de lait ! Il l'accueillit avec amitié, et après lui avoir demandé des nouvelles de sa mère nourrice et de son village, le Saint-Père le questionna sur le motif de sa visite.

«Saint-Père, dit le villageois, je ne manque de rien, et je suis venu pour avoir le plaisir de vous voir, et pour veiller sur les jours de Votre Sainteté.

- Mais, mon fils, lui répondit Pie IX en souriant, j'ai déjà bien assez de gardiens.

- Alors, répliqua le paysan, donnez-moi quelque emploi, car je veux être à votre service quand même, et avoir la consolation de vous voir tous les jours».

Cependant, le Pontife dont Mazzini avait voulu, selon son expression sacrilège, «faire un bœuf gras politique, en l'étouffant sous les fleurs», voyait approcher l'heure où il ne serait plus possible d'arrêter le torrent révolutionnaire. Bientôt, il dut se résigner à suivre le conseil du Maître : «Quand ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre». Pie IX, méconnu, dut songer à se soustraire, par la fuite, aux audaces de la Révolution triomphante. Il hésitait cependant à prendre cette détermination si importante, lorsqu'un incident, où il crut voir un avertissement du ciel, vint fixer ses irrésolutions. Dans la soirée du 22 novembre, il reçut, d'une main inconnue, une lettre et un petit paquet envoyés par Mgr Pierre Chatrousse, évêque de Valence. La lettre portait :

Très Saint-Père,

Pendant les pérégrinations de son exil en France, et surtout à Valence où il est mort, et où reposent son cœur et ses entrailles, le grand Pie VI portait la Très Sainte Eucharistie suspendue sur sa poitrine ou sur celle des prélats domestiques qui étaient dans sa voiture. Il puisait alors dans cet auguste Sacrement une lumière pour sa conduite, une force pour ses souffrances, une consolation pour ses douleurs, attendant qu'il y trouvât le Viatique pour son éternité.

Je suis possesseur d'une manière certaine et authentique de la petite *pixyde* qui servait à un si religieux, si touchant, si mémorable usage ; j'ose en faire hommage à Votre Sainteté. Héritier du nom, du siège, des vertus, du courage et presque des tribulations du grand Pie VI, vous attacherez peut-être quelque prix à cette modeste et intéressante relique qui, je l'espère, ne recevra pas la même destination. Cependant, qui connaît les desseins de Dieu, dans les épreuves que sa Providence ménage à Votre Sainteté ? Je laisse la *pixyde* dans le petit sac de soie qui la contenait, et qui servait à Pie VI ; il est absolument dans le même état que lorsqu'il était suspendu à la poitrine de l'immortel Pontife.

Pie IX considéra longtemps la pieuse relique, puis, la baisant avec larmes, il la suspendit pieusement à son cou, et, nouveau pèlerin apostolique, il s'abandonna comme Pie VI à la volonté de la Providence.

Dans l'intervalle, les meneurs précipitaient la Révolution. Après Rossi, lâchement assassiné sur l'escalier de l'Assemblée ce fut le tour de Mgr Palma, qui tombait, sous le poignard des conjurés au palais même du Quirinal. Pie

IX, sublime dans sa confiance en Dieu et puisant sa force dans la prière, restait inébranlable; mais il fallut céder à la force malgré le dévouement du Corps diplomatique qui fut admirable dans cette occasion, le pape devint prisonnier dans son propre palais et soumis à une surveillance sévère. Une garde civique fut placée près de ses appartements. Comment tromper cette surveillance, comment mettre à l'abri de la franc-maçonnerie, prête à tous les crimes, une vie si précieuse ?

Les ambassadeurs concertèrent avec Pie IX les moyens d'évasion ; les ministres plénipotentiaires de France et de Bavière prêtèrent à l'exécution le meilleur concours ; la femme de ce dernier comtesse de Spaur, née Giraud, et d'origine française entra pour une grande part dans l'entreprise, dont elle s'est fait depuis le sympathique historien. Nous allons suivre et abrégé son récit.

Le jour avait été pris pour le 24 novembre. Vers 5 heures du soir, le duc d'Harcourt se présenta au Quirinal en voiture de gala, précédé de piqueurs. Pour affaires urgentes de la plus haute importance, il demanda à être admis immédiatement à l'audience du Saint-Père. On avait bien quelque envie de le contrarier, mais le duc parlait haut et l'ambassadeur de la République fut introduit dans le cabinet de travail du Souverain Pontife, où on le laissa seul avec Pie IX. En apparence, la conférence dura deux heures ; le duc d'Harcourt lut à haute voix les dépêches et les discuta en haussant le ton, comme quelqu'un qui s'échauffe. Le bruit de la discussion parvenait jusqu'à l'anti-chambre et rassurait les geôliers du Pape. A la fin, le duc d'Harcourt baissa graduellement la voix, sortit doucement de la chambre, passa devant les gardiens et les sentinelles et leur signifia d'une voix impérieuse que le pape, ayant besoin de repos, se mettait au lit, qu'il fallait surtout se garder de le déranger. Les geôliers s'inclinèrent devant la parole de la France. Le duc retourna en voiture de gala jusqu'à l'ambassade où l'attendait la chaise de poste qui devait l'aider à rejoindre le fugitif.

La réalité ne répondait pas aux apparences. A peine le duc avait-il été introduit dans l'appartement du pape, que Pie IX avait quitté la soutane et la calotte blanches, ainsi que les souliers de maroquin rouge avec la croix dorée sur l'empaigne ; il s'était vêtu en simple prêtre, soutane noire, manteau très large et grandes lunettes.

Pie IX n'avait point oublié la custode de Pie VI renfermant le Saint-Sacrement ; c'était sa plus précieuse sauvegarde

De son côté, le valet de chambre Filippini prenait sous son manteau un petit paquet contenant les choses indispensables, le bréviaire, les sceaux, quelques papiers, un peu de linge et une boîte contenant des médailles d'or. Après une courte mais fortifiante prière, où le Pontife versa quelques larmes, Pie IX et son fourrier descendirent par le corridor des Suisses. Mais depuis nombre d'années la porte de ce corridor, toujours fermée, n'avait point servi ; elle refusa de s'ouvrir, et de guerre lasse le pape était rentré dans ses appartements, quand enfin la porte céda. Une vieille voiture attendait ; on l'avait fait circuler les jours précédents pour dérouter les soupçons. «Bonsoir, camarades», cria Filippini aux officiers de la garde civique qui tenaient la porte. - Bonsoir; Filippini», répondirent-ils, sans accorder aucune attention au compagnon en manteau noir. La garde n'avait rien remarqué ; la voiture parvint au Forum de Trajan, passa devant le Colisée et atteignit l'église des Saints-Pierre-et-Marcellin.

Devant l'église attendait l'équipage de l'ambassadeur de Bavière, le Comte de Spaur. Afin de sortir sans difficulté, le comte avait prétexté un voyage nécessaire à la cour de Naples.

Dès que le pape parut, il le fit monter dans sa voiture et les chevaux partirent par la porte San-Giovanni.

- Qui vive ? cria la sentinelle

- L'ambassadeur de Bavière et le docteur Alertz

- Où allez-vous ?

- A Albano.

- Passez».

Pie IX était hors de Rome. Il jeta un regard sur sa chère cité, poussa un profond soupir et ne prononça plus une parole jusqu'à Albano. Cependant, continue la Comtesse de Spaur, nous étions à Albano depuis le matin ; nous passions des heures fort tristes et fort pénibles, je dis nous, puisque j'étais avec mon fils, et son gouverneur, le P. Liebl.

Trois heures étaient passées, 4 heures sonnèrent ; cependant le comte n'arrivait pas. Le garçon d'auberge vint m'annoncer que le dîner était prêt depuis longtemps ; alors, faisant semblant de croire que quelque affaire imprévue avait retenu mon mari contre son attente, nous nous mimes à table où je ne vis ni ne goûtait rien de ce qui fut servi. Au sortir de ce dîner, je me mis à calculer les heures avec terreur, attendant à chaque instant, dans mon angoisse, le moment où quelqu'un arriverait de la part du comte.

Mais bientôt j'entendis la voix bien connue du domestique de celui-ci, qui nous apprit enfin que le comte était arrivé à La Riccia, où il nous attendait. Aussitôt, je donnai les ordres pour le départ.

La nuit était avancée, l'obscurité profonde : la pluie nous menaçait ; tout à coup j'entendis un coup de sifflet fort aigu ! je crus que nous étions perdu. Au second coup de sifflet, la voiture s'arrête : j'avance la tête hors la portière pour voir et m'informer, mais je reconnus l'uniforme d'un carabinier.

Cependant je repris courage lorsque cet homme m'adressant la parole d'un ton obséquieux me dit : «Votre Excellence demande-t-elle quelque chose ?» Je compris que ce soldat avait été posté là pour garder la route et que peut-être les coups de sifflet étaient un signal convenu entre les carabiniers et les postillons.

Je reconnus distinctement mon mari au milieu d'un groupe d'hommes en uniforme. Enfin nous partîmes en voiture. Il était 10 heures du soir.

Pendant la route, le pape ne cessa d'adresser à Dieu des prières pour ses persécuteurs, et de réciter le bréviaire avec le P. Liebl

A 5 h. 3/4 du matin, nous arrivâmes à Terracine : peu de moments après en être sortis, il me demanda de l'avertir quand nous serions à la frontière des deux États. Et, lorsqu'il eut entendu de ma bouche : «Saint-Père, nous y sommes» ; pensant être arrivé en lieu sûr, le cœur ému sans doute de profonds et sublimes sentiments, il versa des larmes et rendit grâce au Dieu de miséricorde en récitant le cantique consacré à la reconnaissance par la coutume de l'Eglise.

Parvenus à un mille de la ville de Mola, nous vîmes venir deux personnes au-devant de notre voiture; elles ouvrirent la portière du côté du Pape, et lui prirent les mains, qu'elles baignèrent de larmes. L'une de ces deux personnes était le chevalier Arnao, secrétaire de l'ambassade d'Espagne ; l'autre, bien qu'elle ne me parût pas tout à fait inconnue, était affublée d'une si énorme cravate écarlate autour du cou et d'un costume si nouveau, que je ne me remis son nom que lorsque le Saint-Père s'écria en se croisant les bras : «Je vous rends grâce, Seigneur, d'avoir aussi conduit ici, sain et sauf, le cardinal Antonelli».

Arrivés à Mola di Gaëta, nous descendîmes tous à l'auberge dite de Cicéron, où le cardinal Antonelli et le chevalier Arnao ne tardèrent pas à nous rejoindre. Il était 10 heures du matin. Le Pape et le comte de Spaur montèrent les premiers ; nous les suivîmes, ainsi qu'un jeune homme dont le visage disparaissait sous sa barbe et ses favoris. Je le considérais avec inquiétude, lorsque je fus rassuré par le cardinal, qui m'apprit que c'était le comte Mastai, neveu du pape qui, depuis le jour d'avant le départ de Sa Sainteté était venu à Mola di Gaëta sous prétexte d'une partie de plaisirs.

Personne n'entra dans la chambre du pape, sinon le comte de Spaur, le chevalier Arnao et le cardinal, qui fit apporter quelque nourriture au Saint-Père. Après Sa Sainteté, nous fîmes une collation, la première pour moi depuis ces trois jours de jeûne. Au sortir de table, les deux nouveaux venus retournèrent prendre les ordres du pape qui voulut rester caché et ignoré le plus possible, jusqu'à ce que la nouvelle de son arrivée fût parvenue, au roi de Naples.

A cette fin le Saint-Père lui écrivit la lettre qu'on va lire :

«Sire,

Le pontife romain, le Vicaire de Jésus-Christ, le Souverain des États du Saint-Siège, s'est trouvé forcé par les circonstances d'abandonner sa capitale, afin de ne point compromettre sa dignité, et pour éviter d'approuver par son silence les excès qui se sont commis et qui se commettent à Rome. Il est à Gaëte, mais il y est pour peu de temps, ne voulant compromettre en aucune façon ni Votre Majesté ni le repos de ses peuples.

Le comte de Spaur aura l'honneur de présenter cette lettre à Votre Majesté, et lui dira ce que le manque de temps ne me permet pas de lui exprimer relativement au lieu où le pape compte se rendre incessamment.

Dans la quiétude d'esprit, et avec la plus profonde résignation aux décrets de Dieu, il envoie à Votre Majesté, à sa royale épouse, à sa famille la bénédiction apostolique.

Mola di Gaëta, 25 novembre 1848

Pius Papa Nonus».

## V. NOBLE CONDUITE DU ROI DE NAPLES - LE PAPE A GAETE

C'était à Naples, le 26 novembre 1848, à 11 heures du soir. Le nonce Garibaldi rentrait dans ses appartements, lorsque l'ambassadeur de Bavière force, pour ainsi dire, la porte de sa chambre et dit :

«Monseigneur, le roi est-il à Naples ?

- Oui, mais arrivé dans la journée, il repart demain pour Caserte.

- Il faut que je le voie...

- Demain ?

- Tout de suite, ce soir, à l'instant même.

- Ce soir ? y pensez-vous comte ?

- Il le faut, Monseigneur, et je compte sur vous pour être présenté,

- Vous ne savez donc pas l'heure qu'il est ?

- Il est 11 heures et 5 minutes. Il sera minuit avant que nous soyons au palais.

- Il serait une heure, qu'il faudrait que je visse le roi.

- Mais encore une fois, comte, réfléchissez donc : le roi sera couché.

- Nous le ferons lever.

Pour le coup, le nonce crut que l'ambassadeur avait perdu la tête.

«Faire relever le roi, Monsieur de Spaur ! s'écria-t-il.

- Oui, Monseigneur, si le roi était couché».

Alors, le comte ouvrant son portefeuille, en sortit un pli cacheté aux armes pontificales et à l'adresse du roi, puis le montrant à Mgr Garibaldi

- Reconnaissez-vous, lui demanda-t-il, cette écriture et ce sceau ?

- C'est l'écriture et le sceau de Sa Sainteté, répondit le nonce avec un cri de surprise.

- Oui, Monseigneur, vous voyez donc bien que je dois être immédiatement présenté au roi.

- Monsieur le comte !

- Monseigneur, en ce moment les minutes sont des heures, et au nom de Sa Sainteté, je vous rends responsable de celles que nous perdrons».

Minuit allait sonner lorsque le nonce, introduit au palais, fut admis devant le roi.

- Sire, dit alors le ministre de Bavière en s'inclinant devant Ferdinand II, pardonnez-moi de me présenter à cette heure devant Votre Majesté, je vous apporte la nouvelle d'événements très graves, vous la trouverez dans cette lettre de Sa Sainteté.

Le roi des Deux-Siciles parcourut cette lettre rapidement, le cœur plein de sanglots et les yeux remplis de larmes, son émotion gagna le comte de Spaur qui, debout dans sa haute taille, les bras croisés sur la poitrine, attendait la réponse du roi.

- Monsieur le comte, lui dit Ferdinand II, revenez dans six heures, la réponse sera prête.

Le comte prit congé du roi et rejoignit le nonce auquel seulement alors il confia le contenu des dépêches qu'il avait remises à. Sa Majesté.

«Dieu soit loué, s'écria Mgr Garibaldi, en se jetant dans les bras du comte, Pie IX est sauvé !»

A cette heure avancée de la nuit, le roi, après avoir fait part à la reine de la lettre de Sa Sainteté et de ses intentions, fit immédiatement chauffer les deux frégates à vapeur le *Tancredi* et le *Robert* et embarquer à leur bord un bataillon du 1<sup>er</sup> régiment des grenadiers de la garde et un bataillon du 9<sup>ème</sup> régiment de ligne. Puis, descendant aux plus petits détails, il s'occupa avec activité de faire transporter sur les deux bâtiments tout ce qui lui parut nécessaire au service du pape.

Quelques heures après lorsque le comte de Spaur se présenta pour recevoir la réponse de Sa Majesté : «Nous la porterons ensemble» lui dit le roi. Et comme tout était prêt pour le départ, il pria le ministre de Bavière de le suivre et monta sur le *Tancredi*, avec la reine, le comte d'Aquila, le comte Trapani, l'infant don Sébastien et une suite nombreuse. Quelques instants après, les canons des forts tonnèrent : la flottille royale volait à toute vapeur sur les flots de la mer.

Pendant ce temps-là, l'auguste exilé cherchant dans Gaëte une hospitalité provisoire, se présentait au palais épiscopal. Malheureusement l'évêque était absent, et un serviteur, plus fidèle que perspicace, refusa d'ouvrir la porte, malgré l'insistance des compagnons de Pie IX.

- Si vous nous connaissiez, dit le Saint-Père lui-même, vous nous recevriez avec empressement.

- C'est justement parce que je ne vous connais pas, répliqua le Napolitain, que je ne peux pas vous recevoir.

Force fut aux voyageurs de s'installer dans une auberge où de nouveaux incidents vinrent encore les troubler. Pendant que le gouverneur de la citadelle, ignorant aussi, lui, quels hôtes augustes il abritait, ne cachait pas ses inquiétudes, soudain, continue M<sup>me</sup> de Spaur, trois messagers vinrent coup sur coup ; ils lui annoncèrent qu'on voyait en mer des bâtiments portant le pavillon napolitain ; puis qu'on apercevait le signal qui indiquait un transport de troupes ; enfin, on l'avertit qu'ils amenaient une personne de la famille royale.

Il faisait beau voir la surprise du bon général Gross, qui, depuis la veille au soir, n'avait vu arriver que des choses absolument nouvelles et inexplicables. Hors de lui, il s'informait, il questionnait.

- Mais que veut dire tout ce qui se passe ? que vient faire ici cette troupe que je n'ai point appelée ? et quelle est donc la personne royale qui arrive à Gaëte ?

Tandis que ces idées et bien d'autres lui passent par l'esprit, un officier vient lui dire que le roi lui-même descend à terre. A cette dernière nouvelle, abandonner sa compagnie et courir au port pour assister au débarquement du roi, tout cela fut fait en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

A peine descendu sur le quai, le roi aperçut le commandant de la place et lui dit :

- Général, où est le pape ?

- Sire, je pense que le pape est à Rome.

- Comment, répliqua le roi, le pape est à Gaëte depuis vingt-quatre heures et vous l'ignoriez !

Alors, le chevalier Arnao, qui se trouvait là avec Antonelli, s'avança au-devant du roi pour lui donner l'explication convenable. Il lui dit que le pape se trouvait encore incognito et caché à la taverne du Jardin.

Le roi chargea le cardinal et M. Arnao de conduire secrètement le pape au pavillon royal, tandis que lui de son côté, s'y rendrait à pied par un autre chemin.

Le pape arriva au palais comme un simple ecclésiastique. Mais, dès l'escalier, il trouva à genoux le roi, ses trois frères, son beau-frère don Sébastien d'Espagne, la reine, la famille royale, toute la cour, pleurant de joie et d'attendrissement et bénissant Dieu qui avait enfin daigné mettre un terme aux tribulations de Son Vicaire.

Au lendemain de ce jour mémorable, une autre scène non moins attendrissante avait lieu. Pie IX s'était fait conduire à la principale église de Gaëte pour y remercier Dieu. Le roi de Naples et toute sa cour s'y étaient également rendus. Le Saint-Sacrement était exposé. Le Saint-Père venait de s'approcher de l'autel. Il allait bénir la pieuse assistance avec la Sainte Eucharistie, quand tout à coup on l'entendit, d'une voix tremblante par l'émotion, adresser à Dieu cette prière :

«Dieu éternel, notre auguste Père et Seigneur, voici à Vos pieds Votre Vicaire, qui, bien qu'indigne, Vous supplie, de toute son âme, de verser sur lui, de la hauteur du trône resplendissant où Vous êtes assis, Votre large bénédiction. Dieu grand ! dirigez ses pas, sanctifiez ses intentions, conduisez son esprit, gouvernez ses œuvres. Puisse-t-il ici, où Vous l'avez conduit dans Vos voies admirables et dans toute autre partie de Votre bercail où il devra se trouver, puisse-t-il être un digne instrument de Votre gloire et de celle de Votre Église, en butte, hélas ! aux coups de Vos ennemis !

Si, pour apaiser Votre colère, justement soulevée, à la suite de tant d'indignités qui se commettent par la parole, par la presse, par les actions, la propre vie de Votre dévoué serviteur peut être un holocauste agréable à Votre cœur, dès ce moment il Vous la consacre... Bénissez, Seigneur, le souverain qui est ici prosterné avec nous ; bénissez sa compagne ; bénissez sa famille !

Bénissez, avec les cardinaux, tout l'épiscopat et le clergé de l'univers, afin que tous accomplissent, dans les voies si douces de Votre loi, l'œuvre salutaire de la sanctification des peuples. Alors, nous pourrions espérer, non seulement d'être sauvés, dans ce pèlerinage mortel, des embûches de l'impie et des pièges du tentateur, mais aussi de pouvoir mettre le pied dans l'asile de l'éternelle sécurité : *Ut hic et in æternum, te auxiliante, salvi et liberi esse mereamur*».

Tandis que se déroulaient à Gaëte ces spectacles touchants, Rome, veuve de son Pontife et de son roi, était plongée dans la stupeur. Le maître du palais, le marquis Sachetti, avait fait afficher, le jour même, sur les murs de la ville la nouvelle du départ de Pie IX.

Aussitôt, le Ministère, les Chambres, le *Cercle populaire* nommèrent des délégués chargés d'aller supplier le pape de revenir. Ils sentaient bien que cette absence jetait devant le peuple un discrédit mortel sur leur pouvoir usurpé. Les délégués partirent mais arrivés à la frontière napolitaine, ils furent arrêtés par la police et priés de retourner à Rome. Ils revinrent assez honteux.

Cependant Mazzini établissait son joug sur la ville des papes. Des clubs se formaient çà et là, et aux démocrates italiens déjà réunis à Rome, se joignirent bientôt des auxiliaires français. Le *Cercle populaire*, dirigé par Bonaparte Canino, fit nommer une *Junte* gouvernementale, sorte de gouvernement provisoire, composé de Galetti, de Rusponi aux Affaires étrangères, Berti-Fichat à l'Intérieur, Sturbinetti à l'Instruction publique, Manzoni aux Finances, Lazzarini à la Justice et Montecchi aux Travaux publics. Mazzini, caché dans les coulisses, faisait mouvoir ces pantins politiques et restait le chef occulte mais tout-puissant de la Révolution.

Bientôt, arriva de New-York un ancien marchand de cigares, Gênois jadis expatrié et pour cause, le général Avezzana. Dans un discours célèbre, il s'était écrié : «Mon état c'est d'être républicain : ma marraine, c'est la Révolution !» Il n'en fallait pas davantage ; pareil certificat lui tint lieu d'autres titres : Avezzana fut d'emblée nommé ministre de la Guerre à la place de Galetti.

Mazzini, qui connaissait le côté faible des Italiens, les flattait dans leurs instincts vaniteux et il multipliait les spectacles. Les fêtes succédaient aux représentations avec des mises en scènes grandioses. Et quels théâtres ! et quels décors ! Le Vatican, le Forum, la Place du Peuple, Saint-Pierre, le Capitole, le Colisée, le Corso !

Un jour, il leur fit célébrer l'anniversaire de la fondation de Rome. Les fêtes eurent lieu au Colisée, dont les ruines imposantes étaient éclairées aux feux de Bengale. Le démagogue ne cessait de rappeler aux Romains qu'ils étaient bien toujours le peuple-roi que leurs ancêtres avaient dicté des lois au monde entier et civilisé l'univers. Il ne fut pas difficile au rusé Gênois de convaincre ses auditeurs qui se prêtaient du reste le mieux du monde à ses flagorneries, qu'ils étaient les vieux Romains eux-mêmes.

En revenant de ces fêtes, le peuple romain n'était donc pas éloigné de se prendre au sérieux et de se croire invincible. Toutefois, cette excitation poétique ne devait pas se soutenir longtemps, et nous dirons comment elle tomba tout à fait devant les baïonnettes françaises qui déjà s'annonçaient du côté de Civita-Vecchia. La lutte allait recommencer sournoise et impitoyable. Mais, avant de l'étudier, revenons à Gaëte et voyons comment Pie IX, tout en suivant d'un œil inquiet ce qui se passait dans sa capitale, utilisait les heures de son exil.

## **VI. SÉJOUR DU PAPE A GAËTE - PROTESTATIONS - LETTRE ENCYCLIQUE CONCERNANT L'IMMACULÉE CONCEPTION - LES GOUVERNEMENT S'ÉMEUVENT – RÔLE DE LA FRANCE – RETOUR A ROME**

En arrivant à Gaëte, Pie IX, la douce colombe chassée de son nid, n'avait pas encore fixé le lieu de sa résidence. Mais l'accueil qu'il reçut de la population et du prince, la royale hospitalité qui lui fut préparée dans le palais même du gouverneur, ne lui laissèrent pas le choix d'un autre refuge. C'est à peine si, avant de regagner Rome il alla passer quelques jours à Portici, mais pour des causes politiques.

Trois actes d'une grande importance signalèrent principalement son séjour à Gaëte.

Le premier fut une proclamation adressée à ses sujets et datée du 1<sup>er</sup> janvier 1849. Dans cette proclamation, après avoir avoué avec douceur et mansuétude qu'il avait espéré jusque-là que le remords saisiserait enfin des fils égarés et si coupables envers lui, Pie IX déclare que, les voyant chaque jour se livrer à de nouveaux excès, il est contraint de faire appel contre eux à la puissance redoutable et suprême dont il est dépositaire, et de s'armer du glaive spirituel que Jésus-Christ a mis en la main de Son Vicaire ; et il fulmine l'excommunication contre tous ceux qui ont pris une part active à la Révolution. Puis, comme attristé de la légitime rigueur à laquelle il a été obligé de recourir et de la juste défense qu'il vient de prendre de sa cause, qui est celle de Dieu, le Pontife termine par des promesses de miséricorde et de pardon pour les coupables repentants par des vœux pour que ses fils soient rendus à son amour.

Le second acte est une protestation solennelle que le Souverain Pontife fit, le 14 février suivant, devant le Corps diplomatique accouru près de lui.

Dans cette protestation, s'unissant aux désirs et aux plaintes de ses véritable sujets contre les factieux, qui venaient dans un décret de leur assemblée, de proclamer le pape déchu, de droit et de fait, du gouvernement temporel de l'État romain, Pie IX, en appelait à tous les souverains du monde.

Enfin le troisième acte est une lettre encyclique que le Saint-Père adressa, le 2 février, à tous les évêques de l'univers catholique, au sujet de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie.

«Dès les premiers jours, disait le pieux Pontife, où, élevé sans aucun mérite de Notre part, mais par un secret dessein de la divine Providence, sur la Chaire suprême du Prince des apôtres, Nous avons pris en main le gouvernail de l'Eglise entière, Nous avons été touché d'une souveraine consolation, Vénérables Frères, lorsque Nous

avons su de quelle manière merveilleuse, sous le pontificat de Notre prédécesseur Grégoire XVI, de vénérable mémoire, s'est réveillé dans tout l'univers catholique l'ardent désir de voir enfin décréter, par un jugement solennel du Saint-Siège, que la Très Sainte Mère de Dieu, qui est aussi notre tendre Mère à tous, l'Immaculée Vierge Marie, a été conçue sans la tache originelle. Ce très pieux désir est clairement et manifestement attesté et démontré par les demandes incessantes présentées tant à Notre prédécesseur qu'à Nous-même, et dans lesquelles les plus illustres Prélats, les plus vénérables Chapitres canoniaux et les Congrégations religieuses, notamment l'Ordre insigné des Frères-Prêcheurs, ont sollicité à l'envi qu'il fut permis d'ajouter et de prononcer hautement et publiquement dans la liturgie sacrée, et surtout dans la préface de la Messe de la Conception de la Bienheureuse Vierge, ce mot : *Immaculée*.

La définition de ce dogme, cinq ans plus tard, devait être, ainsi que nous le dirons plus loin, le plus grand acte de ce merveilleux pontificat.

Pendant les dix-sept mois que dura l'exil de son souverain, «Rome ne fut plus qu'un club à la merci de fous furieux et de vils scélérats». Mazzini régnait. On croit rêver en lisant le récit des atrocités qui firent répandre tant de sang et de larmes, non seulement à Rome, mais dans les villes d'Imola, de Sinigaglia, d'Ancône, de Lorette. Le clergé fut persécuté, plusieurs de ses membres égorgés. Pour mieux tromper le peuple fidèle, malgré tout, à sa religion, les triumvirs se servirent de prêtres indignes pour célébrer les cérémonies pontificales.

Malgré ces parricides, la république romaine de 1849 fut proprement, dit Louis Veuillot, un carnaval de larrons, très ignominieux, très malfaisants, très ridicules.

Cette sinistre orgie ne pouvait donc durer. Le monde s'émut. «La proclamation de cette république, dit ici avec beaucoup d'à-propos M. l'abbé Decorsant (dans *Le Pape-roi*.), effraya, en effet, les souverains de l'Europe. Ils comprirent que le pouvoir temporel des papes était comme la clé de voûte de l'édifice monarchique et de la société tout entière. Et, persuadés que si la propriété de l'Église n'était point sacrée, aucune autre ne pourrait l'être, ils refusèrent de reconnaître la Révolution à Rome».

Hélas ! vingt et un ans plus tard, les nations chrétiennes n'auront plus le même courage, et l'année 1870 verra comme une apostasie générale des gouvernements plus ou moins sous le joug des francs-maçons. Mais en 1849, toutes les nations catholiques protestèrent de leur vénération pour l'exilé de Gaëte.

De France lui vinrent des offres pressantes d'hospitalité. L'Espagne, le Portugal, l'Autriche, la Bavière jusqu'à la Prusse et la Russie lui offrirent des secours et leur appui pour sa restauration. On remarqua cependant que l'Angleterre seule se taisait.

À la France, à la fille aînée de l'Église appartenait ce glorieux rôle de rendre Rome au pape. Tandis que les Autrichiens s'avançaient dans les Légations, l'armée française, commandée par le général Oudinot, duc de Reggio, entra dans Rome après un siège de vingt-six jours. Ce fut la fin de la république mazzinienne. Le 5 eut lieu la prise du château Saint-Ange ; le général proclama la restauration de la souveraineté pontificale.

Dès le lendemain il envoyait le colonel Niel à Gaëte porteur d'une lettre annonçant la prise de Rome et des clés de la Ville éternelle. Il serait impossible de dire la joie du Saint-Père en apprenant que son peuple était enfin délivré d'une odieuse oppression et que le sang avait cessé de couler.

Quelques jours plus tard, le général Oudinot, suivi de plusieurs officiers français, arrivait à son tour à Gaëte, s'agenouillait aux pieds du Pontife et le suppliait de rentrer dans sa ville de Rome.

Pie IX allait donc revenir, et, comme toujours, prêt à répandre la miséricorde et le pardon. Mais une situation nouvelle va pourtant lui être faite. Le prince Louis-Napoléon, devenu le président de la République, inaugurerait sa politique cauteleuse et plus tard si hypocrite ; il voulut imposer au Saint-Père des conditions qui équivalaient à une abdication : amnistie générale, adoption dans les États de l'Église du Code Napoléon, gouvernement séculier, etc... La diplomatie prétendue conservatrice reprenait l'œuvre du triumvirat. Pie IX déclara qu'il prétendait pardonner et gouverner lui-même et qu'il préférerait l'exil à l'abdication du pouvoir temporel dont les constitutions de l'Église et ses propres serments l'avaient établi le gardien. Ces difficultés diplomatiques pouvaient arrêter le résultat de notre glorieuse expédition, mais l'intervention de nos ambassadeurs, M. de Corcelles et de M. de Rayneval, aidés par les sages conseils du cardinal Antonelli, parvinrent à écarter cet orage.

Pour cette fois, le programme de Paris demeura lettre morte, mais, hélas ! il devait être repris et nous savons avec quelle sournoiserie odieuse il fut exécuté à la faveur du gouvernement impérial.

Le 12 avril 1850, Pie IX reprit possession de Rome. Enfant, il avait assisté au retour de Pie VII ; ce fut pour lui le même triomphe. Toutes les âmes étaient à l'allégresse, et le cœur du Pontife tout entier au pardon.

L'amnistie fut accordée, mais avec des exclusions parmi lesquelles figuraient les triumvirs, les chefs militaires et tous les membres du gouvernement provisoire. Ainsi toujours homme de l'Église et jaloux de ses droits, Pie IX ne les revendique que pour les mettre au service de la miséricorde ; et l'on ne sait ce que l'on doit admirer davantage de sa fermeté ou de sa bonté, de son caractère ou de son cœur.

## VII. ADMINISTRATION TEMPORELLE ET SPIRITUELLE DE PIE IX

La France avait beaucoup fait pour Pie IX pendant la Révolution romaine, le pieux Pontife s'en souvint toujours et l'on sait quelle profonde sympathie l'unissait à notre pays. Aux officiers et aux soldats qui avaient pris part à l'expédition, il multiplia les témoignages de sa bienveillance et de sa gratitude.

Le soir même de sa rentrée au Vatican, il s'aperçut qu'il n'y avait dans le palais que des gardes suisses et romains, et il apprit que, par discrétion, notre général en chef avait ordonné à nos soldats d'occuper seulement les postes extérieurs.

«Faites savoir à M. le général, s'empressa-t-il de dire, que je désire vivement qu'une partie du service intérieur du palais soit faite par les soldats français. S'il y a quelque honneur à s'approcher du souverain, cet honneur appartient surtout à ceux qui ont su le défendre au jour de l'infortune».

La première visite, qu'il rendit fut pour nos soldats malades dans les divers hôpitaux de Rome. Il commença par l'hôpital Saint-André, où il arriva sans être attendu.

S'adressant à l'agent comptable qui se trouva sur son passage, il lui dit :

«Je désire m'entretenir avec les pauvres soldats, qui se sont fait blesser pour moi. Voulez-vous me conduire à eux ?» En disant ces mots, le pape se dirigea vers l'escalier qui conduit aux salles, et le monta, tout en s'appuyant sur le bras de l'officier qu'il appelait son fils.

Cependant quelques soldats, qui se trouvaient dans les cours, étaient montés prévenir leurs camarades et lorsque le Saint-Père entra dans la première salle, il trouva, tout le monde en émoi. Il fut impossible de retenir au lit ceux qui se sentaient la force de se lever.

Le Saint-Père s'arrêtait à chaque lit, adressant aux malades les plus douces paroles et leur distribuant médailles et chapelets. Le factionnaire, n'ayant pu quitter son poste comme ses camarades, n'avait rien reçu. En voyant passer le pape, il n'y pu tenir : «Mon Pape, dit-il, si c'était un effet de votre égard, j'ai une mère qui serait bien heureuse, elle aussi, d'avoir un chapelet». Le bon Pontife le lui promit ; le lendemain, notre militaire reçut un chapelet pour lui et un autre pour sa mère.

On arriva à la porte ; mais là, les malades qui avaient suivi le Saint-Père se jetèrent tous à genoux, réclamant une nouvelle bénédiction.

De retour au Vatican, Pie IX raconta tout attendri aux prélats de sa maison sa visite à l'hôpital Saint-André. Sa Sainteté se plaisait aussi à répéter gaiement les divers noms que lui avaient donnés les soldats. Habités à notre langage militaire, la plupart l'appelaient *mon Pape*, comme ils eussent dit : *mon général*. Les plus instruits le traitaient de *Monseigneur*. Pie IX disait aussi avec une bienveillante bonhomie : «On avait voulu me mettre en garde contre ces bons soldats français ; quelques-uns même me disaient qu'ils mépriseraient la bénédiction du pape et ne voudraient pas s'agenouiller pour la recevoir. J'ai répondu que j'espérais qu'il en serait autrement, et que, d'ailleurs, je les bénirais debout, s'ils ne savaient pas s'agenouiller. J'avais raison d'avoir confiance en eux».

Tout en prodiguant aux vivants les marques de sa reconnaissance, Pie IX n'oublia pas les morts. Par ses soins une messe de Requiem fut fondée à perpétuité pour les officiers et les soldats morts au siège de Rome.

Cependant, il restait à Pie IX bien des plaies à cicatriser. La Révolution avait tout bouleversé. Conformément à ses traditions, elle avait entassé bien des ruines. Elle avait mis le désarroi dans les finances, dans le commerce et dans l'industrie. En peu de temps, et sans nuire aux œuvres de charité, sans impôts écrasants pour la population, la restauration fut complète. L'armée, sans chefs, sans discipline, livrée à la plus effroyable confusion, fut refondue, transformée. L'agriculture et les beaux-arts occupèrent aussi tout spécialement le chef de l'État pontifical.

«Entre autres travaux qui intéressent également l'art et les sciences, Pie IX, à qui les archéologues ont décerné le titre de *vindex antiquitatis*, achève la restauration de la vole Appienne, commencée dès les premiers temps de son pontificat. Il en a fait le plus étonnant et le plus touchant musée qui soit au monde, car de ces urnes brisées et de ces tombeaux rompus s'échappe la leçon vivante du néant des choses humaines». (Veillot.)

Enfin, sa sollicitude pourvut au sort des orphelins et des vieillards, à l'instruction de la jeunesse.

Un tel gouvernement, sous le rapport temporel, joint à l'éclat de la souveraineté spirituelle, fait du règne de Pie IX l'un des plus glorieux que l'histoire ait enregistré.

Quelle série d'événements heureux pour l'Église s'accomplit, pendant cette période de tranquillité ! Concordats passés avec diverses puissances, comme l'Espagne, l'Allemagne et l'Autriche ; rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre et en Hollande ; retour des Églises particulières à la liturgie romaine, et tant d'autres faits que nous ne pouvons, à notre grand regret, qu'à peine énumérer ici, mais qui témoignent de l'active et bienfaisante activité du Pontife-Roi

En 1851, sur les instances du grand évêque de Poitiers et du Concile provincial de Bordeaux, Pie IX place au rang des docteurs saint Hilaire de Poitiers. Au mois d'août de cette même année, il inaugure à l'église Saint-Laurent in Damaso le monument élevé, à la mémoire de son ministre Rossi ; puis il promulgue un second jubilé dans le but de multiplier les bénédictions sur les fidèles et sur l'Église.

L'année suivante, il écrit aux évêques d'Irlande et d'Espagne pour les inviter à la concorde. Au mois de mai, il reçoit la visite des grands-ducs Nicolas et Michel de Russie, puis, un peu plus tard, il signale les nouveaux agissements de la Franc-Maçonnerie.

En 1853, les institutions pieuses et utiles se multiplient sous la bénédiction du saint Pontife ; il fonde des collèges et des Séminaires. Sa sollicitude s'étend à cette grosse question des classiques, et il exprime le désir que la jeunesse, surtout dans les Séminaires, soit initiée à la véritable élégance du style et du langage, soit dans les ouvrages jusqu'alors si ignorés ou si méconnus des Pères de l'Église, soit dans les auteurs païens soigneusement expurgés. Le 9 juillet, il fait couronner, en son nom, par Mgr Pacca, l'image si vénérée à Paris de Notre-Dame des Victoires.

Mais nous ne pouvons tout dire, et nous avons hâte d'arriver à cette année inoubliable de 1854 qui vit la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception.

## VIII. PROCLAMATION DU DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Déjà, dans les jours de son exil à Gaëte, Pie IX avait fait pressentir son dessein de donner à la terre ce gage de bénédictions nouvelles et au ciel cette nouvelle gloire.

Dans son Encyclique, s'adressant à tous les évêques de la chrétienté, il les exhortait à lui faire connaître, à cet égard, leurs vœux et leurs sentiments. Les réponses furent unanimes, comme l'était, parmi presque tous les enfants de l'Église, la croyance à l'Immaculée Conception, cette croyance que Bossuet appelle un instinct, tellement «l'esprit s'y porte de soi-même».

Et en effet, non encore définie de foi, cette vérité, qui a les plus profondes racines dans l'Écriture et dans la tradition, était crue depuis les siècles, et depuis longtemps on en célébrait la fête dans un grand nombre d'églises. Or, le 8 décembre, dans la basilique Saint-Pierre, en présence de 196 cardinaux, patriarches, archevêques et évêques accourus de tous les points de l'univers, Pie IX définit ce dogme.

Une foule innombrable se pressait dans la grande basilique. Au milieu de la messe, après l'évangile, chanté en latin et en grec pour marquer l'union des deux Églises, soudain le pape interrompt le Saint Sacrifice. Les prélats viennent se ranger autour du trône pontifical.

«O Père bienheureux, disent-ils, l'Église catholique, pour augmenter les louanges, la gloire et la vénération de la Vierge Marie, désire ardemment et demande de tous ses vœux que votre suprême et infaillible jugement décide la question de sa Conception sans tache. Et nous, au nom du Sacré collège des cardinaux, au nom de tous les évêques, au nom de l'univers catholique et de tous les fidèles, nous venons postuler avec humilité pour que les vœux de tous soient accomplis.

Au milieu du sacrifice non sanglant, dans ce temple auguste du Prince des apôtres, dans cette réunion solennelle du Sénat des évêques et du peuple, daignez donc, Père bienheureux, daignez élever votre voix apostolique, et prononcez le décret dogmatique de l'Immaculée Conception de Marie pour lequel il y aura allégresse et jubilation au ciel et sur la terre».

Le Saint-Père se leva, et, d'une voix puissante, entonna le *Veni Creator*, sublime réponse à ces vœux ! Quand les dernières notes s'éteignirent, répercutées par les voûtes de la basilique, il se fit tout à coup un immense silence tout rempli de prières. Puis, semblable à une voix des cieux, la voix de Pie IX retentit. Elle disait :

«Par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par celle des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et par la Nôtre, Nous déclarons et définissons que la Vierge Marie a été, dès le premier instant de sa Conception, préservée de toute souillure du péché originel, et que cette doctrine est révélée de Dieu. Si quelqu'un ose penser autrement, qu'il sache que ses croyances sont réprouvées, et qu'il est lui-même sorti de la foi catholique».

Le Vicaire de Jésus-Christ venait de prononcer l'irrévocable décret.

L'émotion du Saint-Père durant cette solennelle proclamation avait été si grande, qu'à deux ou trois reprises il avait dû s'interrompre. Tous les yeux étaient remplis de larmes. Et qui donc aurait pu se soustraire à cette puissante émotion ?

Après que le peuple eut répondu au Pontife par un immense *Amen* d'adhésion et de foi, le doyen des cardinaux retourna au pied du trône du pape pour le remercier d'avoir décidé, par son autorité souveraine, la croyance de l'Église. Et, tandis que le Saint-Père remontait au saint autel, pour y achever le Sacrifice commencé, les cloches de la basilique annonçaient à la cité la proclamation du décret pontifical, et le canon du château Saint-Ange semblait vouloir, par ses coups répétés, porter dans toutes les contrées de l'univers la nouvelle de ce grand événement.

Semblable à la vague qui, du sein des océans, arrive, rapide, jusque sur le rivage des mers ; semblable à l'éclair qui, du sommet des nues, atteint en un clin d'œil le dernier des horizons, la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception traversa le monde entier dans un élan divin, et parvint en un moment jusqu'à ses dernières limites. Partout la voix du successeur de saint Pierre fut accueillie avec enthousiasme, et quelques heures seulement, on peut le dire, après que cette voix suprême s'était fait entendre l'immense *Amen* d'adhésion et de foi, commencé par le peuple romain sous les voûtes de la basilique de Saint-Pierre, se répétait sous les voûtes des cieux, par tous les peuples de la terre, et revenait plus fort et plus puissant, jusqu'au pied du trône de Pie IX, avec le bruit des acclamations prolongées de la joie et de la reconnaissance de tous

## IX. ATTAQUES DE LA FRANC-MAÇONNERIE CONTRE LA PAPAUTE - VOYAGE DU PAPE DANS LES PROVINCES - LE PETIT MORTARA

Dans ce concert d'acclamations, la France sut se distinguer : pas une ville, pas un humble hameau qui n'ait eu ses fêtes et ses illuminations. Le triomphe de Marie apparaissait comme un symbole d'espérance à l'approche de l'orage dont on entendait les grondements dans le lointain.

Trois fois, en 1797, en 1808, en 1848, la Franc-Maçonnerie s'était bercée de l'espoir de s'installer dans la Ville Éternelle, comme avait juré de le faire jadis, mais inutilement, l'Islamisme ; trois fois., elle en avait été repoussée. Une dernière manœuvre, la plus diabolique de toutes, lui réussit.

Quand Pie IX revint de l'exil, elle se proposa de s'emparer de Rome. Non contente de vouloir délivrer l'Italie de toute domination étrangère, elle fit briller à ses yeux son ancien nom de peuple-roi, lui inspirant l'orgueilleuse ambition de devenir la première des nations de l'Europe. Pour atteindre ce but, les États de la Péninsule n'auraient qu'à se former, non plus en confédération, mais en royaume dont le gouvernement fût confié aux princes de la maison de Savoie tenus à la discrétion de la secte. Aussi, tandis qu'elle calomnierait le gouvernement pontifical, elle ruse-

rait de cent manières pour diminuer en Autriche la maison de Habsbourg, qui avait été la dernière à couvrir la papauté de l'épée du Saint-Empire, et elle s'assurerait la neutralité hypocrite d'un successeur du premier Bonaparte, Napoléon III, qu'elle avait porté au trône de France pour être l'un des plus souples instruments de ses desseins en Europe. Puis elle pousserait le roi de Piémont et de Sardaigne, Victor-Emmanuel, à envahir par une succession inouïe de fraudes et d'abominables guets-apens, les principautés du Nord de l'Italie, le royaume des Deux-Siciles, tous les domaines du Saint-Siège, Rome enfin.

Et, en effet les premières attaques, visant le gouvernement temporel du pape et tendant à sa ruine, lui vinrent de la diplomatie étrangère. Dans le Congrès de Paris, qui suivit la guerre de Crimée, les ministres de France, de Sardaigne et d'Angleterre formulèrent contre les Etats pontificaux des accusations que l'on rendit publiques.

Le politique le plus foncièrement et le plus froidement pervers de son temps, le ministre du Piémont Cavour, qui rêvait l'unification de l'Italie remit aux ministres de France et d'Angleterre une note verbale dans laquelle il exposait un projet d'expropriation des Etats pontificaux. Cette note n'eut pas de résultat immédiat ; mais c'était une semence. Combinée avec les attaques lancées contre le gouvernement du Saint-Siège, elle fut le signal des tempêtes qui allaient éclater sur l'Église.

Pendant que Cavour démasquait ses batteries, le gouvernement impérial de France prenait sur les Etats romains des informations officielles ; mais l'ambassadeur de France, le comte de Rayneval, ne put s'empêcher de rendre pleine et entière justice au gouvernement pontifical.

D'ailleurs, à ces perfidies, Pie IX répondit par la mansuétude et la fermeté. Dans une encyclique adressée le 10 août 1856 aux évêques et archevêques d'Italie, il exprima sa profonde douleur «par suite de la guerre sauvage et sacrilège faite à l'Église catholique dans presque tous les pays du monde et spécialement dans la malheureuse Italie». Il fit des vœux pour le retour des égarés, et exhorta les évêques et les fidèles «à combattre avec un redoublement d'ardeur le bon combat de la foi sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu».

En même temps, le Pontife résolu de visiter ses Etats, afin de juger par lui-même de la situation de ces provinces qu'on disait malheureuses et si lassées du joug de la Papauté. Le voyage, qui dura cinq mois, fut triomphal. Partout, Pie IX fut reçu au milieu des acclamations les plus enthousiastes. Or, puisque ce souverain si faible, et qu'on représentait comme ayant perdu toute popularité, pouvait s'absenter cinq mois de sa capitale dans des circonstances graves, pendant que la Révolution s'agitait dans les pays voisins, ce voyage réfutait péremptoirement les accusations intéressées et calomnieuses d'un faux libéralisme.

Commencé le 4 mai, le voyage ne s'acheva que le 4 septembre suivant, et partout, le peuple montrait le même enthousiasme. A Foligno, à Terni, à Spolète, à Ascoli, à Lorette, à Ancône, dans les cités comme dans les hameaux, Pie IX reçut l'accueil que font des enfants à leur père. Dans les Romagnes, à Bologne et dans les Légations, pourtant si travaillées par les Sociétés secrètes, l'empressement des populations, le respect et l'amour firent cortège à l'auguste visiteur.

Cependant, là encore, les petits avaient ses préférences. Un jour, dans un village, un respectable vieillard, homme simple et peu lettré, se présentait à la tête de l'administration municipale. Il commença pompeusement son adresse au Saint-Père par *Veniamo prestare...* mais, la mémoire lui faisant tout à coup défaut, il demeura sans parole, après avoir répété, par trois fois, son dernier mot *prestare*. On allait passer outre, quand le Saint-Père, pour éviter au vieillard une petite confusion, le remercia de sa démarche, en indiquant dans ses paroles les choses que l'orateur avait naturellement dans la pensée ; ainsi il le remit sur la voie, et le pauvre maire, aidé de Pie IX, put faire son allocution au Souverain Pontife ; peut-être même se crut-il, pour cette fois, un véritable orateur.

Ailleurs, c'est un autre genre de services auquel le Saint-Père se prête avec bonté.

Un jour, un homme l'aborde : ses vêtements en haillons, ses traits durs, son regard sauvage, tout en lui trahit un de ces malfaiteurs qui jettent l'effroi dans les contrées qu'ils traversent. Pie IX impose un moment silence aux acclamations qui éclatent autour de lui.

«Que voulez-vous de moi, mon fils ? dit-il à l'inconnu.

- Je suis un grand pêcheur, répondit celui-ci. Je ne suis venu qu'attiré par la curiosité. Votre regard, en tombant sur moi, a réveillé tout à coup le repentir dans mon cœur. Saint-Père, je veux me confesser à vous ; vous êtes le seul prêtre assez puissant pour absoudre d'aussi grandes fautes».

Arrivé à l'église voisine, le Saint-Père reçoit la confession de l'inconnu ; il l'exhorte, l'encourage, le bénit, l'absout avec cette plénitude de pouvoir dont il est le dépositaire, et, achevant par l'onction de sa parole ce que la grâce d'en haut a commencé, il a le bonheur de rendre à la société un homme converti à ses lois en même temps qu'à celles de Dieu.

Pie IX, à son retour, avait donc raison de se féliciter d'être aimé par ses sujets. En bien des lieux il avait arrêté des mesures pour entretenir la religion et la piété des populations, comme aussi, pour leur procurer de nouveaux avantages temporels et ajouter à leur bien-être. Il n'avait plus qu'à demander à Dieu «qu'Il défendit son peuple et qu'Il le délivrât des pièges, des embûches et des machinations criminelles de l'impiété».

En effet, dans toutes les insinuations perfides lancées contre ce gouvernement, il s'agissait bien des vrais besoins et des vrais sentiments du vrai peuple. En France, en Angleterre, en Italie, bientôt dans toute l'Europe, la presse Révolutionnaire redoubla de calomnies contre le gouvernement pontifical. La clameur fut telle qu'elle couvrit les bienfaits du prince et la voix reconnaissante des sujets. Et c'est alors que fut inventée la célèbre infortune des Mortara.

Écoutons encore L. Veillot :

Conformément à la loi de l'Eglise et à la loi de l'État pontifical, un enfant né juif avait été retiré de la maison paternelle, parce que, baptisé en péril de mort, il appartenait à Jésus-Christ. L'enfant, recueilli à Rome, était élevé aux frais du Saint-Père, séparé de sa famille, mais non séquestré, et ses parents le pouvaient voir autant qu'ils le voulaient. Cette application de la loi parut un trait de cruauté, une injure à l'esprit généreux du siècle, un crime contre nature, la preuve enfin que le gouvernement pontifical devait être balayé du monde comme la dernière souillure qui restait encore des âges de barbarie. La clameur, ou plutôt le rugissement devint universel. La diplomatie s'unit au concert des journaux ; l'Angleterre, les États-Unis, la Russie adressèrent des notes à Pie IX pour lui apprendre l'humanité ! En France, un employé de la cour fit un mélodrame dans le même dessein. Cette comédie de larmes dura six mois et ne finit que par l'excès de la fatigue, non par l'excès du ridicule. Elle anima l'opinion jusqu'à la guerre d'Italie.<sup>5</sup>

#### X. GUERRE D'ITALIE - PERFIDIES - ANNEXION DES ROMAGNES

Ce n'est pas sans un sentiment douloureux qu'un Français aborde cette page du pontificat de Pie IX. Dans cette guerre sacrilège, la France va mentir à son passé et renier sa mission séculaire de protectrice de la Papauté. La France chrétienne se retrouvera, il est vrai, à Castelfidardo, plus tard à Mentana, et plus tard encore à la Porte Pia, donnant pour Pie IX son sang le plus généreux, mais elle sera impuissante pour empêcher la consommation de l'acte le plus coupable et le plus inique de ce siècle.

Cavour avait reconnu dans Napoléon III, l'empereur des Français et l'ancien insurgé des Romagnes, un digne complice. Il alla le trouver à Plombières et le décida à déclarer la guerre à l'Autriche pour lui enlever la Lombardie, ce qui fut conclu au traité de Zurich (10 novembre 1859). De l'avis des deux empereurs de France et d'Autriche, l'Italie devait être constituée en une confédération, sous la présidence honoraire du pape.

Mais à peine le traité de Zurich était-il signé, que le Piémont le déchira pour commencer la série de ses envahissements, grâce au silence de la France et aux excitations de l'Angleterre. Pie IX protesta dans une allocution, réprouvant tous les actes de rébellion accomplis contre la puissance et la souveraineté du Saint-Siège, les déclarant «nuls et sans effet». Cette allocution provoqua parmi tous les évêques du monde, de France en particulier, des adhésions dont plusieurs restent comme un monument admirable de zèle et de fidélité, au Saint-Siège.

Pendant que le clergé et toute la chrétienté protestaient ainsi contre les projets hostiles à la puissance temporelle, il restait à l'Église une espérance : un Congrès proposé par la Russie en vue de prévenir les complications que l'Etat de l'Italie pouvait faire surgir et qui étaient de nature à troubler le repos de l'Europe. On ne pouvait se persuader que, dans une assemblée diplomatique de l'Europe, en présence des menées de la Révolution contre tous les trônes, il se trouvât un ambassadeur pour soutenir l'attaque contre le plus ancien et le plus vénérable des trônes, le trône du Souverain Pontife. On s'attendait donc à ce que le pape fût couvert par son droit immémorial, par sa neutralité dans la dernière guerre, et, faut-il le dire couvert aussi par la protection de la France. Il ne venait à l'esprit de personne qu'en présence d'une armée française campée à Rome depuis dix ans, la puissance pontificale pût subir un assaut qui restât impuni.

Hélas ! non seulement il devait en être ainsi, mais encore le programme de destruction s'accomplit jusqu'au bout.

Sur ces entrefaites, en effet, parut une brochure : *Le Pape et le Congrès*, que l'opinion publique attribua à Napoléon III. Se posant en catholique pieux et sincère, l'auteur s'inclinait, néanmoins, devant les faits accomplis et concluait à la séparation des Romagnes. En deux mots, dans sa réponse aux vœux officielle que lui adressait, le 1<sup>er</sup> janvier, le général de Goyon, commandant des troupes françaises, le Saint-Père apprécia l'écrit :

«Nous prosternant, dit Pie IX, aux pieds de ce Dieu qui fut, qui est, et qui sera éternellement, Nous le prions, dans l'humilité de Notre cœur, de vouloir bien faire descendre en abondance Ses grâces et Ses lumières sur le chef auguste de cette armée et de cette nation, afin que, par les secours de ces lumières, il puisse marcher sûrement dans la voie difficile et reconnaître encore la fausseté de certains principes qui ont été exprimés en ces derniers jours dans une brochure qu'on peut définir un monument insigne d'hypocrisie et un ignoble tissu de contradictions».

Napoléon se sentit deviné. Il écrivit alors une lettre dans laquelle il osait arguer de sa loyauté, de son zèle, pour donner au Souverain Pontife des conseils au sujet du démembrement de ses États. Aussitôt parut l'encyclique mémorable *Nullis certe verbis*, qui était la réplique indignée de Pie IX, la condamnation de la conduite de l'empereur et une nouvelle affirmation des droits du Saint-Siège.

Dans ce même temps, Victor-Emmanuel poursuivait ses projets d'annexion. Après un vote imaginé par Cavour, vote pratiqué à l'aide de la pression la plus odieuse, et par lequel les provinces soi-disant révoltées se donnaient au roi de Piémont, la Toscane, les duchés de Modène et de Parme, enfin les Romagnes furent définitivement confisquées.

Le 26 mars 1860, Pie IX lançait une bulle d'excommunication contre tous les usurpateurs et contre tout ceux qui avaient participé à l'usurpation, soit par leurs conseils, soit par leurs actes. Sans être nommés, le roi de Piémont et l'empereur de Français étaient frappés directement. Dès lors, ne gardant plus aucune mesure et se lançant à dé-

<sup>5</sup> Pie IX en souriant, dit un jour au petit Mortara devenu prêtre et religieux : « Vous m'êtes bien cher, mon fils, parce que je vous ai acquis pour le Christ à un très grand prix. Vous m'avez coûté une bonne rançon. A cause de vous, un déchaînement universel a éclaté contre moi et contre ce Siègne Apostolique».

couvert dans la voie du crime, les deux complices jetèrent au monde, comme un défi, le guet-apens de Castelfidardo.

#### **XI. ORGANISATION DE L'ARMÉE PONTIFICALE - INVASION DES MARCHES - BATAILLE DE CASTELFIDARDO - ANNEXION DE L'OMBRIE ET DU ROYAUME DES DEUX-SICILES - CONVENTION DU 15 SEPTEMBRE 1864**

Les événements de 1859 et la conduite du Piémont, avaient fait reconnaître au Saint-Siège la nécessité de réorganiser son armée. Comme chef de l'État romain, où la conscription n'existait pas, le Saint-Père ne pouvait recruter que des volontaires, mais il avait, à l'égal de tous les souverains le droit d'appeler à son secours les étrangers ; et ces étrangers, en entrant à son service, perdaient ce caractère : c'étaient des chrétiens qui défendaient le chef de l'Eglise, des fils qui volaient à la défense de leur père.

La France, la Belgique, l'Irlande, l'Europe tout entière fournirent l'élite de leur jeunesse. A ces soldats, que l'on appela les zouaves pontificaux, il fallait des chefs dignes de les comprendre et de les entraîner, même sans espoir de succès, à la défense de la plus sainte des causes.

Sur l'appel de Pie IX, accourut de France le général de La Moricière, issu d'une ancienne famille vendéenne, et qui avait fait brillamment ses premières armes en Afrique. Frappé au cœur par la mort d'un fils unique, La Moricière n'hésita pas à mettre son épée au service du Saint-Père ; il accepta le commandement de l'armée pontificale. Sans perdre de temps, il se mit à l'œuvre et parvint, à travers des difficultés innombrables, à former une troupe de 20 000 hommes parfaitement instruits et disciplinés. Il avait, pour l'aider dans sa tâche, des hommes tels que Pimodan, Becdelièvre, Bourbon-Chalus, Quatrebarbes, tous officiers de mérite, cœurs chevaleresques et prêts à tous les sacrifices pour Pie IX et pour l'Eglise. Xavier de Mérode, ancien compagnon de bivouac de La Moricière, en Afrique, depuis prêtre et plus tard camérier secret, fut nommé pro-ministre des armées.

Quant à Pie IX, appuyé sur sa petite armée, il attendit les événements avec son inébranlable confiance en Dieu.

Dans son premier ordre du jour, le général en chef de l'armée pontificale prononça ces paroles :

«Le christianisme n'est pas seulement la religion du monde civilisé, mais il est le principe et la vie même de la civilisation, depuis que la papauté est le centre du christianisme. Toutes les nations chrétiennes montrent aujourd'hui qu'elle ont la conscience de ces vérités qui constituent notre foi. La Révolution, comme autrefois l'Islamisme, menace aujourd'hui l'Europe, et aujourd'hui comme alors, la cause de la Papauté est la cause de la civilisation et de la liberté du monde».

La Moricière choisit pour quartier général la ville d'Ancône, que sa position indiquait comme excellente place de refuge. Après l'annexion des Romagnes, il restait encore à renverser, en Italie, le roi de Naples et le pape. La Révolution triomphante se mit à l'œuvre avec une nouvelle ardeur. Une révolte, éclatant en Sicile servit de prétexte. Un bandit italien, Garibaldi, favorisé par l'Angleterre, s'empara de la Sicile, puis, toujours pour le compte du roi de Sardaigne, entra par trahison à Naples d'où François II se retirait pour s'enfermer dans Gaëte (1860). Un autre bandit aux gages de Victor-Emmanuel, Cialdini envahissait contre tout droit des gens le territoire pontifical et jetait contre les troupes du pape une armée piémontaise.

Laissons parler l'un des principaux chefs de l'armée pontificale, le commandant de ce bataillon franco-belge qui, entre tous, se distingua par sa belle conduite :

«Le 8 septembre, nous reçûmes l'ordre de partir pour Ancône. Le Piémont venait d'envahir le territoire pontifical. La petite ville de Pezzaro était tombée en son pouvoir. Le 16, nous arrivions à Macerata, le 17 à Lorette, où nous rejoignîmes le Corps du général en chef. D'autres brigades de l'armée pontificale étaient déjà aux prises avec l'ennemi.

L'armée piémontaise, informée de nos évolutions, était partie de Sinigaglia le 15 au soir et réussit, par des marches forcées, à occuper avec une vingtaine de mille hommes les positions d'Osimo de Castelfidardo, points importants qui nous coupaient la route d'Ancône.

La situation était des plus critiques...

Le général de Pimodan nous avait fait camper à un mille de Lorette, à l'abri d'un dos de terrain. On apercevait les feux de bivouac de l'ennemi ; tout faisait croire que la journée du lendemain serait solennelle.

Le soir donc, à la chute du jour, je fis former le carré à mon bataillon et lui adressai la parole en ces termes : «Le moment que vous désirez depuis que vous êtes dans l'armée du Saint-Siège est proche ; demain vous verrez l'ennemi, et tout fait présumer que la journée sera chaude ; vous ferez votre devoir en soldats valeureux, et n'oubliez pas que la cause pour laquelle vous combattez étant la cause de Dieu, vous devez vous préparer à paraître devant Lui, car, demain, à pareille heure, plusieurs d'entre nous ne seront plus. Je vous engage donc vivement à faire ce que bien des chefs militaires n'oseraient vous conseiller. Allez trouver notre aumônier comme je vais le faire moi-même, et que demain, au réveil, tout le monde soit prêt à marcher».

Voilà les soldats de Pie IX !

Le 28 septembre 1860, la bataille eut lieu à Castelfidardo. On sait comment, attaquée perfidement, sans déclaration de guerre, écrasée par le nombre, l'armée pontificale dut céder après une résistance héroïque. Le général de Pimodan et tant d'autres braves jeunes gens périrent dans cette sanglante journée.

«Je n'ai plus d'armée», se contenta de dire le général en chef à son ami Quatrebarbes, lorsqu'il rentra à Ancône. Son énergie dominait sa douleur. Il fit ensuite avec calme, sans un mot amer, le récit du combat au commandant de place. «Il avait à la fois, raconte M. de Quatrebarbes, dans ses traits, son langage et son regard la

certitude du devoir accompli, la résignation la plus absolue à la volonté de Dieu et l'abnégation de lui-même jusqu'au sacrifice de sa gloire ; et j'ignore si je l'eusse plus aimé vainqueur que vaincu».

Cependant, La Moricière voulait résister encore, se disant qu'une défense de quelques jours dans Ancône pouvait tout changer. Les puissances catholiques, la France surtout interviendraient et s'opposeraient à la perpétration du crime. Non : les puissances catholiques restèrent impassibles, et la France... la vraie France, fut seule à Castelfidardo, pendant que son empereur la trahissait dans sa complicité avec Victor-Emmanuel.

«Ne craignez-vous pas, disait à un général piémontais le major de Becdelièvre, que la France ne vous arrête ? N'avez-vous pas lu la dépêche du Duc de Grammont disant au consul d'Ancône que l'empereur s'opposera par la force à vos envahissements ?

– Oh ! répondit le Piémontais en riant, nous en savons plus long que votre duc...»<sup>6</sup>.

Le 29 septembre, Ancône capitula ; les Marches et l'Ombrie étaient perdues pour le Saint-Siège.

Aux termes de la capitulation, l'armée devait être libre et rapatriée dans ses foyers.

Après la bataille de Castelfidardo, Pie IX, dans une allocution aux cardinaux, avait flétri la conduite du Piémont, en même temps qu'il témoignait l'espérance que tous ceux qui avaient glorieusement succombé pour la cause de l'Église obtiendraient la paix et la béatitude éternelles. Puis il écrivit au général de La Moricière cette lettre bien digne du chef de l'Église et tout à l'honneur du soldat vaincu :

«Si je me tourne vers Dieu et si je considère le cours des derniers événements, je courbe la tête et je m'humilie devant la divine Majesté qui, dans Ses jugements impénétrables, a cru devoir le permettre. C'est là le sentiment de résignation que je me sens, quant à moi, obligé de mettre en pratique. Mais en me tournant vers vous, mon très cher général, je sens toute ma dette de gratitude pour la grande œuvre que vous avez faite pour le Saint-Siège et pour l'Église catholique, et je prends une part de votre juste douleur, vous conseillant, toutefois, de lever les yeux vers Dieu, qui a déjà écrit dans le livre de vie vos actes et vos résolutions.

Les ennemis de la vérité et de la justice peuvent à leur gré défigurer les événements, mais tous les bons catholiques, et toutes les âmes honnêtes célébreront toujours comme un triomphe pour l'Église tout ce qui est arrivé dans les États pontificaux, dans ces derniers temps, où l'on a vu une petite armée, organisée en peu de mois, grâce à votre activité, à votre zèle et à votre intelligence, armée plus que suffisante pour comprimer la Révolution, si celle-ci n'avait été protégée par des mains puissantes, par des forces, incomparablement supérieures aux nôtres, et aidée par tous les moyens que peuvent suggérer la fraude et le mensonge. Dieu a permis ce qui est arrivé, et que Sa très sainte volonté, s'accomplisse ; mais je désire, cher général, que vous soyez persuadé de la continuation de mon estime et de ma tendresse paternelle... »

Après sa glorieuse défaite, La Moricière revint en France, dans sa terre de Prouzel. Il y vécut cinq ans, environné de l'estime et du respect de tous, plus grand dans ses épreuves qu'il n'avait été aux jours de ses triomphes d'Afrique. Suivant avec angoisse les événements qui se précipitaient dans la péninsule, il s'éteignit le 10 septembre 1865, heureux de voir ses chers zouaves reconstitués sous les ordres de Charette.

Les troupes pontificales écrasées, on se souvint de François II enfermé dans Gaëte. Cialdini vint l'y assiéger. François II s'y défendit en héros, mais enfin, écrasé sous le nombre, il dut céder aussi et il se retira à Rome (13 février 1861).

Assez de vols, assez de brigandages dissimulés ou à ciel ouvert, avaient suffisamment agrandi le Piémont et son roi Victor-Emmanuel pour que celui-ci osât prendre le titre de roi d'Italie. L'Europe, hélas ! aura la faiblesse de le lui reconnaître ; seule, la cour de Rome aura le courage de toujours protester.

Le 15 septembre 1864, une convention vraiment honteuse fut conclue entre le gouvernement français et le gouvernement Italien. Cette convention décrétait les évacuations successives des États romains par les troupes françaises dans le délai de deux ans.

Le Piémont s'engageait de son côté à protéger la frontière pontificale et s'interdisait toute opposition au recrutement de l'armée du Saint-Siège.

Le délai expiré, 12 décembre 1866, et, un nouveau Corps de troupe de 1 200 volontaires français ou étrangers ayant été formé pour remplacer l'armée détruite, les soldats français n'eurent plus qu'à abandonner la capitale du monde chrétien. Le chemin de Rome était libre, la Révolution allait pouvoir s'y installer.

Le roi «galant homme», dit ici fort justement M. l'abbé Gillet (*Pie IX, sa vie et les actes de son pontificat*), monta à cheval, se mit à la tête de troupes sardes, se fit reconnaître «par le suffrage universel» dans les États de l'Église, pénétra sur le territoire napolitain, se rencontra avec Garibaldi, fit son entrée à Naples, déclara le 26 décembre que Naples et la Sicile faisaient partie intégrante de son royaume ; en conséquence le 17 Mars 1861, il s'arrogea le titre

<sup>6</sup> On connut plus tard, le mot de Napoléon III aux généraux Fanti et Cialdini, dans une entrevue qui eut lieu à Chambéry. Il s'agissait d'obtenir l'assentiment de l'empereur pour une descente dans les Marches et l'Ombrie : «Faites, mais faites vite !» répondit Napoléon.

M. Léon Lavedan écrivait, dans *l'Ami de la religion*, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1861 : Ajoutant la duplicité à la violence, le magnanime Piémont cherchait à justifier une agression qui soulevait à la fois les protestations des cabinets et la réprobation énergique de toutes les consciences, en invoquant hypocritement, contre un certain nombre des défenseurs du Saint-Siège, leur qualité d'étrangers. Si la présence des soldats étrangers sur le sol italien faisait ressentir au Piémont des susceptibilités si vives, comment donc avait-il commencé par en appeler 150 000 à son aide contre l'Autriche ?»

de «roi d'Italie». Dix jours plus tard, un vote presque unanime du Parlement «italien» proclama Rome, capitale du nouveau royaume.

Le 6 juin de la même année, Dieu frappa de mort le comte Camille de Cavour.

Garibaldi, voulant accomplir le vœu du Parlement italien, prit pour devise ces mots : «Rome ou la mort».

Il quitta Naples, s'avança vers Rome, et fut subitement arrêté dans sa tentative par Cialdini, le même qui, deux ans auparavant, avait égorgé les troupes pontificales à Castelfidardo. Le 28 août 1862, Garibaldi fut blessé près d'Aspromonte, et fait prisonnier par les Piémontais. C'est qu'enfin la France avait protesté, trop tard, hélas ! Elle avait déclaré qu'elle n'abandonnerait pas Rome ; elle commençait à s'inquiéter du subit agrandissement du Piémont.

Pie IX conserva donc la ville de Rome et ses environs : c'était le domaine primitif de saint Pierre ; les Légations ne lui furent pas rendues, et les États de l'Eglise, qui comptaient auparavant 3 millions d'habitants, sur une superficie de 1500 lieues carrées, ne comptèrent plus que trois quarts de million d'habitants sur une superficie de 400 lieues.

La spoliation devait être encore plus complète. Bientôt la Révolution s'emparera de Rome elle-même, et le territoire, laissé au chef de l'Église, sera réduit au seul Vatican et aux jardins qui l'entourent

## **XII. GOUVERNEMENT DE L'ÉGLISE - CANONISATION DES MARTYRS JAPONAIS - LE SYLLABUS - CONDAMNATION DES SOCIÉTÉS SECRÈTES - CENTENAIRE DE SAINT PIERRE**

Pie IX a connu toutes les douleurs de l'ingratitude, toute les lâchetés de l'abandon, mais nul plus que lui n'a eu le don de s'attacher les cœurs et de provoquer les plus admirables dévouements. Durant ce double travail de l'erreur hypocrite et de la force brutale, Pie IX ne cessa de verser la lumière sur le monde catholique, qui lui répondait en lui rendant au centuple son amour et son admiration.

En 1862, le Souverain Pontife conçut le projet d'affirmer, par un acte solennel, la nécessité de la souveraineté pontificale et le triomphe permanent de l'Eglise : cet acte fut la canonisation des martyrs japonais. La fête revêtit un éclat extraordinaire. Pie IX invita les évêques du monde entier, et l'on vit, spectacle magnifique ! des contrées les plus proches comme des plages les plus lointaines, évêques, prêtres et laïques accourir auprès du Souverain Pontife. Deux nations seulement ne furent point représentées par leurs évêques : le Piémont et le Portugal. Et encore, les évêques prisonniers du Piémont s'unirent-ils par leurs lettres à cette universelle manifestation.

«Quel spectacle ! dit Louis Veuillot ; le jour de la Pentecôte (consacré aux fêtes de la canonisation des martyrs japonais), il y avait, dans la basilique du Prince des Apôtres, 50 000 prêtres et fidèles autour de 300 évêques. Témoins rassemblés de tous les peuples, et témoins croyables pour dire à Rome ce que le Pape est dans le monde, et pour dire au monde ce que le Pape est dans Rome ; pour attester à l'univers ce qu'il en est de la vie déclinante de la papauté et des vices prétendus de ce gouvernement temporel du souverain Prêtre auquel on veut substituer l'arrogance ignorante du sabre et l'insulte du bâton...

Les fêtes succédaient aux fêtes ; fêtes des yeux et du cœur, fêtes de l'âme et de l'esprit, fêtes du temps et de l'éternité. Ces joyeuses et saintes merveilles contenaient la démonstration de toutes les vérités contestées par l'erreur. Le roi de la paix y présidait entouré d'hommes venus de toutes les parties de la terre; et ces hommes étaient les pasteurs du genre humain, les cœurs qui ne tremblent pas, les voix qui ne se taisent pas, les pensées qui ne meurent pas. On les voyait prosternés dans ces poussières immortelles et fécondes du Colisée, du Cirque de Néron, de la voie d'Ostie, des prisons Mamertine, des Catacombes, aspirant la vie inépuisable qui sort de ces grands tombeaux, recevant une force nouvelle du baiser de Pierre vivant et rayonnant au milieu d'eux».

Le lendemain de la Pentecôte, le Souverain Pontife, dans une allocution à ses Frères, mais dont le monde entier entendait les échos, raconta la longue suite des attentats dont le Saint-Siège avait été victime. Dans leur admirable adhésion (9 juin), ces 300 évêques cimentèrent entre le chef et les membres une union qu'aucun siècle disparu n'avait connue.

«Ils n'hésitèrent pas à déclarer que, dans l'état présent des choses humaines, la souveraineté temporelle du Saint-Siège était absolument requise pour le bien de l'Eglise et pour le gouvernement des âmes».

Jamais, à aucune époque, l'élan qui emporta les âmes catholiques vers le centre de l'unité ne fut si universel et si puissant.

Pie IX, cependant, voulait plus encore que cette unité merveilleuse ; il voulait l'union dans la vérité. Or, fils du philosophisme et de la Révolution, le XIX<sup>e</sup> siècle avait recueilli un héritage d'erreurs de toute sorte. Siècle étrange, plein d'activité, siècle plein d'inventions étonnantes, mais aussi vide de principes, déplaçant toutes les notions, confondant toutes choses et appelant cette confusion absurde du nom plus absurde encore de progrès moderne.

Pie IX se redressa contre l'erreur universelle, car, dix ans après la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, il fit paraître le 8 décembre 1864, l'Encyclique : *Quanta cura*, à laquelle était joint le *Syllabus*, c'est-à-dire l'exposition ou l'abrégé des fausses doctrines.

Dans ce *Syllabus*, Pie IX avait résumé toutes les erreurs qu'il avait précédemment combattues, plus en détail, dans ses allocutions consistoriales, encycliques et autres lettres apostoliques ; il les avait présentées sous la forme scolaire de 80 courtes propositions, sans exprimer la doctrine positive qui les condamne, s'en référant, pour cette réprobation, à tous les actes publics de son Pontificat. Par le fait, le *Syllabus* n'était donc pas une énonciation dogmatique de la vérité révélée, mais seulement l'indication des erreurs contraires. Dans un siècle de lumières, où

rien n'est plus commun que l'ignorance, surtout en matière de religion, pour faciliter l'intelligence du *Syllabus*, Pie IX, après chaque proposition, avait rappelé les actes pontificaux où il avait frappé ces erreurs...

Ainsi dans un seul acte synthétique, le Pontife, combattait et réprouvait, par une simple formulation, toutes les erreurs dogmatiques du jour.

La parole du Pape est toujours le glaive à deux tranchants qui blesse et qui guérit. Cette parole lumineuse consolait, affermissait, éclairait les esprits dociles. Mais dans le camp ennemi il y eut une explosion de colère. La presse Révolutionnaire et impie se mit à rugir ; une fraction de catholiques (libéraux) s'étaient laissés entamer déjà par plusieurs de ces erreurs, eurent peine à se soumettre et mirent plus d'habileté que de bonne foi à chercher entre les mailles un passage honnête pour leurs sentiments.

Aussi bien, Pie IX donnait à tout le monde catholique le mot d'apaisement quand il disait à des pèlerins français :

«Je vous bénis, ô très chers fils, et, avec vous, je bénis la France ; je bénis ces familles, ces cités ces provinces, ce royaume, afin que dans l'union, dans la concorde et dans l'abnégation de certaines opinions particulières, ennemies du commun triomphe, tous les peuples de ce noble pays se pressent en une belle harmonie pour soutenir les intérêts de l'Église et de la patrie. Il n'est point vrai que la diversité des caractères et des tempéraments puisse être un obstacle à l'union.

Vous vous souvenez du char mystérieux vu par Ézéchiël, traîné par quatre animaux différents : la férocité du lion marchait en accord avec la raison de l'homme, l'agilité de l'aigle avec la lenteur du bœuf. De telles différences de nature n'étaient point un obstacle à l'unité, à l'accord du pas que tous faisaient ensemble.

Malheur si quelqu'un de ces animaux eût voulu tirer le char conformément à sa propre humeur ! Mais le char marchait régulièrement parce qu'il était guidé et dirigé par Dieu».

En dépit de tous les obstacles, Pie IX continuait donc à Rome la poursuite de ses grands desseins. Le jubilé de 1865 fut accordé par lui, au monde catholique, comme remède aux erreurs passées, préservatif des catastrophes imminentes, force divine le long d'une route bordée d'abîmes et pleine d'ennemis furieux. Non content d'avoir frappé les erreurs modernes, il attaqua de front l'ennemi le plus dangereux, «cette vaste association d'hypocrites démolisseurs, cette sorte de contrefaçon infernale de l'Église qui, depuis un siècle, s'est formée dans l'ombre, à la faveur du mystère, sous le nom de Franc-Maçonnerie».

Le 25 décembre 1865, Pie IX prononça une allocution dans laquelle il déclarait renouveler contre tous ceux qui font partie des Sociétés secrètes toutes les censures portées par ses prédécesseurs.

L'année suivante, le 8 décembre 1866, il annonça de nouveau à toute l'Église, qu'il voulait en revoir les pontifes réunis autour de son trône. Tous ensemble, ils devraient fêter le dix-huit centième anniversaire du martyr des deux fondateurs de l'Eglise saint Pierre et saint Paul. C'était, d'ailleurs, ou jamais, le temps de «voir Pierre» ; c'était pour Pierre même l'heure présente de confirmer ses frères et de les préparer aux luttes gigantesques qui allaient surgir.

Le 12 et le 14 juin eurent lieu, suivant l'usage, en présence des cardinaux, et pour cette fois en présence des évêques, des consistoires semi-publics pour préparer les actes de la prochaine canonisation. Le 17, anniversaire de l'élection de Pie IX, les fêtes commencèrent. En réponse au cardinal Patrizi, qui venait de lui offrir les hommages du Sacré-Collège, le Pape prononça ces mémorables paroles :

«La société moderne poursuit avec ardeur ces deux buts : le progrès et l'unité ; mais elle n'atteint ni l'un ni l'autre, parce qu'elle est fondée sur l'égoïsme et sur l'orgueil ; l'orgueil, au lieu de favoriser le véritable progrès, en est le plus grand ennemi, et l'égoïsme, loin de favoriser l'unité, détruit la charité qui est le lien des âmes. Or, c'est moi que Dieu a établi pour guider et pour éclairer la société, pour lui faire connaître le mal et lui en indiquer le remède. C'est afin d'accomplir ce devoir que j'ai publié, il y a quelques années, un acte encore présent à votre souvenir, le *Syllabus*. Cet acte, je le confirme en votre présence, il doit désormais être la règle de tous vos enseignements. Nous vivons au milieu des ténèbres du monde ; mais lorsque le peuple hébreu traversait le désert, Dieu le faisait précéder pendant la nuit d'une colonne de lumière. Cette colonne de lumière sera pour vous l'acte que j'ai publié. Nous avons constamment à lutter contre les ennemis qui nous environnent. Placé sur la montagne comme Moïse, j'étends les mains vers Dieu et je le prie pour assurer la victoire à l'Eglise. Mais lorsque les bras de Moïse se fatiguaient, son peuple cessait de vaincre, et la Sainte Ecriture nous dit qu'il se faisait soutenir les mains vers le ciel afin d'assurer le triomphe du peuple saint. C'est à vous que je demande de soutenir mes mains qui se fatiguent. Prenez courage, l'Église triomphera ; je dépose dans vos cœurs cette espérance, non pas seulement cette espérance, mais cette prophétie».

Le 20 juin, eut lieu la procession du *Corpus Christi* ; le 21, le vingt et unième anniversaire du couronnement de Pie IX, les 27 et 28, la splendide solennité de l'anniversaire du martyr des saints apôtres Pierre et Paul. On vit alors réunis auprès du trône pontifical 45 cardinaux, 420 évêques et plus de 100 000 étrangers.

Dans ses rapports avec les évêques qu'il appelait ses frères, Pie IX était d'une bonté et d'une affabilité charmantes. Apprenait-il que quelqu'un d'eux fut malade, il quittait tout, pour aller le voir et le consoler.

On raconte que la veille ou l'avant-veille de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, Mgr Bouvier, évêque du Mans, l'un des prélats qui s'étaient rendus à Rome pour y assister à la grande solennité, mourut après quelques jours seulement de maladie. Pie IX, ayant appris l'état désespéré du vénérable malade, voulut le visiter. Quelques conseillers du Saint-Père tâchaient de le détourner de cette démarche, dans la crainte, disaient-ils, que l'émotion de Mgr Bouvier ne fut trop forte. «Jamais la visite d'un père, répondit le Pape, n'a fait de mal à son fils». Et il se rendit auprès du malade.

Lorsqu'il entra, l'évêque voulut se lever et faire quelques pas ; le Pape le retint en le bénissant. Mgr Bouvier avait reçu, selon son habitude, la Sainte Eucharistie le matin même. «Ah ! s'écria-t-il, la Providence m'envoie trop de grâces : j'ai reçu mon Dieu ce matin, et je reçois mon Père ce soir ; et il vient jusqu'à moi pour me bénir !»

Plus tard, au milieu des accablantes occupations du Concile, il apprend que Mgr Plantier, évêque de Nîmes, est mourant. Il accourt au Séminaire français et, péniblement, monte jusqu'au cinquième étage qu'habitait l'illustre prélat. Nous avons le bonheur de nous trouver là, et il nous souvient encore de la grâce et du charmant à-propos avec lesquels le Pontife dit à l'évêque en arrivant près de lui, tout hors d'haleine : «Ah ! Monseigneur, il faut bien monter pour arriver jusqu'à vous !... »

Le 1<sup>er</sup> juillet, les évêques, sur le point de quitter Rome, présentaient une adresse au Saint-Père, ou mieux, comme on dit dans la langue de l'Église, la *Salutatio* du départ. Et, le soir, fut présentée au Pape l'adresse des 100 villes italiennes ; le Souverain Pontife y répondit en ces termes :

«Sur cette vieille muraille est représenté l'Archange remettant l'épée dans le fourreau, et c'est ainsi qu'en ce même jour il annonça autrefois la cessation de la peste. Déjà, il me semble le voir remettre encore l'épée dans son fourreau pour obéir au décret divin, car aujourd'hui commence l'heure de la miséricorde ...

Prions pour cette nation si malheureuse en ce moment. Prions pour que ceux qui la gouvernent soient éclairés. Ils ont voulu fonder son unité ; mais comment l'unité pourrait-elle naître de l'égoïsme ? ... L'heure est venue, le triomphe ne peut manquer. Ce sera mieux s'ils peuvent être épargnés ; mais, s'il est nécessaire, ils sentiront les coups de la justice divine».

Toujours jeune, de cette jeunesse éternelle qu'elle doit à son Epoux divin, l'Eglise s'apprêtait à donner de sa vitalité et de sa puissance une preuve solennelle. C'est, en effet, devant ses frères réunis à Rome que Pie IX avait conçu le dessein d'assembler un Concile général et voici en quels termes il le leur avait annoncé :

«Depuis longtemps déjà Nous roulions dans notre esprit un dessein qui est de tenir un sacré Concile œcuménique et général de tous les évêques du monde catholique, où seront recherchés, avec l'aide de Dieu, dans l'union des conseils et des sollicitudes, les remèdes nécessaires et salutaires aux maux qui affligent l'Église. Nous avons le plus grand espoir que, grâce à ce Concile, la lumière de la vérité catholique répandra sa clarté salutaire au milieu des ténèbres qui obscurcissent les esprits et leur fera connaître, avec la grâce de Dieu, le sentier véritable du salut et de la justice. En même temps, l'Église, comme armée invincible rangée en bataille, repoussera les assauts de ses ennemis, brisera leurs efforts, et triomphant de ces mêmes ennemis, étendra et propagera le règne de Jésus-Christ sur la terre».

Cette allocution, dit Joseph Chantrel, produisit un effet extraordinaire : l'annonce d'un Concile œcuménique saisit dès lors tous les esprits, et l'on sentit que quelque chose de grand se préparait dans l'Église. Aux maux extrêmes dont souffre la société, le Pape présentait le remède suprême de l'Église assemblée sous sa présidence : c'était l'arc-en-ciel après le déluge, et l'on se mit à espérer de meilleurs jours pour la société.<sup>7</sup>

Mais avant de contempler cet imposant spectacle, il nous faut assister à de nouveaux attentats contre le Saint-Siège.

### XIII. PRÉVISION DE PIE IX - NOUVELLE INVASION - MENTANA - MONTE-ROTONDO

Recevant les adieux des officiers français au moment de leur départ de Rome, Pie IX n'avait pas caché ses alarmes ; il leur avait prédit une nouvelle invasion des barbares. Cette prédiction ne tarda pas à s'accomplir.

D'après la Convention conclue entre la France et l'Italie, les troupes françaises avaient évacué, le 12 décembre 1866, les États de l'Église. Alors parut un manifeste Révolutionnaire qui n'était qu'un cri d'espérance pour le prochain triomphe de la Révolution : « Des Alpes à la mer, disait ce manifeste, aucun drapeau étranger n'étend plus sur la terre italienne sa domination tyrannique ou sa protection injuste... Recueillons-nous, tendons-nous la main et serrons-nous autour du nom et des gloires de Rome. Ainsi unis et compacts, sachons attendre : le triomphe est certain ; les jours du despotisme clérical sont inexorablement comptés...»

De son côté Mazzini, séparé du gouvernement constitutionnel, mais visant au même but, invoquait, pour y parvenir ses moyens préférés : l'insurrection et la conspiration. Enfin, sans attendre de signal, Garibaldi, avec son armée de volontaires où fourmillaient des soldats et des officiers piémontais, pénétrait de tous côtés à la fois dans tout l'Etat pontifical.

Le dernier soldat français avait quitté Rome, c'est vrai, mais la protection morale de la France restait encore représentée par la Légion romaine composée des Français volontaires, et par le Corps des Zouaves pontificaux, dans lequel étaient enrôlés d'autres Français avec des Belges, des Hollandais, des Suisses, des Anglais, des Canadiens, tous dévoués au Saint-Père et décidés à mourir pour lui et pour l'Église.

<sup>7</sup> Durant le règne de Pie IX, de très nombreux procès de béatification et de canonisation ont été ouverts. Ont été béatifiés : Pierre Claver, Maria Anna de Paradès, Jean de Britto, Jean Grandé, Paul de la Croix, Germaine Cousin, André Bobola, Benoît-Joseph Labre, Jean Léonardi, Pierre Canisius, Marguerite-Marie Alacoque, Marie des Anges, Jean Berchmans, Benoît Durbin et 205 martyrs du Japon.

Ont été canonisés 26 martyrs du Japon, Michel de Saintis, Josaphat, Pierre d'Arbuès, 19 martyrs de Gorcum, Paul de la Croix, Léonard de Port-Maurice, Marie-Françoise, Germaine Cousin.

Pie IX a donc béatifié et canonisé plus de saints que ses prédécesseurs en 150 ans. L'Église lui doit encore la création de 10 archevêchés, de 111 évêchés, de 20 vicariats apostoliques.

Avec cette armée de 10 000 hommes environ, on pouvait encore maintenir la tranquillité intérieure, pourvu qu'il ne vint pas d'attaquer de la part de l'Italie. Les premiers mois de l'année 1867 se passèrent sans incident, et le Saint-Père put célébrer, comme nous l'avons vu, avec un grand éclat, les fêtes du centenaire de saint Pierre.

Puis le choléra vint donner au Pape et à ses Zouaves l'occasion de montrer un admirable dévouement. Dans ses *Mémoires d'un troupière*, M. le comte Anatole de Ségur raconte comment Pie IX s'empressa d'aller visiter les soldats français atteints par l'épidémie.

Écoutons ce touchant récit :

Après avoir parcouru toutes les salles et béni tous les malades l'un après l'autre, le Pape, comme un bon père qui n'oublie aucun de ses enfants, voulut bénir aussi les infirmiers et les employés de l'hôpital. Il les encouragea à servir avec amour Notre-Seigneur souffrant dans les malades, et, comme souvenir de sa visite, il donna à chacun d'eux un crucifix en bois d'ébène et en argent.

Au moment où il allait se retirer, un infirmier, vieux Breton, connu de tous les troupiers sous le nom de *Père la Goutte*, à cause de son amour excessif pour la boisson, sortit des rangs, fit quelques pas en avant ; et, s'arrêtant devant le Saint-Père, porta la main à son front, toussa, rougit, se gratta l'oreille, comme s'il cherchait dans sa tête une phrase qui ne voulait pas sortir, et finit par dire en s'arrêtant à chaque mot :

- Pardon, mon Pape...mais...c'est que j'aurais quelque chose... à vous demander.

- Et qu'est-ce donc, mon ami ? répondit Pie IX, avec bonté.

- C'est que...je voudrais avoir un crucifix.

- Mais je viens de vous en donner un, reprit le Saint-Père souriant, et, indiquant du regard à l'infirmier le crucifix qu'il tenait encore à la main.

- Pardon, excuse, mon Pape, répliqua le père la Goutte, mais c'est que, voyez-vous, celui-ci est pour moi, et je voudrais bien en avoir un autre pour ma mère, une brave femme et une franche catholique, je vous en réponds, et qui le mérite mieux que moi».

Le pape se retourna vers Mgr de Mérode, choisit un crucifix plus grand et plus beau que les autres, et le donnant à l'infirmier, lui dit avec un accent paternel :

- Tenez, mon ami, voici un crucifix pour vous. Vous enverrez le premier à votre bonne mère, et vous garderez celui-ci en souvenir de moi.

- Merci bien, mon Pape !» répliqua le soldat tout ému ; et, essuyant ses yeux, il baisa la main du Saint-Père, qui donna à tous les assistants une dernière bénédiction et se retira emportant avec lui tous nos cœurs.

Lorsque l'épidémie fit trêve, la Révolution, impatiente d'en finir avec la royauté pontificale, et croyant la France uniquement occupée de ses difficultés intérieures, lâcha ses bandes, conduites par Garibaldi et ses fils, sur les États du Pape au cri de : «Rome ou la mort !»

L'armée pontificale fit preuve du plus grand courage. Pour la renforcer, de nouveaux volontaires accoururent de tous les pays. Battus dans toutes les rencontres, les Garibaldiens s'avancèrent cependant vers Rome. Le gouvernement français voyant que l'Italie, loin d'observer la Convention de septembre, était de connivence avec les envahisseurs, envoya au secours du Saint-Siège, sous le commandement du général de Failly, des troupes qui arrivèrent à Rome dans les derniers jours du mois d'octobre.

Après des prodiges de valeur, la garnison pontificale de Monte-Rotondo avait cédé devant des forces dix fois supérieures. De ce poste, l'ennemi menaçait Rome ; le général Kanzler, ministre des armes de Pie IX, résolut de le déloger. 3 000 pontificaux et 2 000 Français marchèrent à la rencontre de Garibaldi. Les pontificaux, commandés par le comte de Curten, commencèrent seuls l'attaque, mais la supériorité du nombre du côté de l'ennemi obligea Curten à demander l'appui du général de Polhès. Les Français, qui avaient pu admirer le courage des soldats du Pape, s'élançèrent avec leur furia ordinaire à leur secours, et bientôt les Garibaldiens battirent en retraite.

Le bandit qui était leur chef s'était hâté de se mettre en sûreté à Monte-Rotondo et repassait le soir même la frontière avec sa famille. Il avait changé son cri de guerre «Rome ou la mort !» en celui de : «Sauve qui peut !» Les provinces restées au Pape furent complètement évacuées par les troupes italiennes, et la gaieté française qui ne perd jamais ses droits, baptisa cette journée, en l'honneur de Garibaldi, du nom de Monte-ton-dos.

La victoire de Mentana, comme la glorieuse défaite de Castelfidardo, remplit nos cœurs d'une légitime fierté. Là encore, la France de Charlemagne, la vieille France qui avait fait la Papauté souveraine et indépendante protesta noblement contre la félonie Révolutionnaire.

«En avant ! mes amis, s'était écrié Arthur Guillemin attaquant avec ses 90 hommes Monte-Libretti défendu par 1 200 Garibaldiens ; ne craignez pas leur nombre, Dieu est avec nous. Ne nous sommes-nous pas, ce matin, réconciliés avec Lui ? Morts ou vivants, nous Lui appartenons».

Il avait chancelé ; une balle était venue l'atteindre à l'épaule gauche. «Vive Pie IX ! avait-il crié, redoublant d'ardeur, je pourrai combattre encore». Une seconde balle l'avait frappé à la tête ; il était tombé mort les bras en croix.

Que de traits semblables n'aurait-on pas à citer ? Voilà les dévouements qu'inspirait Pie IX et qu'inspirera toujours dans le monde entier la cause sacrée de l'Église.

La bataille était gagnée ; le nom de Mentana, village où l'action avait été le plus vivement engagée, devenait un nom historique, car Dieu y avait brisé momentanément la marche de la Révolution. L'œuvre la plus grande de ce siècle pouvait s'accomplir : le Concile du Vatican allait s'assembler.

#### XIV. CONCILE DU VATICAN - DÉFINITION DE L'INFAILLIBILITÉ PONTIFICALE

Le 29 juin 1868, le Saint-Père publia la bulle d'indiction du Concile œcuménique. La date de l'ouverture était fixée au 8 décembre 1869. Pour la première fois depuis Nicée, les souverains n'y furent point convoqués. C'était constater implicitement qu'il n'y avait plus de couronnes catholiques, c'est-à-dire que l'ordre sur lequel la société a vécu durant plus de dix siècles avait cessé d'exister.

Autrefois, écrivait Mgr. Plantier, non seulement les princes étaient personnellement chrétiens, mais leurs gouvernements l'étaient aussi et cette religion publique, sociale, était celle de Jésus-Christ. Monarques et nations partageaient le même Dieu, s'agenouillaient devant le même autel et lorsque de grandes calamités ou de grandes erreurs bouleversaient les royaumes, les princes suppliaient Rome de rassembler les évêques, afin de faire ressortir de ces saintes réunions la lumière, la concorde et la paix... Mais maintenant, les souverains, isolément pris, peuvent être chrétiens d'après les idées modernes, ils n'ont plus le droit de l'être comme souverains. Leur gouvernement doit tenir la balance égale entre le oui et le non, entre les ténèbres et la lumière, entre Jésus-Christ et Bélias. Qu'iraient-ils faire dans un Concile, quand leur présence seule y serait la négation de l'Évangile ?

Et parce qu'en effet, leur présence n'y eût pas été nécessaire, mais peut-être gênante, les rois ne furent pas invités ; ils ne furent pas même officiellement représentés à ces solennelles assises.

Il n'en était pas de même des Églises séparées.

Ne voulant exclure aucun de ceux mêmes qui se sont violemment, volontairement éloignés de la communion de Rome, le 8 et le 13 septembre, Pie IX adressa deux autres Lettres Apostoliques, la première : *Arcana divinæ Providentiæ*, à tous les évêques schismatiques d'Orient ; la seconde : *Jam vos omnes*, aux protestants, les invitant tous à profiter d'une occasion si solennelle pour revenir au giron de l'Église. Tentatives généreuses, mais stériles ! La servile dépendance des évêques schismatiques orientaux envers leurs patriarches, et de ceux-ci envers les pouvoirs temporels ; leur infatuation à tous rendaient inutiles les avances de Pie IX ; pas un évêque schismatique ne parut au Concile.

Dans le camp protestant, quelques voix isolées reconnurent le bon droit et les nobles intentions du Saint-Père, mais la lettre pontificale essuya partout un refus, grossier quelquefois, toujours catégorique et qui déguisait mal l'embarras des prétendus réformés. Toutefois, afin d'enlever tout prétexte à de fausses interprétations, par une nouvelle lettre du 30 octobre 1869, Pie IX invite les Pasteurs protestants à discuter, avec des théologiens qu'il désignera, les points de doctrine contestés, mais il refuse de leur reconnaître le droit auquel ils prétendaient d'assister aux séances du Concile. Sitôt qu'il eut envoyé la bulle d'indiction, le Souverain Pontife appela de toutes les nations les plus éminents théologiens. Sous le sceau du secret, il les chargea d'élaborer à Rome les matières qui devaient être soumises au Concile du Vatican.<sup>8</sup>

Le monde entier se préoccupait de la tâche que la haute assemblée aurait à remplir et les plans de réforme les plus divers se disputaient l'attention, quand tout à coup, le 6 février 1869, une correspondance française de la *Civiltà Catholica* indiqua comme le but principal de la réunion du Concile la proclamation de l'Infaillibilité du Pape et la confirmation des doctrines du Syllabus.

Partout, jusque dans les sphères de la politique, l'émoi fut extrême. Excusés par un patriotisme aveugle ou par leurs préjugés, les adversaires de l'infailibilité, catholiques libéraux de France et d'Allemagne, entassèrent réponses sur réponses, manifestes sur manifestes. Mais, la grande majorité de l'épiscopat était acquise à l'infailibilité pontificale et ne restait pas muette ; les manifestations des prêtres et des simples fidèles appelant la définition furent merveilleuses d'ensemble et d'enthousiasme.

Déjà le 9 avril 1868, à l'instigation, sans doute, du prince de Bismarck, le prince de Hohenlohe, ministre des Affaires étrangères et président du Conseil de Bavière, avait songé à se concerter avec les Cabinets européens pour exercer une sortie d'action préventive contre les desseins éventuels de l'auguste assemblée. Il n'en fut heureusement rien ; sauf la Russie qui refusa à ses évêques la sortie de l'Empire, les autres gouvernements laissèrent faire.

Et c'est ainsi que les cinq parties du monde avaient au Vatican leurs représentants quand Pie IX, le 8 décembre 1869, inaugura le Concile avec une incomparable splendeur.

À 9 heures les Pères entrèrent dans la basilique de Saint-Pierre. Le Pape, porté sur la *sedia gestatoria*, entonna le *Veni Creator*. La messe fut célébrée par le cardinal Patrizi dans la salle du Concile. Un vicaire de la basilique prononça le discours d'ouverture, après quoi le secrétaire du Concile déposa sur un trône d'or le livre des Évangiles. Tous les Pères s'approchèrent successivement du Pape pour l'obédience, les cardinaux lui baisèrent la main, les archevêques et évêques le genou droit, les abbés et généraux d'ordre le pied. Pie IX adressa aux membres du Concile une courte allocution commençant par ces mots : *Quod vobis omnibus*, et les engagea à remplir fidèlement tous leurs devoirs. On entonna les litanies des saints. Le décret d'ouverture fut lu, tous les Pères le ratifièrent et Pie IX entonna le *Te Deum*. La réunion d'ouverture avait duré neuf heures.

Dès l'ouverture, c'est-à-dire dans le courant de décembre 1869, le nombre des Pères dépassa 700, pour descendre, au mois d'avril 1870, à 667. On y comptait 43 cardinaux, 5 patriarches, 8 primats, 107 archevêques, 456 évêques, 20 abbés, 43 généraux d'Ordre. Pie IX présida lui-même les quatre sessions publiques.

---

<sup>8</sup> Ils avaient pour président le cardinal Bilio et, parmi eux, on comptait les PP. Ferrari et Spada, des Frères Prêcheurs ; les PP. Perrone, Schrader et Franzelin, de la Compagnie de Jésus ; Mgr Schwetz, prélat de la maison du Pape ; Mgr Jacquemet, de Reims ; M. l'abbé Gay, de Poitiers ; Dom Joseph Pecci, professeur de l'université romaine ; Dom Alzog, professeur à Fribourg ; Dom Labrador, chanoine de Cadix, etc., etc.

La seconde session publique fut toute consacrée à la solennité de la profession de foi du Concile de Trente. Le schéma ou décret sur la foi et sur les erreurs rationalistes de notre temps, discuté dans les Congrégations particulières, fut voté à l'unanimité par la Constitution dogmatique *De fide*.

«Vous voyez, disait alors Pie IX, ô Révérendissimes Pères, combien il est bon, combien il est doux de marcher avec unanimité dans la maison du Seigneur. Marchez toujours ainsi, et puisque, en ce jour, Notre-Seigneur Jésus-Christ a donné Sa paix à Ses apôtres, moi aussi, Son Vicaire indigne, je vous donne la paix, en Son nom. La paix, vous le savez, bannit la crainte, la paix, vous le savez, ferme les oreilles aux paroles insensées». Et tous les Pères répondirent : *Amen* !

Ce fut le 11 mai qu'on aborda la discussion générale sur ce point important. Bien que l'infaillibilité papale ne puisse pas ne pas exister, puisque à Pierre seul a été confié le soin de confirmer ses frères : *Confirmata fratres tuos* ; bien que l'infaillibilité papale ait toujours été reconnue dans l'Eglise, et qu'elle ait été dans tous les temps le mode ordinaire, le moyen dernier des définitions doctrinales et disciplinaires, un bruit formidable s'éleva autour de cette question. Au dehors, dans les rangs ennemis, c'était contre ce dogme une confusion d'idées où le mensonge le disputait à l'ignorance. Aux abords du Concile, quelques-uns entrevoyaient un danger à rendre le Pape trop puissant ; d'autres, raisonnant avec des vues tout humaines dans une chose si divine, s'évertuaient à démontrer l'impossibilité d'une telle prérogative ; d'autres fouillaient l'histoire pour y trouver un pape hérétique et ressassaient tant bien que mal des lambeaux d'objections que la critique historique avait cent fois déchirés et jetés au vent de l'oubli. Quelques-uns pensèrent obtenir des gouvernements une intervention, espérant la prorogation du Concile et, par suite, le retard ou le rejet de cette question si redoutée.

Enfin, jusque dans l'enceinte du Concile<sup>9</sup>, plusieurs prélats, sans nier l'existence de cette vérité, niaient l'opportunité de sa définition.

L'enfer et les hommes s'agitaient, l'Esprit-Saint allait intervenir. Le 5 janvier, Pie IX avait dit, dans une audience à 1 500 catholiques de toutes les nations :

«Je suis un pauvre homme, un pauvre misérable, mais je suis le Pape, le Vicaire de Jésus-Christ, le Chef de l'Église catholique et j'ai réuni ce Concile qui fera son œuvre. De prétendus sages voudraient qu'on ménageât certaines questions et qu'on ne marchât pas contre les idées du temps. Mais je dis, moi, qu'il faut dire la vérité pour établir la liberté, qu'il ne faut jamais craindre de proclamer la vérité et de condamner l'erreur. Je veux être libre ainsi que la vérité.

Des affaires du monde, je ne m'en occupe pas, je fais les affaires de Dieu, de l'Église, du Saint-Siège, de la société chrétienne tout entière.

Priez donc, pleurez, forcez le Saint-Esprit par vos supplications à soutenir et à éclairer les Pères du Concile, afin que la vérité triomphe et que l'erreur soit condamnée».

Jadis, l'Église de France s'était cantonnée dans un particularisme funeste, et les *déclarations de 1682* nous avaient placés dans une sorte d'opposition nationale aux traditions universelles. Nous avons été premiers à l'erreur, nous fûmes des plus empressés à la réparation. C'est un évêque français, Mgr Pie, le futur cardinal de Poitiers, qui eut l'honneur de rapporter devant le Concile et de défendre par sa parole si sûre le schéma de l'infaillibilité.

Le plus grand spectacle qu'il puisse être donné de contempler ici-bas est sans aucun doute cette vision de l'Eglise assemblée. Ceux qui en ont joui ne sauraient l'oublier. Un des bras de la croix de l'immense basilique séparée par une cloison, avait été aménagé. Aux quatre séances publiques, ces cloisons tombaient et le spectateur adossé à la confession de Saint-Pierre avait en face de lui le Souverain Pontife ayant à ses côtés les cardinaux et les patriarches puis, échelonnés sur neuf rangs, les archevêques et évêques de l'univers.

A l'entrée de la salle se dressait un autel fort simple et, à côté de l'autel, une chaire roulante. Les tribunes étaient réservées aux princes et aux Corps diplomatiques. Aux abords de cette salle se tenait la Garde noble et les chevaliers de Malte qui formaient la garde d'honneur du Concile. Enfin toute l'Eglise militante réunie autour du tombeau du pauvre pêcheur de Galilée.

Certes ! En face de cette vision apocalyptique, comme il devenait facile d'oublier les intrigues qui avaient précédé ces solennelles assises et qui, même à Rome, se continuaient dans l'ombre ! Une minorité, assez petite mais bruyante, dont il convient à peine aujourd'hui de citer les meneurs, n'avait pu entamer les convictions de l'immense majorité des chefs de l'Église enseignante.

Le 18 juillet 1870, quand la quatrième session publique s'ouvrit en face du tombeau de saint Pierre et en présence de plus de 50 000 assistants ; quand Mgr Fessler, secrétaire du Concile, eut reçu des mains de Pie IX le texte de la Constitution *De Ecclesia Christi* ; quand Mgr Valenciani, évêque de Fabriano, monta en chaire pour donner lecture de cette Constitution célèbre, il se fit dans la vaste basilique un silence relatif. Cette lecture achevée, le prélat interpella un à un tous les évêques présents au nombre de 540 :

<sup>9</sup> Parmi les plus illustres évêques qui s'étaient déclarés, soit dans les Commissions préparatoires, soit dans leurs discours ou leurs écrits, partisans de l'infaillibilité, nous citerons NN. SS. Manning, de Westminster ; Dechamps, de Malines ; Spalding, de Baltimore ; Martin, de Paderborn ; Røess, de Strasbourg ; Senestrey, de Ratisbonne ; Mermillod, d'Hébron ; Pie, de Poitiers ; Freppel, d'Angers, etc.

Parmi les opposants ou, comme on disait, les inopportunistes, NN. SS. Hefélé, Fœrster, Ketteler, d'Allemagne ; Rauscher, Simon Swarzensberg, Strossmayer, d'Autriche-Hongrie ; Darboy, Dupanloup, Maret, de France ; Clifford, d'Angleterre ; Kenrick, d'Amérique, etc.

«Reverendissimi Patres, leur disait-il, placent ne vobis decreta et canones qui in hac Constitutione continentur?» (Très Révérends Pères, les décrets et canons contenus dans cette Constitution vous plaisent-ils ?) Sur les 540 votants, il y eut 538 placet. Deux évêques seulement répondirent : Non placet.

C'étaient Mgr Riccio, évêque de Cazazzo<sup>10</sup> (royaume de Naples) et Mgr Fitz-Gérald, évêque de Petricola ou Little-Rock (Arkansas). Les autres évêques appartenant à la minorité s'étaient abstenus de se rendre à la séance publique.

Sitôt que le résultat du vote fut connu, le secrétaire s'avança pour en donner connaissance au Souverain Pontife. Alors Pie IX, assis sur la sedia, la mitre en tête, au milieu de ses frères debout, d'une voix claire, confirma les décrets et canons par ces paroles :

«Les décrets et canons contenus dans la Constitution qui vient d'être lue ont plu à presque tous les Pères. A notre tour, avec l'approbation de ce sacré Concile, Nous les définissons tels qu'ils ont été lus, et Nous les confirmons de Notre autorité apostolique».

A ce même moment, un orage effroyable se déchaînait sur la ville de Rome. La basilique de Saint-Pierre était presque plongée dans l'obscurité. Comme autrefois sur le Sinaï, ce fut donc au milieu des éclairs et des tonnerres que fut promulguée la Constitution nouvelle et que le *Te Deum* retentit, jaillissant de toutes les poitrines.

Voici le texte même du nouveau dogme auquel tout fidèle doit aujourd'hui l'adhésion de sa foi :

«Nous enseignons et définissons, le saint Concile approuvant, comme un dogme divinement révélé, que le Pontife romain, lorsqu'il parle *ex cathædra* (c'est-à-dire lorsque, remplissant la charge de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, il définit, en vertu de sa suprême autorité apostolique, qu'une doctrine sur la foi ou les mœurs doit être tenue par l'Église universelle), jouit pleinement (par l'assistance qui lui a été promise dans la personne du bienheureux Pierre) de cette infailibilité dont le divin Rédempteur a voulu que Son Église fût pourvue lorsqu'elle définirait la doctrine touchant la foi ou les mœurs, et que, par conséquent, ces sortes de définitions du Pontife romain, par elles-mêmes, et non pas en vertu du consentement de l'Église, sont irréfutables.

Que si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, avait la témérité de contredire notre définition, qu'il soit anathème».  
(Const. *Pastor Æternus*, cap. IV.)

Lorsqu'il eut promulgué le dogme de l'infailibilité au sein de cette assemblée enivrée d'une sainte allégresse et criant : «Vive le Pape infailible !» Pie IX fit ressortir dans une brève allocution que l'autorité suprême du pape, loin d'anéantir les droits de l'épiscopat, les assurait et les défendait :

«L'autorité du Souverain Pontife est grande, dit-il, mais elle ne détruit pas, elle édifie ; elle n'opprime pas, elle soutient et, très souvent, elle défend les droits de nos frères, c'est-à-dire les droits des évêques. Que si quelques-uns n'ont pas bien voté avec nous, qu'ils sachent qu'ils ont voté dans le trouble et qu'ils se rappellent que le Seigneur n'est pas dans la tempête, mais bien dans un souffle léger et dans un doux murmure. Fasse, oh ! fasse Dieu qu'ils puissent dire avec Augustin : "Mon Dieu, vous nous avez donné votre admirable lumière, et voici que je vois". Ah! oui, que tous voient ! que Dieu répande sur vous ses bénédictions !»

Ce vœu du pasteur suprême ne tarda pas à être exaucé. Ceux des Pères qui avaient voté contre, ou qui s'étaient abstenus, s'empressèrent d'adhérer publiquement à la Constitution dont ils avaient moins combattu le principe que l'opportunité.<sup>11</sup> Et c'est ainsi que la journée du 18 juillet 1870 demeurera pour l'Église et pour l'humanité, une des dates les plus glorieuses et les plus fécondes.

## XV. SUSPENSION DU CONCILE - INVASION DE ROME PAR LES PIÉMONTAIS - RÔLE DE LA PRUSSE - LOI DITE DES GARANTIES

Trois mois après cet événement, Pie IX se voyait donc obligé de suspendre le Concile qu'il avait réuni «pour le bien de la religion, l'utilité de l'Église de Dieu et le bien de la société humaine». Dieu, qui se sert des orages pour assurer la végétation de nos champs, se servit, pour assurer la germination des vérités du Concile, de la plus ef-

<sup>10</sup> Le 24 juillet, c'est-à-dire six jours après ce vote, Mgr Riccio adressait la lettre suivante au directeur de la *Civiltà Catholica* :

«Dans votre journal, vous avez donné les noms de deux évêques qui ont répondu *non placet*, à la Constitution ; je suis l'un d'eux, et désirant que mon vote ne puisse donner lieu à de fâcheuses interprétations, je m'empresse de déclarer qu'aussitôt que l'immortel Pontife Pie IX eut confirmé ladite Constitution, je me jetai à genoux en disant de toute mon âme *Credo* ; et je promis de défendre avec l'aide de Dieu ladite Constitution et en particulier l'infailibilité des successeurs de saint Pierre, même, s'il le fallait, au prix de ma vie. Louis Riccio, Évêque de Cazazzo.

Quelle franchise dans le vote, s'écrie ici M. Adrien de Riancey (*Le Concile du Vatican*, p. 263.), et quelle humilité dans la soumission ! Cette attitude me semble préférable à celle des prélats qui ont jugé à propos de s'abstenir le jour du vote solennel.

<sup>11</sup> Ceux qui désireraient connaître les votes des prélats français les trouveront dans la *Revue du monde catholique* (juillet 1870). Nous y relevons 25 abstentions et 49 placet. Cette même revue ajoutait (livraison du 10 août 1870), en parlant du retour des évêques dans leurs diocèses : « En général, l'accueil est froid et gêné, quand il s'agit des prélats qui se sont opposés à la définition, tandis qu'il est plein d'ardeur et d'expansion pour ceux qui ont voté *placet* et surtout pour ceux qui se sont montrés les plus intrépides défenseurs des divines prérogatives du Saint-Siège. Cet accueil si différent est un témoignage de la foi des fidèles et du clergé. En certain diocèse que nous pourrions citer, l'impression fut telle que le crédit du premier pasteur en fut pour toujours ébranlé, quand on sut qu'il avait compté parmi les opposants.

froyable tempête. Les opposants du Concile auraient peut-être été tentés de se livrer à quelques intrigues ou à quelques subterfuges. En Allemagne, il y eut même, de la part de certains catholiques, tentative de schisme ; on pouvait tout craindre des dispositions équivoques et même hostiles de certains gouvernements. Mais, soudain une guerre éclate entre la Prusse et la France.

Hélas ! tandis que la France était trahie, vaincue, mutilée par l'étranger et déchirée même par ses propres enfants, la destruction du pouvoir temporel s'accomplissait. Par la Convention du 15 septembre, Victor-Emmanuel s'était engagé à respecter la frontière pontificale. Qu'était-ce pour le roi félon qu'un engagement d'honneur<sup>12</sup> ? « Nous irons jusqu'au bout ! Andremo al fondo ! » s'était-il écrié. Parole imprudente à laquelle avait applaudi la Révolution, car, poussé par elle, eut-il voulu s'arrêter dans la voie sacrilège, il ne le pouvait plus.

La Prusse l'appuyait fortement : « La Prusse, disait l'ambassadeur de Bismarck à Flourens, défendra l'Italie contre toute puissance qui voudrait lui disputer Rome ; une défaite française encore et l'Italie marchera sur Rome. La Prusse victorieuse qui dictera la paix aura soin que la France ne moleste pas l'Italie à cause de Rome. L'Italie devra la possession de Rome aux victoires allemandes ».

Dès que la nouvelle de la catastrophe de Sedan parvint en Italie, les sectaires du Parlement s'agitèrent ; le gouvernement restait encore incertain : « Maintenant ou jamais ! » s'écria Bismarck. Ce qui s'opéra en même temps que l'investissement de Paris.

Le 10 septembre, Victor-Emmanuel poussa l'audace jusqu'à envoyer au Saint-Père un ambassadeur chargé d'une lettre dans laquelle l'hypocrite souverain, indigne descendant d'une race sainte et illustre, osait faire appel à la « bonté d'âme » de Pie IX ; il espérait, disait-il, que le Pontife, pour « éviter tout conflit et échapper au péril d'une violence », accepterait que les troupes « déjà préposées à la garde des frontières, s'avançassent pour occuper les positions indispensables à la sécurité de Sa Sainteté et au maintien de l'ordre ».

Pie IX lut la lettre et la replia : « Belles paroles, dit-il, et vilaines actions ». Puis, se rappelant la conduite des pharisiens à l'égard du Sauveur : « Race de vipères, s'écria-t-il, sépulcres blanchis ! ».

La coupe débordait : « Voilà donc, ajouta-t-il, jusqu'où la Révolution a fait descendre un prince chrétien ! Un prince de la maison de Savoie ! Il ne suffit plus à la Révolution de chasser les rois ou de faire tomber leur tête sous le couteau ; toutes les fois qu'elle le peut, elle s'applique maintenant à les déshonorer ! »

Le messager balbutia que le roi offrait des garanties :

« Mais ces garanties, reprit Pie IX, qui me les garantira ? Votre roi ne peut rien me promettre, il n'est plus le maître : il est sous la dépendance de son Parlement qui dépend lui-même des Sociétés secrètes ».

L'ambassadeur voulut alléguer les difficultés des temps, des vœux de l'Italie :

« Vous calomniez l'Italie, repartit Pie IX. Sur 24 millions, 23 me sont dévoués, m'aiment, me respectent et ne demandent qu'une chose, c'est que la Révolution nous laisse en paix. Il y a un million de malheureux que vous avez empoisonnés de fausses doctrines et de honteuses convoitises. Ce sont aujourd'hui les amis du roi et les fauteurs de ses ambitions ; quand ils n'auront plus besoin de lui, ils le précipiteront du trône. Allez, ajouta-t-il, je suis en ce moment trop ému de douleur et d'indignation pour écrire<sup>13</sup> »

Le lendemain, il écrivait :

« Le comte Ponza m'a remis une lettre qu'il a plu à Votre Majesté de m'écrire, mais elle n'est pas digne d'un fils affectueux qui se fait gloire de professer la foi catholique et s'honore d'une royauté loyale. Je n'entre pas dans les détails de la lettre même, pour ne pas renouveler la douleur qu'une première lecture m'a causée ; je bénis Dieu qui a souffert que Votre Majesté comblât d'amertume la dernière période de ma vie. Au reste, je ne puis admettre les demandes exprimées dans votre lettre, ni me rallier aux principes qu'elle renferme. J'invoque de nouveau Dieu et je remets entre Ses mains ma propre cause qui est entièrement la Sienne. Je le prie d'accorder à Votre Majesté de la délivrer de tout péril et de lui faire part des miséricordes dont elle a besoin ».

Il faut le dire à sa honte, le roi félon et spoliateur n'avait pas attendu la réponse du Pape pour accomplir l'acte auquel, d'ailleurs, il était résolu. Au mépris de tous les droits, l'Etat pontifical fut envahi à la fois par trois Corps d'armée. Pie IX n'avait à leur opposer qu'une douzaine de mille hommes. Ces hommes, sans doute, animés par la foi et le dévouement, étaient incomparablement supérieurs en bravoure ; un grand nombre avait reçu le baptême de feu à Castelfidardo et à Mentana, aussi, résolu à mourir jusqu'au dernier, ne céderont-ils que sur un ordre formel du Saint-Père.

Le 15 septembre, le général piémontais Cadorna envoya au général Kanzler sommation d'ouvrir les portes de Rome aux troupes piémontaises ; le général Kanzler répondit qu'il résisterait à la violence selon le devoir et l'honneur.

Le 16, le Pape disait au marquis de Banvrevillers : « Mon armée ne soutiendra pas un siège, et, dans les jours où les fleuves de France sont rougis de sang, je ne veux pas que les eaux du Tibre soient rougies du sang de mes soldats ; mais je veux que la violence du roi d'Italie soit constatée ».

---

<sup>12</sup> Immédiatement après la déclaration de guerre entre la France et la Prusse, il fit offrir à Napoléon un secours de 100 000 hommes, à condition que l'empereur permettrait l'envahissement de Rome.

Cette fois Napoléon répondit par un refus, et, disons-le à sa louange, un refus indigné. Le roi de Piémont n'envoya pas de secours et se promit d'agir seul et vite, comme il avait été autrefois convenu.

<sup>13</sup> La loi des garanties offrait au Pape une dotation de trois millions et demi de francs, les honneurs et les droits de la suzeraineté, avec la possession, du Vatican, de Latran et la villa de Castel-Gondolfo.

Le 19 le successeur de Pierre se rendit une dernière fois dans la basilique, mère et maîtresse de toutes les églises, Saint-Jean de Latran. Il gravit à genoux les vingt-sept marches de la *scala santa*. Quand il descendit, les spectateurs l'entourèrent et le saluèrent avec amour. Ce fut la dernière sortie du Pape, ce fut son dernier triomphe extérieur. Il rentra, pour ne plus le quitter, au palais du Vatican.

Le 20 septembre, en effet, le bombardement commença. Dès le matin les obus pleuvaient sur la ville. Les ambassadeurs des puissances catholiques se rendirent près du Pape au moment où il achevait de dire la Sainte Messe. Le Saint-Père les remercia de leur présence, leur dit qu'il résistait pour sauver l'honneur de ses troupes et les prit à témoin de la violence qui lui était faite. Tout à coup la canonnade redoubla ; le général Bixio ouvrit son feu sur la rive droite du Tibre.

Pie IX pria les ambassadeurs de se rendre au quartier général des Italiens pour obtenir une capitulation honorable : «Je suis ému, dit-il, mais je ne pleure pas sur moi, je pleure sur l'attentat qui se consommera et qui appellera les vengeances divines sur les hommes et sur les peuples».

Pendant que les ambassadeurs se rendaient au camp, une pluie de bombes et d'obus s'abattaient sur la ville ; plus de cent bouches à feu vomissaient la mitraille.

L'ennemi ouvrit une brèche entre la porte Pia et la porte Salaria. Aussitôt Kanzler exécuta l'ordre du Pape et arbora le drapeau blanc. Pie IX ne voulait pas que plus de sang fût versé. Il recommanda aux ambassadeurs ses soldats qu'il déliait de leur serment de fidélité et remit au général Kanzler le soin de traiter des conditions de la capitulation.

«Le drapeau blanc était hissé, il fallut obéir ; Charette eut besoin qu'on le lui dit deux fois. Les Piémontais, voyant qu'ils n'avaient plus rien à craindre, s'avancèrent vers la brèche et ouvrirent à 100 mètres, sur les zouaves, une effroyable fusillade. Ainsi provoqués par une lâche trahison, les zouaves ripostèrent énergiquement et les masses italiennes durent reculer».

A ce moment, Kanzler signait à la villa Albani l'acte de capitulation. La ville de Rome, sauf la cité Léonine, était livrée aux troupes de Victor-Emmanuel. La garnison papale devait sortir avec les honneurs de la guerre... Le 21 septembre, à 7 heures, les zouaves qui avaient passé la nuit sous la colonnade de Saint-Pierre se formèrent en carré. Le colonel Allet leur fit présenter les armes, et, élevant son épée, cria : «Vive Pie IX, pontife et roi !» Les zouaves répétèrent cette acclamation ; puis les dragons et les artilleurs déchargèrent en l'air leur carabine, comme pour donner une dernière salve d'honneur. Ce grand bruit des voix et des armes attira l'attention du Pape ; il ouvrit la fenêtre, fixa sur ses chers zouaves un long regard tout chargé de tendresse et, refoulant ses larmes, il leur donna une dernière bénédiction.

Cette scène avait été trop forte pour le cœur paternel de Pie IX, sa voix s'éteignit dans les sanglots ; il tomba à moitié évanoui dans les bras de son entourage.

Lorsqu'il fut revenu à lui, il chercha la solitude dans les salles de Raphaël. «Les pauvres enfants, disait-il, daigne le ciel les récompenser ! C'est un grand crime ; il doit retomber sur la tête de ceux qui l'ont commis». Avant de déposer les armes, les soldats pontificaux défilèrent sur le front de l'armée italienne.

Quand celle-ci avait fait son entrée dans Rome, la Prusse protestante avait voulu être représentée à cette fête, et l'on vit parmi les officiers du Piémont le comte d'Arnim en grand uniforme. C'était lui qui, le 19 septembre, avait convoqué le Corps diplomatique et avait prié ses collègues de signer une adresse au Saint-Père l'invitant à ne pas faire opposition à l'entrée des troupes italiennes. Disons que le Corps diplomatique tout entier s'était refusé à signer pareille adresse.

L'entrée des Italiens à Rome fut le signal d'atrocités inouïes commises sur les soldats pontificaux par une bande de vagabonds. Contre ceux-ci le gouvernement s'abstint de toute répression. Ne fallait-il pas gagner des voix pour le plébiscite qui allait porter au Quirinal le trône de Victor-Emmanuel ?

Restait cependant à s'emparer de ce Quirinal des Papes dont le nouveau roi voulait faire sa résidence.

Le 7 novembre, le général La Marmora avait écrit au cardinal Antonelli que le Conseil des ministres ayant résolu d'annexer le Quirinal au domaine royal, il priait en conséquence le ministre d'envoyer les clés du palais. Antonelli répondit ce que Pie IX avait déjà fait dire au général Cadorna : «Depuis quand les voleurs ont-ils besoin de clés pour ouvrir les portes ?»

Ces fières paroles n'étaient pas de nature à faire reculer l'usurpateur, et le Quirinal fut pris de force.

Le crime était donc consommé : le Souverain Pontife n'était plus que le prisonnier du Vatican. Dans une encyclique qu'il dut faire imprimer à Genève, Pie IX, à la face du monde, déclara nuls les actes et décrets de l'usurpateur. A cette protestation, les gouvernements d'Europe répondirent par des témoignages platoniques de respect. Il n'y eut qu'une petite république américaine, l'Equateur, qui protesta. Il sembla que l'antique honneur chrétien avait trouvé là son dernier refuge. Garcia Moreno éleva la voix contre «l'inique invasion de Rome et l'esclavage du Pontife romain». A la lecture, de cette énergique réprobation Pie IX s'écria : « Ah ! si celui-là était un roi puissant, le Pape aurait un appui dans le monde !»

## **XVI. VIE INTIME DE PIE IX - TRAITS CHARMANTS - PIE IX ET LES ENFANTS - LES TRANSTÉVÉRINS**

Il est temps de reposer notre cœur de toutes ces infamies. Bien que nous n'ayons cessé, dans cette étude, d'avoir les yeux fixés sur la grande victime de la Révolution, il convient de la voir de plus près, de pénétrer plus avant dans sa vie, intime.

Pie IX était d'une taille au-dessus de la moyenne, et il avait dans toute sa personne une grâce et une distinction qui frappaient tous les visiteurs. Son regard était ouvert ; sa voix était douce, sonore et pleine d'harmonie. Que de fois les étrangers ne se sont-ils pas extasiés en l'entendant résonner sous les voûtes de Saint-Pierre dans le chant de la Préface ou du Pater, ou lorsque, dans les solennels accents de la bénédiction papale, le jour de Pâques, elle traversait la place Vaticane, et que ses derniers échos allaient dépasser le grand Obélisque !

Dans la conversation, la parole de Pie IX était élégante, nette et simple ; elle brillait dans le discours familier par une grâce spirituelle, une affabilité touchante. Dans la prédication, cette parole atteignait sans efforts, jusqu'à l'éloquence.

Un illustre voyageur écrivait, après avoir été reçu en audience par Pie IX : «J'ai pu voir enfin le Pape! j'ai eu ce bonheur ! C'est une figure angélique, c'est la grâce, la dignité, la douceur, la finesse même. Son coup d'œil, est d'une vivacité et d'une pénétration supérieure».

«Il est né souverain, écrivait un prince après avoir vu le Pape». Cela était vrai ; c'était l'impression qu'on en recevait tout d'abord. Un grand seigneur romain, après sa première audience, exprimait, avec non moins d'énergie, la même pensée : «C'est un roi, et on croirait, qu'il l'a toujours été».

Un soldat français, dans son franc langage, disait en parlant de Pie IX : «Cela fait du bien rien que de voir cette figure-là ! Quand on sort de chez le Pape, on emporte du calme et de la joie pour le reste de la journée».

Après comme avant la spoliation de ses Etats, Pie IX demeura accessible à tous, heureux de recevoir ses enfants, ingénieux dans ses exhortations, caressant et spirituel dans son éloquence facile, compatissant à toutes les souffrances, veillant à tous les intérêts.

Les juifs eux-mêmes, les juifs dont la papauté s'est toujours montrée la protectrice quand les gouvernements, pour se garantir de leurs envahissements les poursuivaient partout, les juifs trouvaient en lui un défenseur. Dès les premières années de son pontificat, Pie IX travailla à améliorer le Ghetto et à le rendre plus habitable. Une députation israélite vint lui témoigner sa reconnaissance et lui fit hommage d'un calice antique, conservé depuis deux siècles dans le Ghetto. Pie IX reçut les envoyés avec bonté :

«Mes enfants, leur dit-il, j'accepte votre présent avec plaisir, et je vous remercie».

Puis, s'asseyant à son bureau, il écrivit, sur le premier morceau de papier qui lui tomba sous la main: Bon pour mille écus. Et, après avoir apposé sa signature : «Acceptez à votre tour cette faible somme, dit-il aux députés, et distribuez-la, de la part de Pie IX, aux malheureuses familles du Ghetto».

A quelques jours de là, le Saint-Père, passant près de ce quartier, aperçut un malheureux vieillard étendu, presque sans vie, sur le pavé de la rue. Il descend de son carrosse et s'approche.

«C'est un juif», disait le peuple ; et personne ne lui portait secours.

«Que dites-vous ? s'écria le Pape en s'adressant aux assistants. N'est-ce pas un de nos semblables qui souffre? Il faut le secourir».

Et le relevant lui-même, aidé des prélats qui l'accompagnaient, il le fit porter dans la sa voiture, le reconduisit à sa demeure, et ne le quitta qu'après l'avoir vu revenir à lui.

Pauvre pour lui-même dans sa vie et dans sa nourriture, Pie IX donnait royalement sitôt qu'il s'agissait de soulager la misère. En arrivant au trône, les Souverains Pontifes ont coutume d'accorder à leur peuple ce qu'on appelle, à cause de la circonstance, don de joyeux avènement. Pie IX se garda bien de manquer à cet usage. Quel fut son présent ? Chacun des curés de Rome et des environs - ils sont plus de cinquante - reçut une somme de 50 écus romains (280 francs) pour subvenir à l'établissement de pauvres jeunes filles ; 10 000 (environ 60 000 francs) furent expédiés, avec la même destination, dans les diverses Provinces des États pontificaux ; 6 000 écus (35 000 francs) furent distribués en aumône aux pauvres de Rome; la plus grande partie des objets déposés par des indigents dans les monts-de-piété en fut retirée ; enfin des prisonniers détenus pour dette virent s'ouvrir devant eux les portes de leur prison ; Pie IX avait donné satisfaction à leurs créanciers.

D'autres fois, sa charité prenait un caractère encore plus délicat.

Un matin, Pie IX, parcourait une des salles du Vatican : il était seul. Il aperçut un jeune homme en contemplation, je devrais dire en extase, devant une admirable fresque de Raphaël. Le Pape se garda bien d'interrompre le visiteur, mais quand celui-ci tourna la tête, il aperçut un vieillard en robe blanche qui regardait en souriant. Pie IX avait deviné une âme d'artiste :

« Vous êtes peintre, mon enfant ?

- Oui, Saint-Père.

- Vous êtes venu à Rome pour étudier ?

- Oui, Saint-Père.

- Vous êtes sans doute, élève de l'Académie de peinture ?

- Hélas ! non.

- Alors, vous avez un professeur ?

- Non, Saint-Père, je suis trop pauvre ; j'étudie seul et Raphaël est mon maître.

- Eh bien ! mon enfant, entrez à l'Académie ; voulez-vous ? je payerai votre trousseau...

- Oh! Saint-Père !...

- Ne me remerciez pas.

- Votre Sainteté ignore... que...

- Parlez, dit Pie IX avec bonté.

- Je suis protestant.

- Oh ! oh! fit en riant le pape, cela ne regarde pas l'Académie !...»

Le jeune homme eut, depuis ce jour, sa pension à l'Académie payée par le Souverain Pontife.

Pendant plus de trente ans, celui dont la tiare rayonne au-dessus de la couronne de tous les autres rois se contentait d'un ordinaire dont se trouveraient assez mal les ouvriers eux-mêmes et les plus pauvres ménages. Sa table était si frugale que la dépense journalière variait entre 3 et 4 francs de notre monnaie.

Dès le premier jour de son pontificat, le maître d'hôtel se récriait sur cette économie :

«Je suis, dit Pie IX, un pauvre prêtre de Jésus-Christ ; vous aurez donc soin de me servir comme un pauvre prêtre. Toute ma fortune, disait-il encore, est l'héritage de mes sujets pauvres : ce sont mes enfants».

Son repas du soir était des plus légers. Un potage et deux pommes de terre cuites à l'eau avec un fruit en faisaient tous les frais. Les pommes de terre étaient de temps immémorial dans le menu de la collation du soir. Aussi, au moment où Rome était menacée par les Piémontais, Pie IX disait-il un jour plaisamment à l'un des camériers : «Vous savez, *caro mio*, que le Pape mange tous les jours deux pommes de terre. On ne sait pas ce qui peut arriver : il faut vous en procurer quelques sacs».

En toute saison, Pie IX se levait à 5 h ½ et se couchait à 10 heures. Chaque matin il donnait une heure entière à l'oraison. A 7 h ½ il célébrait les saints mystères, on sait avec quelle dévotion communicative. Puis venaient les conférences avec les cardinaux ou avec les évêques reçus en audience. Presque tous les après-midi se passaient à donner ces audiences publiques dont chaque visiteur emportait un parfum inoubliable. Le Pontife avait trouvé pour chacun un mot gracieux et juste, une de ces fines réparties que l'on gardait dans son cœur pour jamais.

Dans une de ces audiences publiques que le Saint-Père donnait tous les quinze jours, et pendant lesquelles chacun pouvait avoir accès auprès de lui, un jeune écolier se présenta.

«Saint-Père, dit-il, j'ai su qu'il y a quelques années, vous aviez bien voulu exaucer la requête d'un jeune enfant ; encouragé par cet exemple, je viens vous en faire une, moi aussi. Ma mère est une pauvre veuve et ne peut m'acheter mes livres de classe. Je voudrais bien cependant en avoir comme mes camarades, car je désire étudier et m'instruire».

Le Pape embrassa l'enfant, et, sans plus de difficulté, lui remit un doublon (environ 20 francs de notre monnaie). Et ayant appris le soir, par une personne de confiance, que notre écolier s'était, en effet, rendu chez un libraire et y avait acheté les livres dont il avait parlé, le Pape lui fit envoyer 10 écus, pour lui et pour sa pauvre mère.

Avec les enfants, la charité de Pie IX était aussi généreuse qu'elle semblait inépuisable.

Dans une petite notice sur Pie IX, imprimée à Tours, nous lisons qu'un jeune enfant de douze ans écrivait directement au Pape :

«Saint-Père, ma mère est veuve, malade et infirme ; elle est dans la plus complète misère ; c'est moi seul qui la soigne, et qui la soutiens. Je ne peux lui acheter plusieurs objets de première nécessité et les médicaments qui lui sont indispensables. J'aurais besoin de 33 *paoli* (16 ou 18 francs de notre monnaie). Si Votre Sainteté voulait bien me le permettre, j'irais demain les lui demander».

Touché à la lecture de cette lettre naïve, le Saint-Père donna l'ordre qu'on lui amenât l'enfant, s'il se présentait.

Le petit solliciteur ne manqua pas au rendez-vous qu'il avait donné lui-même ; et répéta ce qu'il avait écrit dans sa lettre. Pie IX lui remit deux pièces d'or (environ 36 *paoli*) : «C'est 3 *paoli* de trop, dit l'enfant ; je n'ai pas de quoi vous rendre». Le Pape se prit à rire de la naïveté de l'enfant et lui dit de les garder. Puis, l'ayant fait suivre, pour s'assurer s'il faisait bien les emplettes qu'il avait indiquées, et ayant obtenu de bons renseignements, il le fit revenir et lui annonça qu'il se chargeait de son éducation et de son avenir. Et comme l'enfant s'excusait, sous prétexte qu'il ne pouvait quitter sa mère dont il était toute la ressource :

«Eh bien ! ajouta le Pape, puisque ta mère est si pauvre, et toi si bon enfant, je me charge de tous deux».

Tous ces traits et mille autres avaient rendu Pie IX l'idole du peuple, du vrai peuple de Rome, particulièrement dans le Transtévère, le quartier au delà du Tibre, le plus peuplé de Rome. Un jour, le bruit s'y répand que Pie IX est malade. A cette nouvelle, grande rumeur dans tout le quartier. Toute la population voulait se rendre au Quirinal pour voir le Pape et s'assurer par elle-même de l'état de sa santé. Mais une telle visite devant être un peu bruyante pour un malade, on résolut de n'envoyer qu'une députation. En conséquence, quatre Transtévérins se rendirent au Quirinal et demandèrent à voir le Pape. Ce n'était pas un jour d'audience. Pie IX était occupé dans son cabinet d'étude ; on refusa de les recevoir. Ce refus ne fit qu'exciter le désir des envoyés.

«C'est une preuve certaine que le Pape est malade, se dirent-ils entre eux : peut-être le mal est-il bien grave !»

Ils se concertent ; puis élevant la voix

«Nous voulons voir le Pape, ajoutent-ils, nous sommes députés du Transtévère ; il est malade, on nous le cache. Qu'on aille dire à Sa Sainteté que nous attendons».

Le Saint-Père, informé de ce qui se passait, ordonna qu'on fit immédiatement entrer ses Transtévérins.

«Eh bien ! mes enfants, leur dit-il, dès qu'ils furent près de lui, qu'y a-t-il donc ?...que désirez-vous ?

- Rien, Santo Padre ; nous voulions seulement vous voir. Le bruit court dans le Transtévère que vous êtes malade, et nous sommes venus nous assurer de la vérité».

Le Pape les remercia en souriant et les tranquillisa sur son état.

«Vous direz partout, ajouta-t-il, que je me porte très bien, que vous m'avez trouvé travaillant».

Puis il leur donna sa bénédiction.

«Santo Padre, dirent les députés en se retirant, que Votre Sainteté sache bien que si jamais elle a besoin de nous, nous sommes là».

Les habitants des villages voisins de Rome témoignaient le même enthousiasme que les habitants de la capitale, lorsqu'il arrivait au Saint-Père de sortir de la ville : c'était à qui pourrait parvenir jusqu'à sa voiture. S'il se promenait familièrement à pied, la nouvelle en était aussitôt répandue, et bientôt une foule nombreuse l'entourait pour recevoir sa bénédiction. Lorsqu'il rentrait dans Rome, des flots de peuple se trouvaient sur son passage pour acclamer son retour. Un jour qu'il revenait d'Albano, plus de quarante mille personnes allèrent à sa rencontre.

Nous ne voulons pas fatiguer le lecteur, mais ces anecdotes ont tant de charmes, on y voit si bien le cœur du père, que nous ne résistons pas au plaisir de détacher encore ces deux faits rapportés dans le livre de l'abbé Dumas. Le premier concerne les soldats français pour lesquels Pie IX éprouvait une véritable sympathie ; le second, un pauvre colporteur qui, pour gagner sa vie, n'avait pas craint de vendre un libellé contre le Souverain Pontife lui-même.

Un jour, du milieu d'un groupe de soldats agenouillés sur le passage du Pape l'un d'eux se lève après avoir reçu la bénédiction du Pontife et lui présentant une feuille de papier :

«Saint-Père, dit-il, on serait bien heureux au pays si vous vouliez leur envoyer votre bénédiction par écrit.

- Mais, mon fils, dit Pie IX, je n'ai ni plume, ni encre.

- On y a pourvu, Saint-Père», répond le soldat.

Et sans se laisser intimider, il tire une plume et un encrier, de sa poche.

« Mais il me faut une table», reprend Pie IX.

Le soldat n'y avait point pensé. Il ne sait que répondre.

«Allons, poursuit Pie IX en riant, qu'à cela ne tienne. Tenez, mon ami, coiffez-vous de votre képi et remettez-vous à genoux, la tête droite et immobile».

Le soldat obéit. Pie IX, plaçant alors la feuille de papier sur le képi, se mit à écrire quelques lignes, et les donna ensuite au trouper qui ne savait comment exprimer sa reconnaissance.

Une autre fois, la police avait arrêté un homme qui distribuait clandestinement des exemplaires d'un pamphlet intitulé : *Histoire de Pie IX, pape intrus, ennemi de la religion*. La nouvelle de cette arrestation fut portée au Saint-Père qui désira voir le coupable et se le fit amener. Il lui adressa quelques questions insignifiantes, et s'apercevant que le patient s'intimidait à la pensée de la punition sévère qui l'attendait, il arrêta ses interrogations, et lui dit avec bonté :

«Mon ami, laissons cela !... Comme votre faute n'atteint que moi je vous pardonne».

Touché d'un pardon si facile et si paternel, le coupable se jeta, fondant en larmes, aux pieds du Saint-Père et lui offrit de lui révéler le nom des auteurs du pamphlet ; mais Pie IX, l'éloignant doucement de la main, lui fit signe de ne rien dire.

«Je ne veux rien savoir... ajouta-t-il. Que leur faute reste ensevelie dans le silence ! puisse seulement le repentir pénétrer dans leur cœur !»

Tel était le doux Pie IX dont la bonté semblait inépuisable et dont les malheurs furent si immérités. En admirant cette vertu, il nous faut bien admettre cette loi divine des compensations du juste souffrant pour les coupables et rendant plus efficace l'expiation commune.

## **XVII. LES FOULES CONTINUENT D'ACCOURIR VERS ROME - NOUVELLES CONDAMNATIONS DE LA FRANC-MAÇONNERIE - PÈLERINAGES A ROME - NOCES D'OR.**

Reprenons maintenant le récit des dernières années du magnanime Pontife, captif de la Révolution. Désormais le Saint-Père ne sortira plus dans Rome, dans cette Rome dont ses prédécesseurs ont fait le centre du monde et que lui-même s'est tant plu à embellir. Mais le monde entier continuera de venir à Rome et d'envoyer le prisonnier du Vatican de son indomptable amour.

«O Rome ! Rome ! s'était écrié un jour Pie IX, Dieu m'en est témoin, chaque jour j'élève ma voix vers le Seigneur et, prosterné, je Le prie ardemment de faire cesser le fléau qui te désole, et qui, chaque jour, s'aggrave sur toi. Je Le prie d'arrêter les suggestions des doctrines perverses et d'éloigner de tes murs et de tout l'État les parleurs politiques qui abusent du nom du peuple. Et certes, quel que soit le temps que durera sur le monde le despotisme de tout empire antichrétien, l'Église en triomphera».

Le doux Pontife ajoutait :

«C'est en dépouillant la Sainte Église de son autorité temporelle qu'ils ont espéré la détruire. Et moi, j'ai la certitude que cette autorité même lui sera rendue et que le Saint-Siège rentrera dans toutes ses possessions. Il se peut que je cesse de vivre avant de voir cette justice, mais qu'importe ?

Simon, fils de Jean, est sujet à la mort, Pierre ne meurt pas ! Oui, avait-il dit un jour en étendant la main du côté de la grande arène des martyrs, le Colisée, cet amphithéâtre fut dans les premiers siècles de l'Église comme un calice qui reçut le sang des héros chrétiens : il est aujourd'hui comme la coupe qui reçoit nos larmes ; ce sang et ces larmes crient vers le ciel, ils toucheront le cœur de Dieu en faveur de son Église.

Malgré sa loi des garanties, le gouvernement ne recula devant aucune violation. Il fallait remplir les caisses de l'État ; les couvents furent expropriés, et, par un dernier forfait, le spoliateur mit la main sur l'établissement «fondé par les papes avec l'argent de l'univers catholique» sur le Collège romain. Les supérieurs des différents collèges de Rome protestèrent, mais vainement : la force brutale devait triompher contre tous les droits.

Cependant, le Vatican, que l'usurpateur n'avait osé lui ravir, continuait de voir accourir la foule des fidèles. Dès le 16 mai 1871, un touchant anniversaire offrit à leur amour l'occasion de se manifester encore. C'était la cinquan-

taine sacerdotale du saint Pontife, et, de toutes parts l'univers catholique envoyait des députés et ses témoignages de dévouement.

Au mois d'août de cette même année, Pie IX est obligé d'arrêter ces témoignages en refusant un trône d'or que la piété des fidèles prétendait lui offrir, ainsi que le titre de *grand* qu'elle veut lui décerner, mais que la postérité lui conserve jusqu'au jour où il lui sera permis de le remplacer par celui de *saint*.

Prisonnier contre son gré, il prend l'année suivante la défense de ceux qui se sont faits, dans les couvents, prisonniers volontaires, et, au mois de décembre, il condamne la conduite des spoliateurs des biens de l'Église en Italie.

Dans tous ces attentats qui se succédèrent comme un programme arrêté et longuement mûri, son regard a vu la main de la secte infernale, et, le 29 mai 1873, il adressa à l'évêque d'Olinda au Brésil, la lettre. *Quantos dolores*, dans laquelle il renouvelle les condamnations antérieurement portées contre les francs-maçons.

Inquiet des progrès que font en Europe les idées libérales et ce qu'on appelle le catholicisme libéral, il démasque cette nouvelle erreur dans des lettres adressées aux Sociétés catholiques de saint Ambroise de Milan, d'Orléans et de Belgique.

L'année 1875 ramena le Jubilé avec ses grâces accoutumées. L'année suivante vit fleurir à nouveau l'ère des pèlerinages. Avant d'entraîner à Jérusalem les pèlerins de la Pénitence, le R. P. Picard, aujourd'hui supérieur général des Augustins de l'Assomption, avait déjà conduit les foules à La Salette et à Lourdes. Il voulut, de concert avec M. le vicomte de Damas, leur faire voir Pierre, et c'est alors que commencèrent et se poursuivirent pendant plusieurs années les pèlerinages à Rome.

Pie IX accueillait ces chers pèlerins avec une particulière tendresse. Il s'attendrit en écoutant les émouvantes adresses dont on lui donne lecture. Il répond à chacune par un de ces discours dans lesquels il sait si «merveilleusement unir la douce familiarité du Père avec les plus sublimes enseignements du Docteur». En toutes circonstances, il revient sur la nécessité de l'indépendance de l'Église et sur l'intolérable situation que lui fait le gouvernement italien. Tour à tour il s'élève avec une sainte véhémence contre la spoliation des biens du clergé, la fermeture des Séminaires, la propagande des livres et des journaux impies, la protection accordée aux cultes dissidents, le scandale de ceux qui prônent le mariage civil. Enfin, il flétrit l'insouciance d'un trop grand nombre de chrétiens et leur éloignement pour la pénitence.

Comme s'il eût été insensible à ses propres douleurs, il console dans le même temps, il encourage, il fortifie tous ceux qui souffrent et qui combattent ; il écrit à Mgr Mermillod qui lutte contre les sectaires de Genève ; à Mgr Olinda, victime des francs-maçons du Brésil ; à Mgr Ledochouski qui a connu la persécution pendant le Kulturkampf de M. de Bismarck. Il écrit à Mgr Pie pour le féliciter de son magistral discours au couronnement de Notre-Dame de Lourdes ; à Mgr Dupanloup pour le remercier de son discours à la Chambre en faveur de la liberté d'enseignement ; aux évêques de Suisse pour renouveler la condamnation de la secte des Vieux Catholiques.

Les derniers mois de cette année furent assombrés par deux pertes très sensibles. Le 6 novembre, Pie IX perdait le cardinal Antonelli, ce fidèle ministre qui, depuis vingt-sept ans, l'assistait de ses conseils et représentait si noblement la politique du Saint-Siège devant les divers États de l'Europe. Le 17 décembre, il voyait mourir le pieux cardinal Patrizi, son ami et son vicaire dans Rome, auprès du clergé et des fidèles.

Cependant, les fêtes que Rome avait vues en 1875 allaient être dépassées par celles du Jubilé épiscopal, en 1877.

Pie IX avait le privilège que la Providence n'avait accordé qu'à un très petit nombre de ses prédécesseurs. Il vivait assez longtemps pour célébrer ses noces d'or. Avant lui, d'ailleurs, cette fête n'avait revêtu aucun éclat, le monde y était resté étranger. C'est qu'aucun autre chef de l'Église n'avait exercé sur l'univers une telle puissance d'attraction. Et puisque, aux prestiges des vertus et des grandeurs, s'était unie sur le front de ce vieillard vénéré l'auréole de la persécution, les cœurs s'étaient enflammés et ingénies de mille manières pour témoigner leur amour.

On voulut donc, pour cette circonstance, une fête à laquelle prit part encore la catholicité tout entière. Ce projet aussitôt émis se répandit rapidement et, de toutes les parties du monde, on accourut vers la Ville sainte. Non seulement les félicitations, les vœux les plus ardents furent offerts au Saint-Père, mais l'on y joignit des dons de toute nature. Des présents magnifiques furent envoyés par les souverains.

Pie IX reçut tout avec reconnaissance et l'exprima avec cette grâce, cet à-propos qui donnaient tant de charme à ses paroles et les gravaient dans la mémoire de ceux qui avaient le bonheur de les entendre.

Un peu plus tard, le Souverain Pontife atteignait la vingt-cinquième année de son pontificat ; ce fut l'occasion de nouvelles fêtes. Enfin, six ans après, le 3 juin 1877, la chrétienté célébrait la cinquantaine épiscopale du Saint-Père.

Trompant les honteuses espérances de ses ennemis, Pie IX vivait encore assez de temps pour voir le châtement infligé à ces mêmes ennemis.

Victor-Emmanuel qui avait escompté d'une façon si odieuse la fin de sa victime, donnait en mourant juste ce qu'il fallait de marques de repentir pour que son corps pût entrer dans une église. Pie IX, d'ailleurs, après avoir accordé aux prêtres qui pouvaient l'aborder le pouvoir de l'absoudre, avait supplié Dieu d'avoir pitié de cette âme.

Quant à Napoléon III, il mourut, cette même année, découronné, tombé dans un oubli voisin du mépris, en exil, comme le premier Bonaparte dont il avait imité l'ingratitude envers le Souverain Pontife. Et maintenant qu'il avait protesté contre l'avènement sacrilège du nouveau roi d'Italie, Humbert I<sup>er</sup>, Pie IX pouvait attendre l'heure de Dieu pour se coucher dans sa tombe.

## XVIII. LA MALADIE - LA MORT - LE DEUIL EN EUROPE - LA MISE AU TOMBEAU - SEPULTURE PROVISOIRE - LE TESTAMENT ET LE TOMBEAU

Le Pape allait, en effet, atteindre sa quatre-vingt-sixième année ; ses forces diminuaient, il avait cependant des renouveaux de santé ; son esprit était ferme et sa voix gardait une sonorité et un éclat remarquables. Le 28 décembre, il avait encore tenu un Consistoire ; puis il s'était alité.

Le 2 février, il se leva pour l'anniversaire de sa Première Communion. Quatre jours après, dans la soirée, il fut pris d'une fièvre trop légère pour alarmer ; c'était le prélude de complications qui allaient s'aggraver jusqu'à la mort. Dans la journée du 7, les progrès du mal firent voir le péril ; le Saint-Sacrement fut exposé dans les églises de Rome, et Mgr Martinelli administra l'Extrême-onction au vénérable malade.

Pie IX répondait aux prières ; après l'acte de contrition, il ajouta : *Col vestro ajuto*, puis il laissa échapper ce cri : *In domum Domini ibimus !* Quand furent achevées les prières des agonisants, le cardinal Billio hésitait à dire le *Proficiscere, anima christiana* ( Partez, âme chrétienne). - *Si, si, proficiscere* ; oui, partons, lui suggéra le Pontife.

Les prières terminées, le grand Pénitencier demanda pour le Sacré-Collège une bénédiction suprême. Pie IX, qui avait gardé toute sa présence d'esprit, étendit la main droite, et donna sa dernière bénédiction. A 4 heures, il entra en agonie ; la sueur inondait son front et des larmes sillonnaient son visage.

Cependant, Rome est en prières. C'était une supplication immense vers Dieu, de conserver encore au monde une vie si précieuse.

En ce même moment le gouvernement italien faisait afficher, dès 2 heures, à la Chambre des députés, cette dépêche brutale : «On porte à la connaissance de la Chambre que le Pape vient de mourir».

Les spoliateurs s'étaient trop hâtés, leur victime agonisait encore.

Ce ne fut qu'à 5 h. 1/2, à l'heure où tintait l'Angélus, que Mgr Martinelli annonça au Sacré-Collège que le Pape de l'Immaculée Conception venait de s'envoler au ciel. «*Requiem æternam dona ei, Domine*» dit-il d'une voix grave, et il s'approcha du Pontife pour lui fermer les yeux.

La mort des papes doit être officiellement constatée, disait le Pèlerin (1878, p. 102) auquel nous empruntons ces derniers détails, et c'est au cardinal camerlingue à qui est dévolue cette fonction. Le cardinal Pecci, que la Providence devait peu après nous donner dans Sa miséricorde pour consoler l'Église de son grand deuil, s'approcha alors du Pontife. Il découvrit le visage sur lequel avait été étendu un voile blanc, puis il frappa la tempe à trois reprises de son marteau d'argent en criant à chaque fois : *Giovanni ! Giovanni ! Giovanni !* Puis se tournant vers la cour, il dit la phrase sacramentelle : *Le Pape est réellement mort*. Aussitôt le bourdon du Vatican sonna et le Camerlingue brisa solennellement l'anneau du pêcheur : c'est le sceau propre du défunt.

Ainsi mourut le grand Pape qui avait occupé la chaire de saint Pierre trente et un ans, sept mois, et vingt-deux jours. Successeur du Prince des apôtres, il avait dépassé les années de Pierre.

Le vendredi, le corps fut embaumé, puis déposé jusqu'au dimanche dans la chapelle Sixtine, puis transporté à Saint-Pierre dans la chapelle du Saint-Sacrement.

L'empressement de la foule à vénérer celui qu'on regardait comme un saint fut un spectacle des plus consolants.

J'ai assisté pendant une heure, écrivit un témoin, aux scènes les plus extraordinaires. J'ai vu des femmes, agenouillées devant le corps, baisant avec ardeur les mules rouges, pleurant, se lamentant, éclatant en sanglots et refusant de quitter la place, au point que les soldats étaient obligés d'exécuter leur consigne et d'user d'une douce violence pour les écarter.

Dans l'univers catholique, la nouvelle de la mort de Pie IX, bien qu'attendue et redoutée, produisit une immense rumeur. Si l'enfer et ses suppôts triomphaient dans leurs loges, un concert de louanges où se confondaient l'admiration et l'amour, les regrets et le respect, retentit de tous les points de l'univers.

En France, la Chambre des députés, où, pourtant, on comptait une majorité hostile à la papauté et à Dieu même, suspendit ses séances le jour des obsèques, sur la proposition de M. de Kerjégu. Le Sénat imita cet exemple.

Dérogeant aux usages de l'étiquette de leurs cours, les souverains décidèrent qu'ils porteraient le deuil du grand Pape qui avait forcé leur admiration. Chose curieuse ! La protestante Angleterre donna ici l'exemple et le deuil fut de rigueur pendant deux mois à la cour de la reine Victoria.

En France, le maréchal de Mac-Mahon décréta le deuil de la Présidence pour le même temps ; les rois d'Espagne et de Portugal, le limitèrent à un mois et le Sultan lui-même se crut obligé à quelques démonstrations de respect.

Dans toutes les villes de France, si l'on en excepte celle de Lyon, la magistrature assista en robes au service funèbre. Dans nos ports, les vaisseaux mirent leurs pavillons en berne et tirèrent des salves d'artillerie.

La cour du roi Humbert fut, on le devine, la plus embarrassée. La reine vint en voiture drapée baiser les pieds du pontife dépouillé par les siens, et le prétendu roi de Rome demanda d'assister aux obsèques, si on voulait lui réserver une place d'honneur. C'eût été reconnaître implicitement l'usurpation ; le Sacré-Collège répondit que le roi de Piémont trouverait une place dans la tribune des princes étrangers.

Ce refus, si légitime qu'il fût, obligea à donner à la cérémonie des obsèques un caractère moins solennel. Le mercredi, on procéda dès le matin à la mise au tombeau, cérémonie imposante par son cérémonial même.

Il faisait encore nuit et la basilique n'était éclairée que de quelques torches. On coucha le Pape dans une bière de cyprès, puis Mgr Ricci étendit sur les vêtements pontificaux un drap rouge doublé d'hermine. Le premier cercueil fut placé dans un autre de plomb, contenu lui-même dans un troisième en châtaignier.

On avait longtemps attribué à Pie IX la pensée d'avoir sa sépulture dans la magnifique Confession construite par lui à Sainte-Marie-Majeure. Il n'en fut rien. C'était à Saint-Laurent-hors-les-Murs que le Saint-Père avait, par testament, marqué le lieu de son dernier repos.

Mais avant que la dépouille mortelle soit transférée dans le tombeau choisi, il est d'usage que les restes du défunt reposent dans un mausolée en marbre élevé dans Saint-Pierre. C'est là, où naguère étaient encore les cendres de Grégoire XVI, que celles de Pie IX, reposèrent jusqu'au mois de juillet 1881, époque de leur translation définitive à l'église Saint-Laurent.

Quelques jours après cette funèbre cérémonie, on publia le testament du Pontife défunt. Il était écrit depuis 1875.

Or voici, dans leur majestueuse humilité, les dispositions indiquées par le Pape :

«Mon corps devenu cadavre sera enseveli dans l'église de Saint-Laurent-hors-les-Murs, précisément dans le petit espace qui se trouve sous ce qu'on appelle le gril, c'est-à-dire la pierre sur laquelle se voient encore aujourd'hui les taches produites par l'illustre lévite. La dépense du monument ne doit pas excéder 400 écus.

Et le Pape ajoutait : La seule inscription qu'il convienne d'inscrire sur ce modeste monument sera la suivante :

OSSA ET CINERES PII P. IX  
SUM. PONT. VIXIT ANN...  
IN PONTIFICATU AN...  
ORATE PRO EO.

Os et cendres du Pape Pie IX  
Souverain Pontife. Il a vécu... ans  
et a passé dans le pontificat... ans.  
Priez pour lui.

Au-dessous seront gravés deux ossements surmontés d'une tête de mort. Cette tête de mort et ces ossements, d'après le vœu de Pie IX, remplaçaient sur le tombeau l'armoirie de sa noblesse.

Pie IX avait édifié avec sollicitude, après Mentana, le monument aux défenseurs du Saint-Siège ; ce monument subsiste à Saint-Laurent. Pie IX reposera donc à côté de ses soldats, à côté des Français qu'il aimait tant.

On pourrait résumer d'un mot sa belle vie, en disant de lui ce que l'on a écrit de saint Ambroise :

«La justice et la paix se donnèrent le baiser de l'alliance dans l'âme à la fois forte et douce de Pie IX. Ce fut une âme héroïque, mais le christianisme a mis des âmes de héros dans des cœurs de chair ; c'est ce qui rend ces hommes aimables autant que grands. La bonté dans la faiblesse n'est guère attrayante, car on se dit : «C'est peut-être de la faiblesse encore». Mais la bonté dans la force a un charme presque divin. Elle ravit à la fois l'hommage et l'attendrissement, l'applaudissement et les larmes, elle émeut au-dessus de tout : c'est une apparition du Dieu très grand et très bon».

#### **XIX. TRANSLATION DES RESTES DE PIE IX - GRÂCES OBTENUES PAR SON INTERCESSION - CONCLUSION**

Il y a des hommes dont le rôle social se termine à leur mort. Pour les saints, il en va, autrement ; leurs œuvres, leur influence, leurs vertus, leurs miracles continuent à s'exercer et deviennent comme le phare de générations nouvelles.

Mais, avant de raconter ces choses avec la discrétion qui s'impose en pareil sujet, complétons les détails qui précèdent, par le récit de la translation des restes de l'immortel Pontife. Nous l'empruntons tout entier à La Croix-Revue, t.II, p. 311 et suiv. (Année 1881)

La nuit du 12 au 13 juillet restera inscrite dans les annales de Rome comme une preuve indiscutable de la fidélité des Romains au Saint-Siège et de l'esclavage subi par le Vicaire de Jésus-Christ et son Église.

Pie IX avait écrit en son testament : «Mon corps sera enseveli en l'église de Saint-Laurent-Hors-les-Murs, sous l'arc placé en face de la pierre appelée *Grabicula*, sur laquelle on voit encore les marques du martyr de l'illustre diacre».

En exécution de cette volonté, les cardinaux Monaco de la Valette, Simeoni et Mertel, héritiers testamentaires du Pontife, ont fait construire le tombeau dans la forme indiquée. Le 12 juillet était le jour choisi pour l'exhumation, la reconnaissance et la translation du corps.

Il fut décidé, à cause de la triste situation de l'Église, que la cérémonie aurait lieu de nuit, sans éclat, et le gouvernement promit une escorte pour le char funèbre et les quatre voitures qui devaient le suivre. Cependant, le bruit s'en était répandu dans Rome et, malgré le silence des journaux, malgré l'absence d'invitation de la part de l'autorité ecclésiastique, le peuple romain, fidèle au Pape, se préparait à rendre, par sa présence, un dernier hommage à cette grande dépouille qui fut Pie IX.

La foule allait grossissant à mesure que la nuit avançait ; les voitures se multipliaient au point de former une file ininterrompue le long de la colonnade et des rues adjacentes jusqu'au pont Saint-Ange. Les maisons s'illuminaient sur le parcours du cortège, et au coup de minuit, lorsque le cercueil du pontife apparut à la porte latérale de la ba-

silique, 100 000 flambeaux s'allumaient comme par enchantement pour saluer Pie IX sortant de sa prison. Mais cette ovation faite à un mort était grave et recueillie, la prière remplaçait les acclamations.

On se mit en marche. Quelques moqueries, quelques insultes furent entendues, mais des chrétiens accomplissant un devoir ne s'arrêtent point à ces bassesses ; la police chargée de l'ordre extérieur ne fit rien pour arrêter ces inconvenances ; elle le pouvait. Enhardie sans doute par cette tolérance, la canaille alla plus loin. Aux insultes succédèrent les menaces contre les catholiques et contre le mort lui-même. Aux menaces succédèrent les violences, les pierres lancées, les coups : «Mort aux prêtres ! Mort au pape ! A l'eau le ... » Notre plume se refuse à répéter les injures sacrilèges vomies par ces infâmes émeutiers. Les fidèles suivaient pieusement le cortège funèbre en chantant le *Miserere* ou en récitant le rosaire ; les ennemis de la foi et de la liberté commencent par hurler la chanson de Garibaldi, puis ils bousculent le cortège. Enfin, à la place des Thermes, c'est une agression à coup de pierres. Les prélats sont insultés, menacés de mort, on leur crache au visage.

Les fidèles se massent autour du char funèbre bien décidés à ne pas laisser accomplir les profanations que les forcenés paraissent disposés à consommer. Enfin, sur la place de Saint-Laurent, à l'entrée de la basilique, l'autorité civile se décide à intervenir, et, pendant que des troupes arrivent pour faire évacuer la place, on est obligé de se hâter de descendre le cercueil pour le mettre en sûreté dans la basilique.

Voilà les faits dont nous épargnons à nos lecteurs les lamentables détails. Voilà la liberté laissée à l'Église dans la capitale du monde chrétien, voilà où aboutit la fameuse Loi des garanties. Mais si les faits sont tristes, ils ont au moins l'avantage de proclamer la vérité à la face du monde, et de démontrer sans réplique que le Pape est captif au Vatican, qu'il ne peut même, trois ans et plus après sa mort, apparaître dans les rues sans être l'objet des avanies, des menaces et des violences d'une canaille sans frein. Et c'est avec raison qu'un membre du gouvernement usurpateur a pu dire : «Nous avons perdu en cette nuit le fruit de dix ans de peine».

On sait maintenant à quoi s'en tenir. Le monde catholique tout entier a frémi d'horreur au récit de ces scandales et de ces attentats sans précédents. Au temps des Néron et des Domitien, les chrétiens avaient au moins la liberté des sépultures.

Le corps de Pie IX à peine déposé dans la basilique de Saint-Laurent a été immédiatement placé dans la crypte, pendant que le cardinal vicaire faisait l'absoute, assisté des cardinaux Mertel et Simeoni. La garde du tombeau est confiée officiellement au RR. PP. Capucins qui desservent la basilique, et pendant que le cardinal vicaire célèbre la messe à l'autel de la crypte, des messes de *Requiem* sont célébrées à tous les autels, par les prélats, les religieux et les prêtres. Pendant ce temps, l'humble tombeau était muré par les ouvriers. L'inscription dictée par Pie IX dans son testament, complétée par les chiffres, y est fidèlement gravée sur une plaque de marbre blanc :

OSSA . ET . CINERES  
PII . PAPÆ . IX  
VIXIT . AN . LXXXV  
IN . PONTIF . A . XXXI . M . VN . D . XXN  
ORATE . PRO . EO

Tandis que ces scènes scandaleuses pouvaient se produire dans la ville des Papes, commençait à manifester çà et là par des prodiges la sainteté de son serviteur.

Nous avons sous les yeux un opuscule traduit de l'italien et imprimé à Bologne, en 1884, avec la permission de l'ordinaire, sous ce titre : *Grâces obtenues par l'intercession de Pie IX depuis l'époque de sa mort*, et un autre, également traduit de l'italien, imprimé d'abord à Turin, puis à Paris dès 1879 : *Faits merveilleux relatifs au Souverain Pontife Pie IX*. (Imprim. de l'œuvre de Saint-Paul.) Nous y trouvons le récit circonstancié de 40 guérisons ou grâces extraordinaires obtenues soit en Italie, soit en France, par l'invocation du saint Pontife. De son côté le Pèlerin (1878, p. 210 et 270) rapportait déjà plusieurs faits de guérisons obtenues par l'invocation de Pie IX ou par le simple attouchement d'un objet lui ayant appartenu. Après avoir protesté contre l'importance exagérée que l'on est habitué à donner aux certificats des médecins pour la constatation des miracles, le journal ajoutait :

«Eh bien ! les certificats de médecins ne manqueront pas aux miracles de Pie IX. On nous en signale plusieurs. Mais le pape défunt, qui a tranché beaucoup de grosses questions en sa vie, tranchera encore celle-ci de sa façon et se donne un certificat de médecin d'un ordre à part. Pie IX, en effet, vient de se permettre de guérir un médecin lui-même, lequel, à la suite d'une grave maladie de plusieurs années, était à toute extrémité à Malaga.

Trois confrères qui l'assistaient déclaraient tout fini, lorsqu'un pèlerin de retour de Rome et qui avait eu le bonheur de rapporter un bas de Pie IX, proposa d'appliquer cette relique : à peine l'eut-on approchée, que la crise cessa, et il se fit un grand calme dans le corps et dans l'âme, et le médecin, certificat vivant et parlant, rend grâce et proclame le miracle».

Ainsi donc se poursuivait, après la mort de Pie IX comme pendant sa longue vie, cette chaîne de bienfaits semés par le saint Pontife qui passa, tel que Jésus son Maître, en faisant le bien. On a souvent répété que Pie IX était le Pape de la Sainte Vierge ; et, en effet, qui plus que lui a travaillé à répandre le culte de Marie ? qui l'a plus exaltée ? qui lui a rendu plus d'honneur ?

Mais aussi que de réponses la Reine du ciel a daigné faire à son serviteur fidèle ! Que de témoignages de spéciale protection elle lui a prodigués !

Quand Pie IX monta sur le trône, Notre-Dame apparut sur les Alpes, à La Salette, avec ses prophéties de douleurs ! Quand Pie IX eut défini l'Immaculée conception, l'Immaculée Conception apparut à Lourdes au commencement de février, temps marqué dans les desseins de Dieu pour la mort et l'entrée au ciel de Pie IX. Elle-même se

plut à répondre à la voix du Pontife infallible, en déclarant à Bernadette son vrai nom : Je suis l'Immaculée Conception !

Quand Pie IX fut fait prisonnier au Vatican pour y mourir, la Vierge apparut à Pontmain, constellée et les bras chargés d'espérance. Lorsque l'univers entier accourut lui dire adieu dans un élan spontané, les mains pleines de présents, au 3 juin 1878, soudain la Vierge Marie remplit le monde de sa présence dans l'Allemagne, du Rhin à la Pologne.

Ce sont là les plus grandes gloires du pontificat du Pape de la Sainte Vierge.

Avant d'achever cette étude, où nous avons de préférence consulté des écrivains amis, il n'est pas sans intérêt de voir comment ceux qui sont assez loin de partager nos idées n'ont pu s'empêcher de partager notre admiration pour le grand Pontife Pie IX. Écoutons M. Emile Ollivier :

«La plupart des papes, dans leurs rapports privés, se sont montrés bons et simples, mais ils n'étaient pas toujours aisément accessibles. Se sentant plein de vie, toujours prêt à la riposte, à l'exhortation persuasive et au mouvement qui emporte, Pie IX a aimé, sans un trop grand souci de l'étiquette, à montrer la Papauté aussi aimable sur la place publique qu'elle l'avait été jusqu'alors dans l'intimité du Vatican. Quoique indifférent au jugement des hommes et sans aucun désir des récompenses d'ici-bas, il a voulu, comme Paul, plaire à tous dans le Seigneur et se faire tout à tous. Pour accroître les séductions de l'Eglise et développer ses forces d'attraction, non pour satisfaire les pensées orgueilleuses de son cœur, il n'a pas dédaigné la popularité, les applaudissements, la gloire, l'amour des foules. Il les a obtenus : il a été successivement le plus libéral et le plus absolu des papes, sans cesser d'être le plus populaire. Quand il n'a plus été l'idolâtrie du peuple romain et que les épreuves ont commencé, les évêques, les prêtres, les fidèles sont accourus autour de lui, et par la puissance souveraine de son éloquence, par la bonhomie captivante de son accueil, plus encore que par l'étendue de ses malheurs, il a conquis à ce point le monde catholique, il a exercé sur lui un tel ascendant, qu'il n'a plus été permis à personne, pas plus aux cardinaux et évêques qu'aux simples fidèles, d'accueillir ses moindres actes autrement que par des acclamations, et de parler de lui si ce n'est à genoux. A voix basse, on s'entretient déjà de ses miracles. Aussi a-t-il accompli avec facilité des entreprises qui eussent été impossibles à d'autres».

Et maintenant que nous voici parvenu au terme de notre tâche, le lecteur sans doute attend de nous une conclusion à cette belle vie, à cet imposant pontificat.

Cette conclusion, ou plutôt l'enseignement qui en découle, c'est au cardinal Manning, archevêque de Westminster, que nous le demanderons :

«On nous traite de superstitieux, écrivait Mgr Manning en 1872, parce que nous ne voulons pas croire à la chute du pouvoir temporel, et d'obstinés parce que nous ne voulons pas reconnaître le droit de l'Italie à envahir le patrimoine de l'Eglise. Nous voyons dans l'histoire de l'Eglise que le pouvoir temporel a été, selon la formule employée, supprimé plusieurs fois. L'empereur Napoléon l'a supprimé deux fois, le triumvirat l'a supprimé en 1849.

Nous ne croyons à la perpétuité de rien si ce n'est de l'Eglise, ni à la victoire finale de rien, si ce n'est de la justice...

Les nations qui ont conspiré pour détrôner le Vicaire du Christ recevront le châtement de ce péché.

Elles serviront chacune d'instrument de châtement pour les autres et se châtieront elles-mêmes. Nous ne sommes aucunement troublés. Rome a vu plus d'une fois changer la carte de l'Europe, mais Rome reste toujours la même. Elle verra disparaître les dynasties actuelles des vaincus et des conquérants ; elle peut souffrir, elle ne peut défaillir.

Le Concile a fait des provisions pour l'Eglise dans son temps d'épreuve ; la barque de Pierre est prête à affronter la tourmente. Tout ce qui est nécessaire est déjà sur son bord.

Le Vicaire de Jésus-Christ, abandonné par toutes les puissances du monde autrefois chrétien, reste seul debout, faible mais invincible, et le juge suprême, le docteur infallible des hommes.

L'Eglise est donc pourvue de tout ce qui lui est nécessaire pour la foi et pour la vérité, pour l'unité et pour l'ordre. L'inondation peut venir, la pluie peut tomber, les vents peuvent souffler et se précipiter sur elle, elle ne sera pas renversée, parce qu'elle est fondée sur Pierre.

Mais quelle sécurité reste-t-il au monde chrétien ? Sans gouvernail, sans carte, sans lumière, il s'est lancé parmi les écueils de la Révolution.

Depuis mille ans l'indépendance de l'Eglise était assurée par la Providence de Dieu au moyen du pouvoir temporel exercé sur Rome, étroite sphère exempte de toute sujétion civile ; mais aujourd'hui les hommes sont plus sages que Dieu et ils prétendent détruire et réformer ses œuvres. C'est pour cela qu'ils détruisent le pouvoir temporel tel que Dieu l'avait façonné, et, en le détruisant, ils détachent la clé de voûte suspendue sur leurs têtes ...

Les peuples entendent avec joie la voix du Pontife, mais les gouvernants voient en lui un supérieur et cela leur est insupportable. C'est pourquoi ils sont continuellement, en conflit avec lui. Mais qui est-ce qui a jamais combattu contre lui et qui ait prospéré ?... Les rois l'ont emmené en captivité et les princes l'ont trahi, mais ils ont disparu les uns après les autres, et lui demeure toujours. Leur fin à été si clairement tragique que tous les hommes ont pu en comprendre la signification. Et, cependant les rois et les princes ne veulent rien apprendre ; ils ne veulent pas devenir plus sages. Ils se précipitent contre le roc et périssent. Le monde voit leur ruine, mais il n'en veut pas voir la raison. Les fidèles, au contraire, lisent dans la ruine de celui qui a porté la main sur le Vicaire de Jésus-Christ l'avertissement du Psalmiste : *Nolite tangere Christos rneos* et celui de Notre-Seigneur lui-même : Quiconque tombera sur cette pierre sera brisé et celui sur qui elle tombera sera écrasé (Matth. XXI, 34.)».

Un dernier mot. Nous l'empruntons à une lettre de Paul de Geslin de Kersolon. Ce saint prêtre était à Rome au moment de l'élection de Pie IX et il écrivait ces paroles profondes et qui méritent par leur justesse toute notre attention :

«Un nouveau pape est élu ! Que deviendrait l'humanité sans cet homme, non l'individu mais l'idée que cet homme représente et concrète dans la transfiguration de sa personnalité ? Otez le pape, que reste-t-il au monde ? Rien à aimer, rien à haïr ! ... Il peut n'être pas habile de l'habileté humaine, mais sous l'escabeau de ses pieds, toute la finesse des plus adroits viendra se briser et mourir. Il peut n'être pas aussi saint que bien d'autres, mais il s'appellera Sainteté à cause de la sainteté de sa charge et parce que, sous sa seule houlette, marche et part le troupeau des saints. On dit que Pie IX, après son élection, sous le poids d'une émotion indéfinissable, eut un moment où il perdit presque connaissance ; il fut quelque temps à revenir de cet évanouissement. Ah ! cela se conçoit, car ce n'est pas une charge légère que celle de gouverner le monde des âmes et de représenter au sein de l'univers la puissance même et la majesté de Dieu ! En aucun temps ces fonctions n'ont été faciles ; mais s'il a toujours été rude le métier de celui qui dirige le navire, il faut une force d'âme exceptionnelle pour accepter la fonction de pilote, dans les tempêtes de nos jours. Rome n'est pas une ville, c'est la Ville ; être évêque de Rome, ce n'est pas seulement administrer un diocèse, c'est régir le monde entier ! Quelle grande chose c'est un pape !»

Historien et lecteurs, terminons par ce cri de nos cœurs :

Vive le Pontife-Roi !  
Vive le Pape immortel !  
Vive Pie IX !  
Vive Léon XIII !

Vive à jamais saint Pierre en chacun de ses successeurs !

Paris, 1895  
LE POITEVIN